



Agirs  
Féministes

# Des béguinages à l'architecture féministe

Comment interroger et subvertir les rapports  
de genre matérialisés dans l'habitat ?

Apolline Vranken

U

# Des béguinages à l'architecture féministe

Comment interroger et subvertir les rapports  
de genre matérialisés dans l'habitat ?

Apolline Vranken

*Collection Agirs féministes*

L'Université des Femmes est une organisation d'éducation permanente soutenue par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[www.universitedesfemmes.be](http://www.universitedesfemmes.be)



Cet ouvrage émane d'un travail de recherches réalisé sous la direction de Christine Schaut, docteure en sociologie et professeure d'anthropologie de l'espace à la Faculté d'Architecture ULB La Cambre-Horta

Ce travail a reçu le 1<sup>er</sup> Prix de l'Université des Femmes 2018.

Maquette et mise en page : Apolline Vranken  
© Université des Femmes  
10 rue du Méridien  
B-1210 Bruxelles

ISBN : 2-87288-053-4  
Dépôt légal: D/2018/5493/54

Toute reproduction quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation de l'auteure.

<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>13</b>
Périmètre d'étude	13
Sémantique	14
Grille d'analyse	15
<b>Brève socio-histoire des rapports entre architecture, espace et genre</b>	<b>19</b>
Droit à la ville	21
Apparition des <i>gender studies</i>	25
Ce que les féministes font à l'architecture	29
Bref panorama	33
Les néobéguinages	48
Y a-t-il une femme dans l'atelier ?	49
L'utopie, un « non-lieu »	55
Revalorisation du <i>care</i>	61
Grammaire participative	65
Communauté	69
Spiritualité et convictions	70
Mixité et non-mixité	72
Chartes et règlements intérieurs	73
Contextes sociétal et architectural actuels	75
A l'échelle mondiale	77
En Europe	78
En Belgique	79
Ville régénérée	83
<b>Les béguinages : analyse historique</b>	<b>89</b>
Mise en perspective	91
Naissance du mouvement béguinal	93
Étymologie du mot béguine	99
Caractéristiques du mouvement	103
Organisation spatiale des lieux de vie des béguines	109
Clôture	113

*Ce travail n'aurait pu voir le jour sans les conseils avisés et l'aide précieuse de Madame Schaut, de Virginie Tumelaire, de ma famille, et plus particulièrement de ma maman (et de ma soeur jamais très loin) pour les longues heures de discussion, de relecture et d'éveil aux féminismes. Je remercie aussi René Schoonbroodt, Ulrike Janz, Marc Vervenne, Rita Fenendael, Jeannette et Martial Mayence pour leur accueil, la discoloc, mes ami-e-s Judith, Clarisse, Emma, Victoire, Svetlana, Marie, Inès, Zazou et Louis, la team Recto Verso, Victoria, Inès et Iolie présentes à chaque projet depuis l'atelier 4, Thomas et tous les autres qui ont aussi contribué au squelette de cette recherche.*

<b>Analyse de projets : le cas des béguinages</b>	<b>117</b>
Béguinage Sainte-Elisabeth de Courtrai, Belgique	119
Béguinage de Dortmund, Allemagne	151
Grand béguinage de Louvain, Belgique	179
Petit béguinage de Lauzelle, Louvain-la-Neuve, Belgique	211
<b>Conclusion</b>	<b>239</b>
Bibliographie	259
Iconographie	275

## INTRODUCTION

L'architecte a un rôle politique majeur à jouer. C'est un-e bâtisseur-se. Il-elle ne peut en aucune manière poser de geste gratuit ou égotique. Prendre conscience de son impact sur le vécu des citoyen-ne-s et construire un discours politique cohérent qui accompagne ses recherches, son processus créatif et ses ouvrages : voici une condition sine qua non à l'exercice de sa profession.

Certaines questions sociologiques de la ville en général et de l'architecture en particulier m'ont permis d'entrevoir la multitude d'enjeux inhérents à la fonction d'architecte. L'émergence de nouvelles manières de concevoir la ville telles que l'architecture participative, les contrats de quartiers, l'autogestion des interstices urbains temporaires (Atelier d'Architecture Autogérée), etc. m'a donné l'envie d'explorer les tactiques urbaines qui questionnent l'ordre dominant, les « ruses » que Michel de Certeau, philosophe et historien français, évo-

quait déjà en 1980 dans *L'invention du quotidien*<sup>1</sup>.

Si les combats écologiques ont trouvé dans l'architecture des réponses claires par des lois et mesures effectives pour changer notre type d'habitat et notre manière d'habiter, et si les nouvelles réflexions sur les identités et les territorialités, branches de plus en plus importantes dans les *gender studies*, constituent une avancée extraordinaire dans les recherches féministes et urbaines, la question du genre peine encore à être intégrée de manière concrète dans le dess(e)in des architectes. Beaucoup de recherches, de théories et d'utopies, encore bien peu de réponses tangibles.

Aujourd'hui, comme nous le verrons plus loin, se dessine clairement une interrogation sur les mécanismes genrés structurels qui masquent des inégalités systémiques. On voit deux politiques de genre émerger : l'intérêt pratique vs l'intérêt stratégique. L'intérêt pratique pose la question de la vie quotidienne sans en interroger réellement les mécanismes de fond. L'intérêt stratégique, quant à lui, pose la question des rôles genrés. La crèche répond pratiquement à un besoin des femmes, mais stratégiquement, en amont, elle pose la question de l'instrumentalisation et de la naturalisation du genre. Penser aux stratégies sans penser aux pratiques, c'est prendre le risque de sauter des étapes et de ne pas emmener les femmes (et les hommes, par opposition binaire) avec les promoteur·rice·s et les concepteur·rice·s dans le processus qui vise à penser le logement de manière égalitaire en tenant compte plus spécifiquement des besoins des femmes à ce jour peu considérés ou faussement identifiés. Il faut impérativement jeter des ponts entre les besoins des usager·ère·s et les promoteur·rice·s et concepteur·rice·s via des diagnostics participatifs.

Ce mémoire a pour objectif, d'une part, d'analyser le rôle du logement – aux niveaux matériel, symbolique, économique – dans la (re)production des identités genrées et dans la (dé)structuration des rapports de domination. D'autre part, ce travail mettra en lumière un type de résidence qui interroge et subvertit les rapports de genre en permettant

1 DE CERTEAU, Michel. 1990. *L'invention du quotidien, 1 : Arts de faire*. Collection Folio-Essais (n° 146). France : Gallimard. 350 p.

aux femmes de s'émanciper : étrangement, les béguinages.

Dans nos régions, le mouvement béguinal a, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, imposé une forme d'organisation urbaine de communautés de femmes à laquelle correspondaient plusieurs typologies architecturales. Les béguines ont jeté les fondations d'un mode de vie émancipateur (résidentiel, économique, éducatif, social, etc.) et ceci, comme on le verra, concernait toutes les classes sociales. Abby Stoner, historienne américaine, dans son article *Sisters Between : Gender and the Medieval Beguines*<sup>2</sup>, les présente comme le premier mouvement féministe (« *women's movement* ») de l'histoire chrétienne tandis que l'historiographie religieuse, poursuivant d'autres objectifs, y jette, encore à ce jour, un regard exclusivement spirituel. Silvana Panciera<sup>3</sup>, sociologue belgo-italienne contemporaine, apporte de la nuance à ces deux points de vue : le mouvement des béguines ne peut pas être perçu comme le premier mouvement féministe, mais il a en a été le précurseur. En effet, c'est la première fois dans l'histoire qu'on perçoit une démarcation nette entre un groupe de femmes, revendiquant leurs droits, et le monde masculin. Cependant, la problématique du genre n'était pas encore évoquée. Il s'agissait d'une problématique de vie par rapport à la structure institutionnelle<sup>4</sup>, rappelle Silvana Panciera.

Au fil de mes recherches, le mouvement béguinal m'est apparu comme une terre d'exploration vaste et aux multiples facettes. Il permet des angles de vue architectural, sociologique, anthropologique, psychologique, littéraire, spirituel, féministe et, *in fine*, politique. Même si les béguines ont organisé leurs résidences de multiples manières au début et au cours de leur mouvement, c'est la typologie du béguinage composé de petites maisons entourées par une clôture qui nous est restée, particulièrement dans l'imaginaire collectif. Le modèle des béguinages est d'autant plus intéressant que cette structure laïque de communautés de femmes a traversé sept siècles d'histoire dans nos régions. Avec l'architecture des béguinages fonctionnant pour la

2 STONER, Abby. *Sisters Between : Gender and the Medieval Beguines* (1993). <http://www2.kenyon.edu/projects/margin/beguine1.htm> [page consultée le 20 juillet 2017].

3 Entretien avec Silvana PANCIERA, sociologue, auteure du livre *Les béguines* (Fidélité, 2009) et collaboratrice du Centre Européen de Rencontre et de Ressourcement, réalisé le 16 mai 2017

4 *Ibid.*

plupart comme des villes dans la ville, les femmes ont pu s'organiser, créer un espace de liberté tout en assurant la continuité des fonctions caritatives et sociales propres à leur engagement religieux mais aussi, et surtout, en garantissant leur autonomie par le travail et l'enseignement. La vision d'une communauté cloîtrée et isolée par une clôture est à reconsidérer complètement. Qui le mur protégeait-il ? Les béguines de la ville ou les citoyen-ne-s de l'influence de ces dernières ?

Aujourd'hui, les dernières rencontres politiques de Quito en 2016<sup>5</sup> ont confirmé la volonté des autorités internationales de penser et de construire les logements et la ville de manière égalitaire et de nombreuses personnes/institutions/etc. s'emparent de la typologie du béguinage et de son organisation sociale, soit en réhabilitant d'anciens béguinages, soit en construisant de nouvelles résidences qui s'en inspirent. En quoi cette typologie revisitée et sa logique d'intégration dans la ville pose-elle les jalons d'une architecture égalitaire du point de vue du genre, en escamotant ou non la dimension religieuse, laïque, caritative, non-mixte de ces lieux ? Ici, on peut citer en vrac des éléments de réponse qui seront développés dans les chapitres suivants : solidarités économique et résidentielle, création de liens, habitat intergénérationnel, accès au logement, architecture participative, conciliation de la vie professionnelle et privée, etc.

Quoi qu'il en soit, actuellement, l'allongement de l'espérance de vie et les modifications démographiques profondes et à long terme que nous traversons déjà sonnent l'urgence et imposent aux bâtisseur-euse-s d'imaginer un nouvel art de vivre longtemps, ensemble, ou pas.

5 Habitat III est la troisième conférence des Nations Unies pour l'habitat et le développement urbain durable. Elle s'est tenue à Quito du 17 au 20 octobre 2016 sur le thème : *Le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ?*

## METHODOLOGIE

### Périmètre d'étude

Il est nécessaire ici de souligner les limites de ce travail de recherche : son nord-européocentrisme. La typologie des béguinages étant spécifique à nos régions, les exemples architecturaux qui appuient mon propos sont tous situés en Belgique ou dans les pays limitrophes. C'est un choix volontaire qui permet à la fois de cibler le champ d'étude et d'éviter une pensée universaliste, en appliquant une manière de concevoir les villes et l'architecture en Europe non relevante dans d'autres sociétés et territoires. Il existe autant de féminismes que de réponses architecturales possibles. Mon champ d'analyse est circonscrit en un temps, un lieu et une typologie.

## Sémantique

Un regard tout particulier est aussi posé sur la sémantique utilisée : le sujet est agissant et l'écriture est inclusive (idéalement épïcène dans la mesure du possible). Du « pouvoir sur », « [...] *la ville a pu représenter, pour les béguines, un espace de liberté* »<sup>6</sup> - au « pouvoir de », *Les Béguines ont su créer un espace de liberté dans la ville pour les femmes issues de toutes classes sociales*, le sujet ne subit plus, il agit. Les femmes et les béguines sont réhabilitées et leur volonté agissante est restaurée : elles sont actrices. Ce mémoire s'attèle à modifier la perspective historique dans laquelle les historien·ne·s et expert·e·s les ont cantonnées, à tort.

L'écriture inclusive, quant à elle, « *désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes.* »<sup>7</sup>

Le *Manuel d'écriture inclusive*<sup>8</sup> préconise 3 pratiques :

1. Accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres ;
2. User du féminin et du masculin, que ce soit par l'énumération par ordre alphabétique, l'usage d'un point milieu, ou le recours aux termes épïcènes ;
3. Ne plus employer les antonomases du nom commun « Femme » et « Homme ».

6 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.). *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et Sociologie*. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 40.

7 HADDAD, Raphaël. 2016. *Manuel d'écriture inclusive*. France : Mots-Clés. p. 6.

8 *Ibid.*

## Grille d'analyse

J'ai établi une grille d'analyse qui permet de mettre en lumière les solutions/réponses mises en place par chaque béguinage étudié ici. L'objectif général vise à montrer que les béguinages proposent une architecture égalitaire qui subvertit les rapports de genre. La grille se subdivise en 8 points, lus comme 8 clefs différentes de compréhension. Elle ne prétend pas être une recette miracle, mais bien une proposition personnelle issue de mes recherches et de mes hypothèses. Toutefois, cette grille constitue l'ébauche d'un fil rouge à suivre (sans prétendre à une méthode) pour une architecture égalitaire.

### 1. Usager·ère·s

- a. Identité des résident·e·s  
*Qui habitait/habite/habitera le béguinage ?*
- b. Mixité  
*Le béguinage est-il mixte ou non ? Est-ce volontaire ou non ?*
- c. Convictions  
*Quels sont les fondements ou influences confessionnels ?*
- d. Intergénérationnalité  
*Le béguinage est-il intergénérationnel ou non ? Est-ce volontaire ou non ?*

### 2. Ville dans la ville

- a. Ancien ou moderne
- b. Mur/enceinte/clôture  
*Types, nombre d'ouvertures, accessibilité*
- c. Superficie et densité de population



- d. Localisation dans la ville
  - e. Typologie de la ville
  - f. Climat politique
  - g. Conception  
*Architecte, processus participatif, tissu urbain préexistant, nouvel ancrage, réhabilitation*
3. Composition
- a. Volumétrie & typologie générale
  - b. Espaces construits >< espaces non construits
  - c. Espaces intérieurs >< espaces extérieurs
  - d. Espaces collectifs, publics >< espaces privés
  - e. Centre >< extrémités
4. Aménagements & décorations
- a. Intérieur  
*Espaces collectifs >< espaces privés, sobriété >< luxe*
  - b. Extérieur  
*Espaces collectifs >< espaces privés, sobriété >< luxe*
5. Organisation
- a. Propriété
  - b. Gestion économique  
*Revenus individuels et ressources collectives, contrôle >< partage, coopératives >< professionnels*
  - c. Espaces de travail
  - d. Espaces d'enseignement

- e. Cuisine  
*A la fois centre névralgique des activités des résident-e-s et élément-clé des revendications, la cuisine constitue un haut symbole d'affranchissement : collective, minuscule, associée à la pièce de séjour, bannie au profit de repas chauds livrés par des professionnel-le-s, etc.*
  - f. Démocratie participative  
*Chartes, règlements, maintien & développement des idéaux fondateurs, approbation de résidence, administration des biens*
6. Dispositions communautaires
- a. Espaces décisionnels
  - b. Espaces dédiés au rituel/culturel/convictionnel
  - c. Espaces dédiés à l'interaction sociale  
*Tout ou en partie, quels espaces pour quels types d'interactions ?*  
*Interactions positives (coopération, participation, intégration, émulation) : visites, fêtes, conversations, travail collectif, accueil d'un-e résident-e*  
*Interactions négatives (conflit, lutte, rivalité, ségrégation, discrimination) : punition, isolement*  
*Liberté ou non de prendre part à ces moments d'interaction sociale*
  - d. Lieux dédiés à l'altérité  
*Maladie, folie/déviance, âge : infirmerie, hôpital, asile, prison, espace de soins*

7. Préoccupations écologiques



BREVE SOCIO-HISTOIRE  
DES RAPPORTS ENTRE  
ARCHITECTURE, ESPACE  
ET GENRE

## DROIT A LA VILLE

En 1968, le philosophe et sociologue français Henri Lefebvre pose un regard critique sur la ville fonctionnelle. Son ouvrage *Le droit à la ville*<sup>9</sup> démontre que l'espace est social puisqu'il est un produit social : il produit et reproduit les rapports sociaux. Dès lors, l'espace est politique. Il est à la fois l'espace de reproduction biologique, de production de la force de travail et de reproduction des rapports de production. Il se construit et s'analyse selon trois approches. La triplicité de l'espace se déploie ainsi :

1. L'espace perçu englobe les comportements, les pratiques spatiales, les compétences pratiques (ordinaires, routinières).  
*Exemple* : Le film *Kitchen Stories*<sup>10</sup> de Bent Hamer déploie un schéma pour rendre la cuisine la plus ergonomique possible.

<sup>9</sup> LEFEBVRE, Henri. 1968. *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos. 164 p.

<sup>10</sup> HAMER, Bent, BERGMARK, Jörgen (Producteurs), & HAMMER, Bent (Réalisateur). 2003. *Salmer fra Kjøkkenet*. [Film]

2. L'espace conçu est l'espace dominant : celui des décideurs, des planificateurs, des technocrates.  
*Exemple* : le quartier « Manhattan » en plein cœur de Bruxelles ou la City à Londres.
3. L'espace vécu désigne les représentations ordinaires que les gens développent à partir des espaces qu'ils pratiquent ou ne pratiquent pas ainsi que les espaces dans lesquels les usager·ère·s, par l'imagination, donnent du sens à leurs pratiques.  
*Exemple* : La carte mentale ou *Géographie Subjective : Charleroi. La ville vue par ses habitants* est basée sur la méthode de cartographie mentale à plusieurs, développée par Catherine Jourdan, psychologue et artiste documentaire. Cet outil permet de réfléchir à l'image qu'ont les habitants de la ville fictionnelle, ressentie, etc.

Qui plus est, Henri Lefebvre pousse le raisonnement plus loin, en déclarant l'espace, produit par le capitalisme, conflictuel puisque s'y jouent les rapports fondamentalement conflictuels entre dominant·e·s et dominé·e·s. La ville fonctionnelle, en ce sens, n'est plus neutre.

Conjointement, l'autodidacte Jane Jacobs, journaliste et militante américaine, condamne la séparation des espaces reproductifs et productifs ainsi que les dominant·e·s et leurs pratiques urbanistiques et architecturales (zonage, automobiles, etc.). Elle argue en faveur du désordre, du chaos et de la diversité d'usages dans les villes pour une urbanité plus riche et plus humaine. Son expérience de la ville nourrit son travail et son militantisme. Si elle ne se revendique pas féministe, elle milite néanmoins pour un décroisement de l'espace domestique et de l'espace public pour sortir les femmes des zones résidentielles (l'espace domestique des habitations) et vertes (où l'on trouve les crèches et les écoles).

Ces critiques, marxiste d'une part et empirique de l'autre, de la séparation des espaces reproductifs et productifs amorcent le travail des chercheur·e·s féministes dans le courant des années 1960 et 1970. Si

l'espace s'est enfin affranchi de sa neutralité politique, les critiques féministes le sortiront enfin de sa neutralité genrée et sexuée.

## APPARITION DES *GENDER STUDIES*

Avec la 1<sup>ère</sup> vague féministe des années 1850 à 1945, les femmes ont revendiqué (et obtenu en partie) le droit à l'espace public et à l'application effective de ce dernier par le droit de vote, des droits économiques souverains, le droit à l'éducation, etc. Les féministes de la 2<sup>ème</sup> vague (1960-1970) ont, quant à elles, planté l'espace privé des femmes sur la place publique, rendant le privé politique. Les droits reproductifs et sexuels devenaient à leur tour leur cheval de bataille. Si l'espace, public comme privé, et les droits des femmes étaient politiques, lutter pour ces droits via l'espace sortait factuellement l'espace de sa neutralité genrée.

Théoriquement, les chercheur-e-s féministes ont permis d'expliquer les mécanismes genrés liés à l'espace et ont ainsi sorti ce dernier de sa prétendue neutralité. D'ailleurs, si les territoires de genre existent, c'est, selon la sociologue française Annie Dussuet, parce que « *l'inves-*

tissement de l'espace public par les femmes ne s'est pas accompagné d'un mouvement symétrique des hommes vers l'espace privé. »<sup>11</sup> De leurs expériences et de leurs revendications, les théoricien-ne-s ont nourri les critiques de la ville formulées auparavant et ont fait de l'espace analysé par le biais du genre, leur terrain d'investigation. C'est ainsi qu'apparaissent, dans les années 1960 et 1970, les *gender studies* ou études de genre, introduites par les théoriciennes féministes anglo-saxonnes. Elles offrent alors un nouveau champ d'étude fourmillant et prolifique.

Augurée par la réflexion constructiviste de Simone de Beauvoir « *On ne naît pas femme, on le devient* »<sup>12</sup> et le *french feminism*, la question de l'inné et de l'acquis des conditions des femmes est explorée à la lumière du genre défini ainsi par la sociologue française Christine Delphy : « *Le genre, c'est ce qu'on pourrait appeler le sexe social* »<sup>13</sup>. Différent du sexe biologique, le genre englobe l'ensemble des constructions sociales, historiques, culturelles liées aux genres féminin et masculin (par opposition binaire puisqu'une multitude d'autres identités de genre existent). Une société (donnée à un moment donné) et ses mécanismes genrés, structurels et systémiques assignent aux objets/sujets sociaux des rôles, des comportements et des pratiques.

Les *gender studies* sont parcourues par une foule de courants dont les domaines de recherche divergent. Anne-Charlotte Husson, auteure du blog « *Ça fait genre* », tente une définition du concept : « *Les études de genre constituent, depuis une quarantaine d'années, un champ de recherche universitaire qui prend pour objet les rapports sociaux entre les sexes* »<sup>14</sup>. L'asbl Sophia (réseau belge des études de genre) insiste aussi sur le fait que les *gender studies*, par cette diversité de champs d'études, permettent « *d'englober ainsi les travaux sur l'hétéronormativité et ceux qui articulent les dimensions de genre, de classe, de « race* ». *Les études de genre peuvent en effet s'interroger sur les effets*

11 DI MÉO, Guy. 2011. *Les murs invisibles : femme, genre et géographie sociale*. Recherches, Paris : Armand Collin, p. 7.

12 DE BEAUVOIR, Simone. 1949. *Le Deuxième Sexe : tomes I et II*. Paris : Gallimard, 1949, 400 p.

13 Pauline Terminièr Tiré de Rouge. *Le genre, sexe social* (17 novembre 2008). <https://www.genrespluriels.be/Le-genre-sexe-social> [page consultée le 20 juillet 2017].

14 HUSSON, Anne-Charlotte. Genre ? (s.d.). <https://cafaitgenre.org/genre/> [page consultée le 15 avril 2017].

des constructions de genre binaires (notamment sur les personnes transgenres) et prendre en compte l'imbrication des constructions genrées avec les autres inégalités sociales liées à l'âge, la religion ou encore le handicap. »<sup>15</sup> L'ensemble de ces recherches permet la théorisation des causes et des conséquences (spatiales, mais plus encore) de la domination masculine et dément les raisons biologiques qui auraient été les racines de l'organisation de notre société. Le genre, ainsi défini comme valeur culturelle, explique sous un nouvel œil la division sexuelle du travail qui assigne le plus souvent les femmes à la sphère reproductive et les hommes à la sphère productive.

Toujours dans les années 1970, en parallèle avec et à la lumière des *gender studies*, apparaît la géographie féministe qui remet en question l'androcentrisme de cette discipline. Dans un premier temps, la géographie féministe intègre les femmes dans la réécriture de la géographie et, dans un second temps, elle inclut le concept de genre et les relations qu'il induit. Nouvelle branche à part entière, cependant en marge pendant de longues années, la géographie féministe aspire aujourd'hui à percoler dans l'ensemble de la discipline.

Dans l'article *Espaces et femmes : pour une géographie renouvelée*<sup>16</sup>, les auteures identifient plusieurs domaines de recherches et certaines revendications de la géographie féministe :

- Les espaces domestiques, c'est-à-dire des lieux associés au travail féminin traditionnel ;
- La famille, plus particulièrement les nouveaux types de familles, expression des mutations qui touchent le vécu des femmes, reçoit une attention particulière (Fortin ; Rose ; Séguin et Villeneuve) ;
- Le foyer et son ouverture aux activités de production est également analysé (F. Mackenzie ; S. Mackenzie ; Pelletier) ;
- Les espaces domestiques comme lieux de la sociabilité féminine « traversés par des échanges et ouverts sur la communauté » (Fortin ; Carneiro et Lavinias ; S. Mackenzie) ;

15 Sophia asbl. *Etudes de genre ? Etudes féministes, études de genre... De quoi parle-t-on ?* (s.d.). <http://sophia.be/index.php/fr/pages/view/1325> [page consultée le 20 juillet 2017].

16 GILBERT, Anne, Damaris ROSE. 1987. *Espaces et femmes : pour une géographie renouvelée*, in *Cahiers de géographie du Québec*, n° 3183. pp. 137-141.

- Les espaces communautaires comme terrains d'émergence de la pratique politique des femmes (Carneiro et Lavinias ; F. Mackenzie ; Séguin et Villeneuve).<sup>17</sup>

Guy Di Méo, géographe français, développe également l'importance de la prise en compte de l'espace vécu et de l'émergence de la parole des femmes : « *En combinant approche du genre et géographie sociale, il est donc possible de proposer des méthodes de recherche qui permettent de préciser en quoi les représentations et les pratiques (celles des femmes dans ce cas) contribuent à forger des valeurs, des ambiances, des spatialités, ... Lesquelles engendrent à leur tour des formes géographiques d'urbanité et d'espaces de vie particulières.* »<sup>18</sup>

Enrichie par le travail des femmes racisées et/ou appartenant à des minorités diverses ainsi que par la notion d'intersectionnalité théorisée en 1989 par la professeure féministe spécialisée dans les questions de race et de genre Kimberlé Crenshaw<sup>19</sup>, la 3<sup>ème</sup> vague féministe fait apparaître les interactions entre les différentes formes de domination : genre, classe, race, sexualité, âge, etc. A la lumière de l'intersectionnalité, on comprend le caractère multifactoriel de la domination. Cette grille adoptée en sociologie et en réflexion politique examine des sujets subissant simultanément plusieurs formes de domination et/ou de discrimination et les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe qu'elles ne peuvent être expliquées que si elles sont étudiées ensemble. Dès lors, la sociologie de la ville ne peut à elle seule expliquer et résoudre l'ensemble des discriminations liées au genre.

<sup>17</sup> *Ibid.*, pp. 138-139.

<sup>18</sup> DI MÉO, Guy. 2011. *Les murs invisibles : femme, genre et géographie sociale*. Recherches, Paris : Armand Collin, p. 319.

<sup>19</sup> CRENSHAW, Kimberlé. 1989. *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*, in *University of Chicago Legal Forum* [En ligne], Vol. 1989 : Iss. 1, Article 8. URL : <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>

## CE QUE LES FEMINISTES FONT À L'ARCHITECTURE

S'il existe une profession au premier plan de cette lutte urbaine et à même de revoir en profondeur sa pratique de la ville, c'est précisément celle de l'architecte.

Comme nous l'avons vu précédemment, la dialectique entre architecture/urbanisme/géographie et genre a permis l'éclosion d'une nouvelle lecture féministe de la ville démontrant d'une part, l'existence d'espaces genrés spécifiques et, d'autre part, la contribution de l'espace à la production et la reproduction des rôles genrés. Les géographes, les sociologues, les urbanistes et les architectes féministes ont considérablement participé aux changements opérés au sein du paysage architectural, notamment en sortant la pratique spatiale de la ville de sa vision androcentrée et universaliste.

Si architecture et urbanisme sont intrinsèquement liés, la différence

d'échelle change leur influence sur notre vécu et notre influence sur leurs planifications et leurs usages.

A gros traits, l'architecture relève du particulier et l'urbanisme du général. L'Etat édicte des règles de vivre ensemble pour l'espace public. Après s'être saisis de la question du logement social pendant la période moderniste, les politiques se sont penchés ces dernières décennies sur l'enjeu des espaces publics révélés comme des lieux de cristallisation des frustrations et des violences des habitant·e·s. Aujourd'hui, cet investissement de l'espace public par les politiques se traduit, entre autres, par la mise en place de contrats de quartiers, par la création des concepts de ville créative/attractive avec ses lieux de loisirs, etc. Jacqueline Coutras, pionnière de la géographie du genre, lie le phénomène des violences urbaines (surtout en France, mais aussi dans le reste de l'Europe) à la restauration de l'identité spatiale masculine<sup>20</sup>. Yves Raibaud, spécialiste français de la géographie du genre, fait le même constat de cette « *ville des garçons* »<sup>21</sup> où « *les cultures masculines peuvent s'épanouir librement et sans complexe puisque la créativité et la liberté d'expression sont garants du pacte social* »<sup>22</sup>. En France, les lieux de loisirs profitent deux fois plus aux jeunes garçons et aux hommes qu'aux jeunes filles et aux femmes<sup>23</sup>. Ces chiffres sont symptomatiques du « *déni et consentement aux inégalités* » par les autorités publiques et réaffirment « *l'objectif visé par développement de cette offre [qui] est de canaliser la « violence des jeunes » (en réalité la violence des garçons) dans des activités positives.* »<sup>24</sup> Virginie Tume-laire, collaboratrice de l'asbl Amazone, au cœur des réseaux et synergies féministes belges, insiste sur la notion « *d'ordre public* » : « *Quant aux problèmes sexo-spécifiques rencontrés par les femmes dans l'espace public, le récent engouement des pouvoirs publics est avant tout mu par un souci de préserver l'ordre public bien plus que par un souci d'égalité.* »<sup>25</sup>

20 COUTRAS, Jacqueline. 2002-3. *Violences urbaines et restauration de l'identité spatiale masculine*. in *Espace, populations, sociétés. Questions de genre*. pp. 295-307.

21 RAIBAUD, Yves. 2015. *La ville faite par et pour les hommes : Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil. Égale à égal*. France : Belin. p. 3.

22 *Ibid.* p. 21.

23 *Ibid.* p. 16.

24 *Ibid.* p. 17.

25 Entretien avec Virginie TUMELAIRE, Centre de Documentation de l'asbl Amazone, réalisé le 12 juillet 2017.

Heureusement et paradoxalement, ce nouveau laboratoire urbain qu'est devenue la ville a aussi permis de faire éclore la parole des femmes. Les préconisations en termes de genre et d'espace public se dessinent de plus en plus clairement. Preuve en est le nombre de publications, de manuels, de boîtes à outils, de guides pour un urbanisme égalitaire. Par exemple, le *Guide référentiel Genre & espace public*<sup>26</sup> publié en 2016 par la Mairie de Paris, propose 5 « *indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire* »<sup>27</sup> avec, pour chacun d'eux, les questions à se poser<sup>28</sup> :

1. Circuler ;
2. Occuper l'espace : flâner, faire du sport ;
3. Être présentes et visibles ;
4. Se sentir en sécurité ;
5. Participer.

Ces 5 points résument, peu ou prou, les thèmes propres à la pensée urbanistique égalitaire émergente en Europe. Ils sont assortis de recommandations qui sont le produit d'études et de recherches théoriques (fruits des « *sachantes* ») ainsi que du travail des habitant·e·s via des processus de consultation, des ateliers, et, développées plus récemment dans le courant des années 2000-2010 en Europe, des marches exploratoires/sensibles. Cette dernière méthode connaît un succès considérable ces dernières années grâce aux urbanistes, aux géographes et aux sociologues de *think tanks* tels que Genre & Ville ou A Places Egales en France et d'associations comme Garance en Belgique. Ces marches constituent un outil qui permet « *d'associer les femmes en les rendant actrices de leur propre sécurité (théorie de l'empowerment*<sup>29</sup>) et en les aidant à se réapproprier l'espace public »<sup>30</sup>.

26 Le Service égalité intégration inclusion (SEII), Direction démocratie citoyens territoires (DDCT), Mairie de Paris. 2016. *Guide référentiel Genre et espace public : Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire*. s.l. 78 p.

27 *Ibid.* p. 1.

28 *Ibid.* pp. 18, 30, 43, 54, 66.

29 « *Au plan individuel, Eisen (1994) définit l'empowerment comme la façon par laquelle l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Certains parlent de processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation des personnes dans leur capacité à satisfaire leurs besoins, à régler leurs problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de leur propre vie.* » (Gibson, 1991, p. 359)

30 MASUREL, Hervé. 2012. *Guide méthodologique des marches exploratoires : Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier*. Cahiers pratiques (hors-série). Saint-Denis : Les Editions du CIV. p. 8.



L'attention portée au genre fait timidement son apparition dans les cahiers de charges des rénovations urbaines dans les grandes villes européennes et ce, en grande partie grâce à la *Charte européenne des femmes dans la cité*<sup>31</sup>, que nous évoquerons plus loin dans le texte. Des villes comme Vienne en Autriche et Rennes sont des exemples à suivre en matière d'urbanisme égalitaire. Vienne a d'ailleurs mis en place le *Co-Ordination Office for Planning and Construction Geared to the Requirements of Daily Life and the Specific Needs of Women focus on Gender Mainstreaming*, à l'origine d'une série d'infrastructures publiques et de logements *gender-sensitive*<sup>32</sup>.

L'intérêt général de la mise en place de règles urbaines de vivre ensemble et la dimension politique des espaces publics expliquent cette modification lente mais certaine dans notre manière de planifier et d'utiliser ces derniers vers plus d'égalité. De plus, de vastes programmes d'action des Nations Unies instaurés lors des conférences Habitat I (1976), II (1996) et III (2016) servent de cadre de référence aux États membres de l'ONU pour encourager le développement urbain, contribuant ainsi au développement économique des pays. Rappelons ici que le genre fait partie intégrante de ces programmes depuis Habitat II. C'est le résultat des mobilisations féministes des années 1980 et 1990 au niveau international. Pour rappel, la conférence mondiale sur les femmes de 1995 à Pékin en fut le point d'orgue et ses apports continuent à piloter la politique de genre des Nations Unies et de ses États membres.

Pour ce qui est de l'architecture égalitaire, les architectes féministes se heurtent à la sphère privée, là où l'État intervient peu. Par conséquent, sur ce plan, les architectes ne connaissent aucune contrainte lorsqu'il s'agit de la conception de logement privatif puisque ce dernier ne relève pas de préoccupations morales ou éthiques chapeautées par des règles publiques. Nombreux·ses sont celles et ceux qui héritent ou habitent un logement existant, préalablement bâti sur d'autres modèles de pensée et d'architecture que celui de l'égalité.

31 Conseil des Communes et Régions d'Europe. 2006. *La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*. Innsbruck : CCRE. 31 p.

32 Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning. 104 p.

Les lacunes à la fois dans l'enseignement et dans la pratique de l'architecture, mais aussi dans les cadres législatifs qui s'y rapportent, sont flagrantes et, contrairement à la discipline de l'urbanisme, un manuel recensant des clés efficaces pour un habitat égalitaire peine à voir le jour. Pourtant, même sans théorisation jusqu'à récemment, les femmes se sont toujours emparées de la question domestique à travers la littérature (les utopies féministes, entre autres), l'architecture, l'architecture d'intérieur, la recherche (les *gender studies* et la géographie féministe) mais aussi à travers leur expérience personnelle. Le nombre de personnes qui s'engagent à titre personnel ou collectif et construisent leur habitat en tenant compte d'un certain panel de valeurs va d'ailleurs grandissant. Comme nous le verrons dans le point suivant, quelques réflexions ont été menées et expérimentées de manière concluante.

## Bref panorama

En 1928, Paulette Bernège, journaliste spécialiste du travail ménager, publie l'ouvrage clé *Si les femmes faisaient les maisons*<sup>33</sup>. Désireuse de faciliter la vie quotidienne des ménagères, elle prodigue toute une série de « *bonnes méthodes destinées à affranchir la ménagère française de son asservissement aux tâches ménagères dévoreuses de temps.* »<sup>34</sup> : appareils électroménagers modernes, cuisines fonctionnelles, aménagements d'intérieur qui économisent les gestes et diminuent les distances, etc. Elle appuie ses propos par une série de calculs et d'arguments économiques afin d'interpeller les autorités publiques qui s'approprient à entamer l'un des plus gros chantiers immobiliers (250.000 logements à construire !) pour répondre à la crise du logement. A noter que ces réflexions relèvent, une fois de plus, du pratique et non du stratégique.

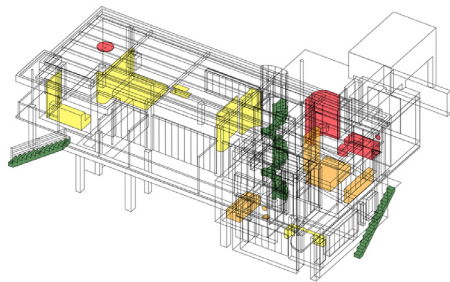
33 BERNÈGE, Paulette. 1928. *Si les femmes faisaient les maisons*. Paris : Mon chez moi. 60 p.

34 DUMONT, Marie-Jeanne. Automne 2012. *Si les femmes faisaient les maisons : la croisade de Paulette Bernège*, in *Criticat*, n°10, p. 56.

Effaçant les frontières entre mobilier et immobilier, l'architecte et designer anglaise Eileen Gray construit en 1926-1929 la Villa E-1027. Avant-gardiste, elle considère que chaque habitant·e doit se sentir libre et indépendant·e. Elle opère ce changement en concevant des espaces de vie flexibles, des chambres autonomes et un mobilier qui fait corps avec l'architecture (identifié par zones sur le schéma). Elle repense entièrement l'agencement traditionnel de la maison familiale.

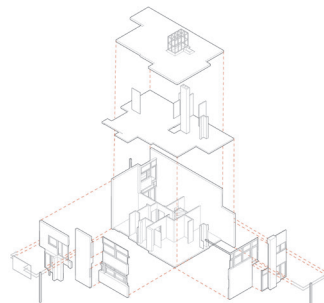
En 1924, la maison Schröder, première réalisation de l'architecte hollandais Gerrit Rietveld, constitue un manifeste féministe et moderniste suivant les principes de Stijl. Rietveld travaille en étroite collaboration avec la propriétaire des lieux, Truus Schröder (veuve avec trois enfants), portant la vision architecturale et les besoins de cette femme indépendante dans les murs de ce projet révolutionnaire. Innovants par l'organisation intérieure très ouverte et modulable mais également par leur ouverture aux angles sur l'extérieur, les espaces communiquent et se chevauchent visuellement.

1



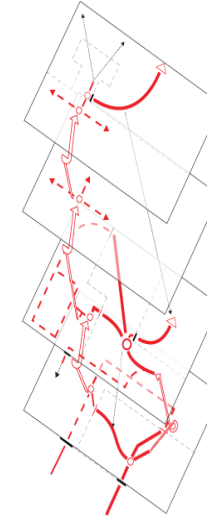
Villa E-1027, Eileen Gray, Roquebrune-Cap-Martin, 1926-1929

2



Maison Schröder, Gerrit Rietveld, Utrecht, 1924

Villa Stein de Monzie, Le Corbusier, Vaucresson, 1927-1928



3

Le Corbusier participe également à la réflexion sur l'espace domestique à travers la Villa Stein de Monzie bâtie en 1927-1928. La maison est divisée en deux suites privées, l'une pour le couple Stein et l'autre pour Gabrielle de Monzie et sa fille. On ne retrouve pas l'organisation spatiale conventionnelle avec la chambre principale pour les parents et les chambres secondaires pour les enfants et les invité·e·s. A l'écoute des deux commanditaires, Le Corbusier développe le principe de promenade et orchestre savamment les spatialités généreuses.

### L'architecture à la mesure de l'homme

*En 1945, Le Corbusier met au point le Modulor, gabarit universel à la mesure de l'homme moyen servant à la standardisation du mobilier. L'étalon moyen est masculin. Et, quand les femmes sont prises en compte par les designers, elles sont dans la cuisine et en tablier (comme c'était le cas dans les ouvrages de dimensionnement de Neufert qui constituent encore la référence actuelle).*

*En 1955, Henry Dreyfuss, designer industriel, publie l'ouvrage Designing for people. Pour la première fois, une femme, Josephine, et des enfants dont Joe Jr. sont mis·e·s en scène.*

Fin des années 1920, Charlotte Perriand s'illustre aussi comme designer. « *La femme* », comme le titrent les journaux, expose une salle à manger au Salon des Artistes Décorateurs à Paris en 1928.

Ouverte et connectée visuellement par les jeux de miroirs et par les baies à une multitude d'autres espaces dont celui de la cuisine, la salle à manger de Charlotte Perriand questionne, notamment par le mobilier, les stéréotypes qui caractérisent le modernisme rationnel et, de fait, masculin. Le fonctionnalisme n'était plus seulement l'affaire des hommes : il pouvait également participer à la libération domestique des femmes dès lors qu'on prenait leur opinion en compte.

Ces figures essentielles seront les précurseur-e-s de l'architecture égalitaire et, en 1977, l'architecte féministe Susana Torre organise au Brooklyn Museum une exposition consacrée aux femmes dans l'architecture américaine, « *Women in American Architecture : A Historic and Contemporary Perspective* »<sup>35</sup>. L'évènement offre une première vitrine aux femmes architectes et à leur révolution intérieure des maisons.

Le bureau londonien Matrix Feminist Design Co-operative prend le pas et, en 1984, ses architectes construisent à Londres le *Jagonari Women's Educational Resource Centre* avec la participation

<sup>35</sup> TUMELAIRE, Virginie. 2015. *Genre et espaces publics : Donner de l'espace à l'égalité de genre*. Bruxelles : Amazone asbl. p. 27.

**MesuRAGE du Vatican Roma, ORLAN, 1974**

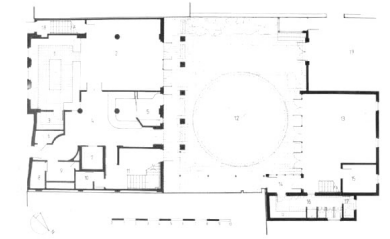
Dès les années 1970, les artistes féministes développent leurs représentations des femmes libérées des projections masculines.

Dans sa série de performances MesuRAGEs, l'artiste transmédia française ORLAN politise son corps : elle prend la mesure d'une rue ou d'une institution avec son propre corps comme étalon. L'artiste insiste sur le mot RAGE parce que les institutions qu'elle mesure et auxquelles elle se mesure incarnent la plupart du temps une domination masculine.

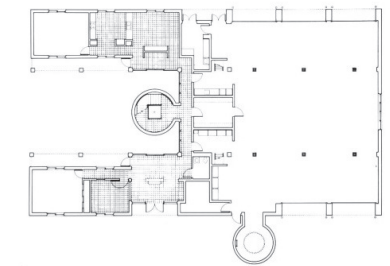


4-5

Jagonari Women's Educational Resource Centre, Matrix Feminist Design, Londres, 1984



6-7



Fire Station 5, Susana Torre, Columbus, 1984-1987

des femmes bengalies locales auxquelles le projet est destiné. Le projet est inclusif et intersectionnel puisqu'il répond à la diversité ethnique et religieuse. Les ornements des fenêtres rappellent les décors islamiques et dialoguent avec le revêtement en briques typique de la City. La cour de « l'Asie du Sud » et le dôme intérieur évoquent les bâtiments asiatiques et les écoles victoriennes.

En 1984-1987, Susana Torre met en application les enseignements de ses prédécesseur-e-s en construisant la Fire Station 5 à Columbus. Elle réorganise une station de pompier-ère-s pour favoriser l'intégration des employées. Pour ce faire, elle met en place des dortoirs privés et l'espace de liaison qu'était le dortoir commun (dont les femmes étaient auparavant exclues) est translaté vers la cuisine et vers la salle de sport avec des connexions visuelles sur le pôle incendie.

Les projets de nos contemporain·e·s engendrent d'autres innovations : des appartements ouverts sur les espaces communs, la garde partagée des enfants entre les habitant·e·s ou encore la communautarisation des espaces d'interaction sociale comme les cuisines. Ces innovations prennent souvent place dans les habitats communautaires ou participatifs, les co-housing, etc. De nombreux logements alternatifs questionnent et mettent en place différents modes d'habiter en communauté, plus attentifs à la répartition des tâches et à l'exécution de celles-ci. Cependant, les projets contemporains qui portent une attention appuyée au genre sont rares et les exemples manquent.

Toutefois, dans cette continuité, on peut citer aujourd'hui l'architecte hollandaise Lidewij Tuumers. Elle explore le *Tussen Ruimte* (entre-espaces, interstices urbains) car « *in de tussenruimte is nog plaats voor geluk* »<sup>36</sup> (*dans les interstices urbains, il y a encore de la place pour le bonheur*). Nouvelles typologies, slow architecture, cycles intelligents et inclusion sont ses maîtres mots. Cette architecte a mis au point un format d'atelier avec les femmes pour les éveiller à l'architecture et à l'urbanisme et pour leur donner des clés de compréhension afin de saisir les enjeux des projets et mieux s'approprier leur ville et leur lieu de vie. Lidewij Tuumers a conçu divers programmes très novateurs du point de vue du genre dont le *SOLO House*<sup>37</sup> (2004), une série de logements (non-construits) individuels avec un intérieur flexible pour des professionnel·le·s de tous âges. Ce projet expérimente les différentes façons de vivre seul·e.



SOLO House, Tussen Ruimte, 2004

8

Les habitats *SOLO* sont économes en espace (minimum 3 niveaux de 21m<sup>2</sup>), en énergie (énergie solaire, ventilation automatique et récolte de l'eau de pluie) et en entretien ménager. Ils offrent une variété de fonctions et d'arrangements selon les usages. La maison individuelle se déploie selon différentes configurations : pour une personne seule, pour un couple, pour loger un·e invité·e, pour organiser un dîner entre ami·e·s, etc. Elle peut être autonome ou intégrée dans le bâti préexistant grâce à sa structure en fer et ses panneaux démontables légers. Le·a propriétaire ou le·a locataire choisit une finition intérieure et extérieure qui correspond à la fois à son budget et à l'environnement urbain.

<sup>36</sup> Tussen Ruimte. *Tussen Ruimte* (s.d.) <http://tussen-ruimte.nl/> [page consultée le 15 avril 2017].

<sup>37</sup> Tussen Ruimte. *Solo House* (2004). <http://www.tussen-ruimte.nl/page.php?id=A-0002> [page consultée le 20 juillet 2017].



La maison des Babayagas, Jade et Sami Tabet, Montreuil, 2009-2012

9

Entre 2009 et 2012, la maison des Babayagas, une résidence autogérée, participative, écologique, engagée et réservée aux femmes, est construite à Montreuil. Les babayagas sont des créatures mi-sorcières, mi-ogresses qu'on peut croiser dans la littérature russe. A la fondation du projet, on trouve la militante féministe Thérèse Clerc ainsi que 20 femmes âgées entre 60 et 80 ans et 4 jeunes de moins de 30 ans. Elles veulent « *changer l'imaginaire social de la représentation des vieux* »<sup>38</sup>. L'immeuble de trois étages comprend 20 studios (entre 25 et 35m<sup>2</sup>) et des espaces collectifs (terrasse pour jardinage, bibliothèque, ateliers pour les artistes, salles de conférences et de réunions). Le projet a été conçu par l'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Jade et Sami Tabet, main dans la main avec les futures habitantes qui ont porté le projet et tempêté auprès des autorités de la ville pour qu'il voie le jour. L'office des HLM de Montreuil est propriétaire. Les loyers sont donc bas et fixés entre 250 et 700 €/mois selon les appartements. A la question « *Pourquoi des femmes seulement, à l'heure où l'on prône la non-discrimination tous azimuts ?* »<sup>39</sup>, Thérèse Clerc répond : « *Parce que, [...], à leur âge, tous les hommes sont morts ! Plus sérieusement, c'est l'esprit*

38 BOUCHER, Paul. Béguinage et maison Babayaga : l'habitat participatif pour seniors (6 mars 2016). <https://www.consoglobe.com/beguinage-maison-babayaga-participatif-cg> [page consultée le 20 juillet 2017].

39 MICHEL-CHICH, Danielle. *La Maison des Babayagas, un projet pour vieilles qui décoiffe...* (27 novembre 2012). <https://blogs.mediapart.fr/danielle-michel-chich/blog/271112/la-maison-des-babayagas-un-projet-pour-vieilles-qui-decoiffe> [page consultée le 20 juillet 2017].

40

*même de solidarité totale, et de l'intimité qu'elle implique, entre les habitantes, qui implique la non-mixité.* »<sup>40</sup>

L'architecte Eva Kail et le service de planification urbaine de Vienne ont publié *Gendermainstreaming in Urban Planning and Urban Development*. Ce manuel recense différentes préconisations pour un urbanisme et une architecture tenant compte de la dimension du genre. On y trouve plusieurs typologies de logements qui tiennent compte des différentes configurations (en couple, seul·e, avec un·e ami·e, en faisant chambre à part, avec un ou plusieurs jeunes enfants, avec un ou plusieurs adolescent·e·s, avec une personne âgée, etc.) et qui s'adaptent aux exigences de la vie quotidienne par la mise en place d'appartements flexibles, d'espaces communs et de locaux annexes, de terrains de jeux en vue et à portée de voix des appartements, des services et des magasins à proximité du logement, etc. Ces éléments facilitent la vie des habitant·e·s qui passent beaucoup de temps chez eux·elles et/ou dans l'environnement direct de leur lieu de vie. Le manuel conseille également la création d'espaces verts extérieurs à proximité du logement pour y accomplir quelques tâches quotidiennes extérieures (réaliser de petits travaux manuels, suspendre le linge, etc.) ou pour laisser les enfants sortir de manière indépendante tout en restant proches du lieu de vie.<sup>41</sup>

Les connexions entre le logement et les espaces publics ou semi-publics sont aussi un des enjeux de la ville égalitaire. Plus les buildings montent, plus on perd le contact entre les logements et les espaces extérieurs ou publics et, de fait, moins on peut partager entre habitant·e·s, voir, entendre et, par exemple, surveiller les enfants : « *Déjà depuis le troisième étage, de tels contacts sont limités et les relations avec le rez-de-chaussée réduites. Depuis le 5<sup>ème</sup>/6<sup>ème</sup> étages, toutes les relations avec le rez-de-chaussée sont définitivement rompues (cf. Gehl Jan, 2010, p. 40ff.).* »<sup>42</sup>

40 *Ibid.*

41 Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning, p. 28.

42 *Ibid.* p. 34

41

Ces connexions avec les espaces verts et/ou publics nécessitent la mise en place de ces derniers. Le manuel préconise des rez-de-chaussée avec une mixité d'usages et la présence de services : magasins, logements, jardins d'enfants, etc.

Eva Kail et son équipe ont mis en pratique la théorie dans une série de projets viennois. Le premier d'entre eux est la *Frauen-Werk-Stadt I*<sup>43</sup> construit entre 1992 et 1997. C'est le plus grand exemple de développement résidentiel et urbain axé sur les femmes en Europe. La mise en œuvre de ce projet pilote a porté l'attention sur des femmes expertes en architecture et impliquées dans le développement urbain. Pour la première fois, les critères de construction pour un habitat favorable aux femmes (*frauengerechte*) et aux exigences de leurs pratiques quotidiennes ont été appliqués et l'applicabilité de ces critères a pu être vérifiée. La facilitation du travail domestique et des tâches liées à la famille, la promotion du bon voisinage, la présence de services (magasins), la mise en place d'infrastructures communautaires (garages, jardins d'enfants, médecin, police), de nouvelles typologies d'habitats, des couloirs et des escaliers avec un éclairage naturel, des contacts et un milieu de vie où les habitant·e·s rentrent chez eux-elles en toute sécurité : tels étaient les objectifs de ce projet d'une superficie de 2,3 ha et de 357 appartements. C'est le projet de Franziska Ullmann qui fut sélectionné car il offrait une variété de bâtiments et d'espaces ouverts : une place centrale, des rues résidentielles, des cours, des jardins et des terrains de jeux. Les architectes Gisela Podreka, Elsa Prochazka et Liselotte Peretti l'ont secondée dans les travaux techniques. L'architecte paysagiste Maria Auböck s'est chargée des espaces verts.

Après le succès de la *Frauen-Werk-Stadt I*, et suite à l'évolution démographique et sociale de Vienne, la *Frauen-Werk-Stadt II*<sup>44</sup> voit le jour entre 2000 et 2004 sous la houlette de l'architecte Christine Zwingl. Le thème du projet est le suivant : « *La vie assistée et la planification*

43 Stadt Wien, Magistratsdirektion – Geschäftsbereich Bauten und Technik, *Frauen-Werk-Stadt I – Alltagsgerechtes Planen und Bauen* (s.d.). <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/pdf/werk1.pdf> [page consultée le 20 juillet 2017].

44 Stadt Wien, Magistratsdirektion – Geschäftsbereich Bauten und Technik, *Frauen-Werk-Stadt II – Wohnen im Alter* (s.d.). <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/pdf/werk2.pdf> [page consultée le 20 juillet 2017].



10-11



Frauen-Werk-Stadt I, Franziska Ullmann, Vienne, 1992-1997



12-13



Frauen-Werk-Stadt II, Christine Zwingl, Vienne, 2000-2004

*de tous les jours et respectueuses des femmes* ». L'assurance d'un bon voisinage attire les personnes âgées et, d'autant plus les femmes qui représentent la plus grande proportion de célibataires dans la ville. De plus, ce sont généralement des femmes - professionnelles ou membres de la famille - qui apportent soutien et soin aux personnes âgées. Les objectifs du projet étaient de créer un cadre de vie pour les personnes âgées qui offre un maximum d'autonomie, de sécurité et la possibilité de compter sur un réseau de soutien professionnel et familial en cas de besoin.



[ro\*sa] Kalypso, Sabine Pollak, Vienne, 1992-1997

14

Créée en 2003, l'association [ro\*sa]<sup>45</sup> regroupe plusieurs habitantes. L'association a mis sur pied plusieurs projets dans différentes villes.

En 2006, avec l'aide de l'architecte Sabine Pollak, le groupe de femmes [ro\*sa] Kalypso réhabilite une ancienne usine du 12<sup>e</sup> arrondissement de Vienne.

Le *Frauenwohnprojekt* [ro\*sa]<sup>46</sup>, situé dans le quartier de Donaustadt (22<sup>e</sup> arrondissement de Vienne), a été construit entre 2003 et 2009 par les architectes Roland Köb et Sabine Pollak du bureau Köb&Pollak. Calqué sur le modèle de solidarité des « communautés villageoises », les femmes de différentes générations se sont organisées au sein de l'association [ro\*sa] pour créer un logement adapté aux différentes phases de la vie. La communauté accueille les femmes de tous âges, les familles monoparentales, les personnes âgées, les femmes à faible revenu, les célibataires, les couples. Les hommes partenaires peuvent vivre au sein de la communauté, mais les baux sont toujours conclus avec les femmes. En 2012, le projet *imElften* [ro\*sa]<sup>47</sup> voit le jour dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Vienne grâce aux architectes Cornelia Schin-

45 [ro\*sa], *FRAUENWOHNPROJEKTE in Wien* (s.d.). <http://www.frauenwohnprojekt.info/pages/frauenwohnprojekte.php> [page consultée le 20 juillet 2017].

46 Next room, Frauenwohnprojekt [ro\*sa] Donaustadt (s.d.) <https://www.nextroom.at/building.php?id=33374> [page consultée le 20 juillet 2017].

47 [ro\*sa], [ro\*sa] imElften (s.d.) <http://simmering.frauenwohnprojekt.info/> [page consultée le 20 juillet 2017].

44

dlar et Rudolf Szedenik du bureau s&S Architekten. La formule a tellement de succès qu'un quatrième projet est en gestation.

Le manuel dresse également une liste des critères pour évaluer l'équité entre les genres et l'aptitude à répondre aux besoins quotidiens dans les projets d'habitation, reprise et traduite ci-dessous<sup>48</sup> :

Critères	Commentaires
<i>Circulation/ circuits de communication interne</i>	
Taille raisonnable des communautés résidentielles	Si un bloc ou un bâtiment comprend plus de 30 logements environ, la communauté résidentielle risque de devenir anonyme, ce qui entrave ou même empêche le contrôle social.
Zones d'entrée clairement organisées permettant un contact (visuel ou sonore) avec les appartements environnants	Si la porte d'entrée est placée à plus de 2 m à l'intérieur du bâtiment ou à l'intérieur d'un passage, le contact (visuel ou sonore) avec les étages environnants (rez-de-chaussée ou premier étage) est rendu difficile. Les zones d'entrée qui se projettent loin dans le bâtiment peuvent même créer des niches avec une faible visibilité.
Entrées/sorties sans barrière vers le jardin ou la cour	Chaque entrée du bâtiment devrait être sans barrière et tous les escaliers de circulation devraient avoir une sortie directe et sans barrière dans l'espace commun ouvert (jardin/cour).
Éclairage naturel pour les couloirs et les escaliers	Les escaliers et les couloirs d'un étage donné devraient comporter un éclairage naturel partout.
Zones de circulation améliorant la communication	Des zones de rencontres attrayantes dans les zones d'entrée ou dans les étages supérieurs favorisent la communication entre les résidents.
Parking bien organisé avec un accès direct	L'accès direct au parking doit être assuré depuis tous les escaliers menant aux appartements, c'est-à-dire sans long couloir ou sans grille trop complexe.
Éclairage naturel pour le parking	L'éclairage naturel pour le parking améliore le sentiment subjectif de sûreté et de sécurité des utilisatrices. Idéalement, les personnes à l'intérieur du parking peuvent également être vues et entendues de l'extérieur.
<i>Logements</i>	
Orientation attractive	Les habitations devraient au moins en partie faire face à l'ouest ou au sud
Ventilation traversante	La ventilation traversante des logements devrait être possible. La ventilation croisée est possible pour tous les appartements s'étendant sur toute la profondeur d'un bloc, pour les appartements équipés de fenêtres placées approximativement en angle droit les unes des autres (appartements d'angle) et pour les maisonnettes qui s'étendent sur toute la profondeur du bâtiment au moins sur un niveau.
Superficie des pièces >10 m <sup>2</sup> , hauteur sous plafond >2,5 m	Les salons et les salles de séjour devraient être d'une taille minimale pour améliorer la flexibilité d'utilisation. A part les chambres d'enfants qui sont généralement les plus petites pièces, toutes les pièces doivent atteindre la taille minimale recommandée de 12 m <sup>2</sup> .

48 Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning, p. 88-89.

45

Utilisation flexible pour les appartements de type B	Il est recommandé que les pièces des appartements de type B (deux pièces) soient accessibles séparément pour améliorer la flexibilité d'utilisation (par exemple, cela augmente le niveau de vie privée des parents célibataires).
Eclairage naturel direct et ventilation des cuisines	Les unités de cuisine/kitchenette doivent être situées à proximité des fenêtres pour assurer un éclairage naturel direct et une ventilation. En conséquence, les personnes dans la cuisine peuvent voir et entendre (et être vues et entendues) à l'extérieur. Le contrôle social est amélioré et il est plus facile de s'occuper de jeunes enfants.
Débarras ou niches de stockage en suffisance	Les débarras/niches de stockage à l'intérieur des appartements devraient en tout cas être supérieurs à 1,5 m <sup>2</sup> en tout.
<i>Espaces communs</i>	
Salles communes attrayantes	Les salles communes devraient comporter un éclairage naturel et une ventilation, disposer d'eau courante et peut-être d'une kitchenette et être accessible depuis tous les escaliers menant aux appartements par des zones communes sans barrière (par exemple, pas par la rue ou le parking souterrain). Idéalement, elles devraient avoir une sortie directe sur le jardin ou le toit-terrasse.
Salles de jeux attrayantes pour les enfants	(Voir aussi les remarques ci-dessus concernant les salles communes) Si le lot ne possède pas de terrain de jeux pour enfants, la salle de jeux proposée comme alternative doit mesurer au moins 50 m <sup>2</sup> et être dotée d'équipements de jeux adaptés aux enfants vivant dans le bâtiment.
Salles de stockage pour les bicyclettes et les poussettes bien situées et en suffisance	Au moins 2 m <sup>2</sup> (correspondant approximativement à l'espace occupé par une bicyclette) devraient être fournis pour chaque habitation comme espace de stockage pour les vélos et les poussettes. Cet espace doit être verrouillable, sans barrière et dans un endroit facilement accessible (au rez-de-chaussée ou au premier étage). Pour promouvoir la mobilité écologique à Vienne, un espace de 4 m <sup>2</sup> est recommandé pour chaque habitation. Chaque escalier devrait disposer directement d'une telle zone correspondant au nombre d'appartements desservis par cet escalier. La configuration de cet espace devrait permettre un stockage efficace des vélos.
Local pratique de stockage des déchets	Si possible, le local de stockage des déchets devrait être directement accessible depuis tous les appartements par l'escalier, par une voie courte et précise.
Buanderies attrayantes	Les buanderies devraient comporter un éclairage naturel et une ventilation. Pour des raisons de sécurité perçues subjectivement, ils devraient être situés au rez-de-chaussée, au premier étage ou au niveau du toit. Idéalement, il devrait y avoir un axe visuel de la buanderie à la cour de récréation/salle de jeux/toit-terrasse pour faciliter la combinaison des tâches ménagères et de la garde des enfants.
Salles de stockage facilement accessibles et en suffisance	Les salles de stockage hors des appartements devraient dans tous les cas être supérieures à 2 m <sup>2</sup> par habitation. Il faut favoriser des chemins d'accès courts et simples. Les locaux de stockage de plus de 4 m <sup>2</sup> par habitation sont une caractéristique positive.

<i>Espaces ouverts</i>	
Espaces ouverts privés facilement utilisables	Les appartements doivent disposer d'un espace privé ouvert ou extérieur. Les terrasses, les balcons et les loggias devraient avoir au moins 1,20 m de profondeur pour permettre un aménagement facile. L'accès au jardin des résident·e·s depuis l'extérieur facilite l'entretien du jardin.
Espaces ouverts collectifs facilement utilisables et en suffisance	Les espaces ouverts communs devraient être accessibles directement depuis tous les escaliers et sans barrière. Leur mise en place favorise une communication de bon voisinage. Les espaces communs supplémentaires sur le toit ou à l'intérieur du bâtiment sont un atout positif : ils peuvent être utilisés pour éviter les conflits (par exemple, quand l'espace ouvert commun est occupé par un groupe bruyant et expansif).
Aires de jeux attrayantes pour les bambins	Pour les aménagements avec plus de 15 habitations, une aire de jeux pour enfants d'au moins 30 m <sup>2</sup> doit être fournie avec un équipement adapté à l'âge. Il est recommandé d'y placer une toilette publique.
Aires de jeux attrayantes pour les enfants	À partir de 50 logements, une aire de jeux pour enfants d'au moins 500 m <sup>2</sup> dans un endroit facilement accessible doit être fournie avec un équipement adapté à l'âge. Il est recommandé d'y placer une toilette publique.

En Europe, la réflexion sur l'espace et le genre est nourrie par l'apport d'autres contemporain·e·s : Hilde Heynen (professeure d'architecture, spécialisée en genre, à la KUL), Els Devos (docteure en architecture et professeure, spécialisée dans le genre et l'architecture intérieure, à l'UAntwerp), Yves Raibaud (spécialiste de la géographie du genre), Chris Blache (consultante en socio-ethnographie et co-fondatrice de Genre et Ville), Pascale Lapalud, (urbaniste, designer et co-fondatrice de Genre et Ville), Dominique Poggi (sociologue et co-fondatrice d'A Places Egales), Marie-Dominique de Suremain (urbaniste et co-fondatrice d'A Places Egales), Sylvette Denèfle (professeure de sociologie), Jacqueline Coutras (géographe et sociologue), Eva Kail (experte en genre et membre du groupe de planification urbaine de la ville de Vienne), etc.

D'autres modes d'habiter, plus radicaux et moins consensuels, existent : squats féministes (par exemple, le Liebig34 à Berlin), habitats communautaires féministes (par exemple, les GynePunk à Calafou, Catalogne), etc. Puisqu'ils sont généralement le fruit de l'investissement de bâtiments préexistants, il est difficile de dessiner les contours des changements purement architecturaux opérés dans ces lieux.



---

## Les néobéguinages

C'est dans le prolongement de toutes ces réflexions sur un habitat qui cherche à écarter toutes traces de domination que se situent les nouveaux béguinages. Nous appelons « néobéguinages » les béguinages anciens réhabilités (comme c'est le cas à Courtrai et à Louvain) ainsi que les nouvelles constructions prenant l'appellation « béguinage » (comme c'est le cas à Dortmund et à Lauzelle). D'ailleurs, selon Silvana Panciera, « *Le féminisme y est pour beaucoup dans la réactualisation des béguinages* »<sup>49</sup>. En effet, comme l'explique Paul Boucher, ancien professeur universitaire, certain·e·s ont vu dans les béguinages, modernes ou anciens, un lieu « *où s'associent librement des femmes de tous âges et conditions dans le but de vivre en communauté, de s'entraider et de se ressourcer* »<sup>50</sup> ou « *une solution particulièrement bien adaptée au problème du vieillissement de la population européenne* ». Dans les deux cas, les béguinages « *partagent les principes de l'habitat participatif et solidaire* »<sup>51</sup> Paul Boucher trace aussi un parallèle évident entre la maison des Babayagas et les néobéguinages.

Il sera intéressant de dégager les points de force, les intersections, les singularités communes de 4 néobéguinages :

- au travers de mon analyse de 4 néobéguinages, qu'ils soient situés dans des ensembles existants ou dans de nouvelles constructions ;
- sous le prisme des innovations et des caractéristiques architecturales des projets féministes présentés ci-dessus ;
- à la lumière des critères du *Manual Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*<sup>52</sup> de Vienne qui évaluent l'équité entre les genres et l'aptitude à répondre aux besoins quotidiens dans les projets d'habitation.

49 Entretien avec Silvana PANCIERA, sociologue, auteure du livre *Les béguines* (Fidélité, 2009) et collaboratrice du Centre Européen de Rencontre et de Ressourcement, réalisé le 16 mai 2017.

50 BOUCHER, Paul. *Béguinage et maison Babayaga : l'habitat participatif pour seniors* (6 mars 2016). <https://www.consoglobe.com/beguinage-maison-babayaga-participatif-cg> [page consultée le 20 juillet 2017].

51 *Ibid.*

52 Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning, p. 88-89.

## Y A-T-IL UNE FEMME DANS L'ATELIER ?

Outre le sexisme et les inégalités systémiques fondées sur le genre à grande échelle, c'est aussi à l'échelle de l'architecture comme profession (et pas seulement comme pratique) qu'il est intéressant de jeter un œil critique. L'architecture est indéniablement un milieu misogyne. L'hégémonie masculine ne participe pas seulement au phénomène de sexualisation des intérieurs et de spatialisation discriminante. Elle dresse sans cesse inégalités et discriminations. Elle invisibilise les femmes architectes. Elle ne les laisse pas (ou peu) prendre part aux décisions et à la planification du bâti.

En dépit de la nette augmentation de femmes architectes ces dernières années, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- En France : La France compte 29.831 architectes et agréé·e·s en architecture inscrit·e·s au tableau de l'Ordre fin 2013. « [...] *La population demeure majoritairement masculine, malgré*

une population féminine en croissance régulière : 25 % des architectes sont des femmes en 2013, contre 7,5% en 1983. Parmi les nouveaux inscrits en 2009, on comptait 39% de femmes. »<sup>53</sup>

- En Belgique : « *La Belgique compte 13.987 architectes inscrits à l'Ordre au 1<sup>er</sup> juin 2015.* » 67,88% des architectes sont des hommes et 32,12%, des femmes.<sup>54</sup>

Si la parité est quasi atteinte en faculté d'architecture et d'urbanisme (à l'ULB, pour le domaine d'études « Art de bâtir et urbanisme » : on trouve 49% de femmes pour 51% d'hommes sur un total de 1.270 d'étudiant·e·s régulièrement inscrit·e·s pour l'année académique 2015-2016<sup>55</sup>), ce ratio diminue considérablement après les études, dans l'exercice de la profession et au niveau des postes à responsabilités.

A cet égard, le « cas » Denise Scott Brown est éloquent. Cette éminente architecte travaille dans l'agence qu'elle dirige avec son mari Robert Venturi et a enseigné à la prestigieuse UCLA. Elle a également signé et cosigné des publications et des traités d'architecture de notoriété internationale. Dans l'article *Sexisme et star system en architecture*<sup>56</sup>, elle confronte ses idées initiales couchées sur papier en 1975 et ses constats actuels sur un thème qui lui tient particulièrement à cœur depuis toutes ces années : la condition des femmes.

Il s'agit d'un véritable plaidoyer pour l'exercice de l'architecture en toute égalité des genres. L'architecte, mot épïcène (ni masculin, ni féminin : neutre), véhicule dans l'imaginaire collectif une multitude de clichés sexistes et discriminants. L'auteure les épingle pour mieux les déconstruire avec, pour toile de fond, le *starchitecture system*.

53 Ordre des Architectes. *La profession en chiffres* (s.d.). <http://www.architectes.org/la-profession-en-chiffres-0> [page consultée le 20 juillet 2017].

54 Ordre des Architectes. *Quelques chiffres...* (2015). <http://www.ordredesarchitectes.be/fr-be/ordre-des-architectes/presentation/statistiques> [page consultée le 20 juillet 2017].

55 Université Libre de Bruxelles. 2016. *Rapport 2015-2016 sur l'état de l'égalité de genre à l'ULB*. [En ligne] p. 97. URL : <http://www.ulb.ac.be/ulb/presentation/docs/rapportgenre20152016.pdf>

56 DIDELO, Valéry, DENISE SCOTT BROWN. Automne 2012. *Ce que les femmes font à l'architecture - Sexisme et star system en architecture (1975)*, in *Criticat*, n°10, pp. 64-77.

Elle accuse la société dans son ensemble (modèle patriarcal et sexisme transmis dans l'enseignement, les médias, etc.) de générer et de maintenir des discriminations mécaniques, en relations mutuelles, interdépendantes. Selon elle, le *starchitecture system* exacerbe les problèmes engendrés par le sexisme : « *En architecture, tout corps de théories et de projets semble devoir être associé par les critiques à un individu unique, et plus leur critique est exaltée, plus elle se focalise sur cet individu.* »<sup>57</sup> Et forcément, cet individu est un homme : « *Le club de l'architecture exclut toujours les femmes.* »<sup>58</sup> Il faut ici entendre club dans son sens élitiste et fermé.

Le rapport qu'elle entretient avec son ami/amant/mari/associé Robert Venturi, la notoriété de leur agence et le nombre de publications relatives à leurs travaux communs permettent de mieux comprendre les conséquences du *starchitecture system* et les différences de traitement d'un individu et de son travail selon son genre. La femme de tête, Denise, est effacée : disparition de son nom chez les éditeurs et sur les couvertures des publications, faveur à la figure et à la parole du mari lors des interviews concernant leur architecture, etc. Denise est systématiquement assignée à son statut de femme et/ou d'épouse, rarement à celui d'architecte et associée. Et ce, malgré les notes d'informations à l'intention des journalistes rappelant le rôle, égal, même si différent, de Denise dans le processus créatif en atelier. A tel point qu'en 2013, des étudiantes d'Harvard du groupe *Women in Design*, appuyées par le *Women in Architecture Award*, lancent une pétition afin de remettre le prix Pritzker (le « Nobel » de l'architecture) à Denise Scott Brown au même titre que son associé, lauréat en 1991 et, ainsi, réparer cette injustice.

Ce double système (*starchitecture system* et sexisme) éprouvé par Denise et par de nombreuses autres architectes est ressenti si aliénant qu'il leur fait douter d'elles-mêmes, de leurs compétences et de la place qu'elles occupent. Elle regrette aussi l'inaccessibilité tacitement organisée vis-à-vis des femmes architectes aux niveaux supérieurs de créativité, de responsabilité, de partenariat et de représentation. C'est

57 Ibid.

58 Ibid.

le tristement fameux plafond de verre (*glass ceiling*), heureusement traversé par certaines, Denise en tête et Zaha Hadid, autre figure de proue. Denise a longtemps tu sa colère pour ménager les susceptibilités et pour ne pas freiner sa carrière. Aujourd'hui, elle se bat contre le sexisme qu'elle subit au quotidien, elle milite, mais surtout elle enseigne en appliquant l'*empowerment*.

Conscientiser ces phénomènes, les rendre publics, les dénoncer et s'y opposer n'y change rien. Le *starchitecture system* maintient une hiérarchie pyramidale dans l'exercice de la profession d'architecte et fait fi de la multitude d'acteur-riche-s et de la complexité des relations que ces dernier-ère-s entretiennent. « *L'esprit de vedettariat en architecture est suscité par les autres.* »<sup>59</sup> Les « autres », partie prenante du système patriarcal, cherchent en la star un gourou, une figure paternelle. Qui plus est, les critiques d'architecture façonnent, en grande partie, le paysage architectural et ce, selon des critères « *indéfinissables* »<sup>60</sup>. Le concept de star ainsi développé expliquerait l'attitude *ad hominem* adoptée par de nombreux-euses critiques, qui, faut-il le rappeler, sont majoritairement des hommes.

Actuellement, bien que des mesures politiques tentent de contrer les problèmes de discrimination dans les agences américaines et bien que la parité soit rencontrée dans les rangs des écoles d'architecture, la profession est toujours aussi hostile envers les femmes. L'archétype du *starchitecte* diva « macho révolutionnaire » s'est transformé en architecte à la mode « dernière coqueluche de l'art », toujours aussi masculin mais dépourvu de tout engagement social. Cela étant, Denise Scott Brown oublie que certains, Shigeru Ban, en tête, ont gardé leur engagement social et une vision très politique (entendre ici polis, la cité) de leur exercice. Quant aux machos révolutionnaires, Rudy Ricciotti en première ligne, ils sont encore et toujours encensés par les critiques. Néanmoins, Denise garde l'intime conviction qu'un changement de pédagogie peut « *réduire le besoin de gourous chez les architectes ou susciter un besoin de gourous différents, plus responsables et*

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> *Ibid.*

*plus humains que ceux d'aujourd'hui* »<sup>61</sup>. Susciter un besoin de gourous plus humains, transformer la profession d'architecte, la féminiser jusqu'au sommet, ouvrir le club à toutes et tous : vaste programme !

Bien que certain-e-s mettent encore en doute aujourd'hui les fondements des combats féministes, si la ville est encore aujourd'hui modelée à l'usage magistral des hommes, c'est, entre autres, parce qu'elle est conçue et bâtie presque exclusivement par les hommes. On revient à l'un des points que soulevait Susana Torre dans sa conférence sur les apports des féminismes à l'architecture : la nécessité absolue de prendre en compte les identités des femmes et les féminismes comme modèles de représentation et de conception.

Les femmes, au même titre que les hommes, sont indispensables, depuis la cohorte d'étudiant-e-s jusqu'aux étages supérieurs de la créativité, de la représentation et des responsabilités dans le monde des bâtisseur-euse-s.

<sup>61</sup> *Ibid.*

## L'UTOPIE, UN « NON-LIEU »

Les utopies des féminismes constituent un apport essentiel à l'architecture. L'architecte française Léone Drapeaud s'est penchée sur les utopies féministes et leurs spatialités et expose l'interrelation entre utopie et architecture : « *L'utopie permet de rêver des renversements sociaux, des modes de fonctionnement, des relations humaines, et ce faisant, elle contribue à les construire. [...] Comme l'utopie sert à dessiner un ordre social idéal, l'architecture sert à inscrire dans l'espace un ensemble de valeurs humaines. L'architecture comme l'utopie témoignent de valeurs, d'idéaux, de relations entre les humains. A fortiori, l'espace suggéré dans les utopies transcrit de nouvelles valeurs dans des nouvelles mises en forme. L'étude des espaces de ces utopies féministes nous sert donc à identifier des caractéristiques spatiales des ordres sociaux utopiques et féministes.* »<sup>62</sup>

<sup>62</sup> DRAPEAUD Léone. 2016. *Songes de sorcières : Féminismes - Utopies - Spatialités. Mémoire de fin d'études en Architecture*, Université Libre de Bruxelles La Cambre-Horta. pp. 218-219.

### La Cité des Dames, Christine de Pizan, 1405

En 1405, la philosophe et poétesse française Christine de Pizan imagine une société allégorique et sa cité idéale. Les déesses de la Raison, de la Droiture et de la Justice aident tour à tour l'héroïne à bâtir les fondations et les murs (Raison), les bâtiments (Droiture) ainsi que les finitions et le peuplement de la cité (Justice). Cette citadelle protège les femmes nobles d'esprit, les dames. C'est un espace à part où les femmes sont à l'abri de la misogynie.

### Herland, Charlotte Perkins Gilman, 1909

En 1909, la sociologue et romancière américaine Charlotte Perkins Gilman publie l'histoire de trois étudiants américains à la recherche d'une société de femmes dont les légendes locales parlent. Arrivés à destination, ils sont enlevés par trois femmes. Les ravisseuses expliqueront à leurs prisonniers le fonctionnement de leur société non-mixte en confrontant ainsi les hommes à leurs attentes et leurs préjugés. Finalement, il,elle.s formeront trois couples qui, dès l'apparition des premiers conflits, tendront à justifier l'exclusion des hommes.

Sans les utopies telles *Herland* ou encore *La Cité des Dames*, la sociologie de la ville et la géographie n'aurait pas évolué ainsi vers une pensée et une pratique féministes, ou du moins, pas de cette manière. De plus, les utopies contribuent, tout comme la féminisation de la profession d'architecte, à la prise en compte, évoquée par Susana Torre, des identités des femmes et des féminismes comme modèles de représentation et de conception<sup>63</sup>. Nous développerons aussi plus loin ce que Susana Torre considère comme apports essentiels du féminisme à l'architecture.

Il existe une dialectique entre utopie/conception des idéaux et réalité/construction des villes. Elles se nourrissent l'une et l'autre. Liane Mozère, professeure de sociologie, écrit : « *Évoquer des utopies féministes, c'est-à-dire penser un « non-lieu », exige tout d'abord de repenser le vivre-ensemble qui fait société, non comme une forme stable, mais comme une possibilité.* »<sup>64</sup> S'il est certain que les utopies permettent de redessiner l'ordre social, il semblerait que les féminismes soient à jamais « cantonnés » à l'utopie, réduisant l'égalité à une chimère derrière laquelle nous ne cesserions de courir. Témoins contraires du non-lieu et de l'intangible, les béguinages offrent plus qu'une

63 TORRE, Susana. *Feminism and architecture*, conférence, *The Architectural League of New York* (18 mars 2014). <http://archleague.org/2014/07/feminism-and-architecture-video/> [page consultée le 17 avril 2017].

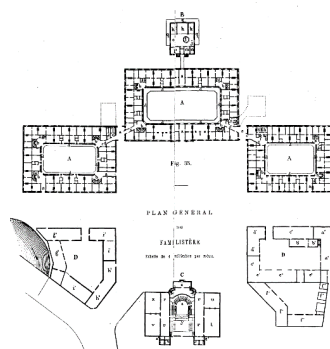
64 MOZÈRE, Liane. 2008. *Quelle actualité pour une utopie féministe ?*, in DENÉFLE, Sylvette (dir.). *Utopies féministes et expérimentations urbaines*. Géographie sociale. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 117-128.

possibilité du vivre-ensemble : il s'agit d'une réalité en marche.

Ensuite, Liane Mozère pose la question suivante « *Quelle actualité pour une utopie féministe ?* » et y répond par une analyse des réalisations de Fourier mises en parallèle avec la société de *Herland*. Rares sont les utopies qui ont été construites et les exemples les plus fameux qui nous sont restés sont les phalanstères du philosophe français Charles Fourier (1772-1837), réinterprétés et adaptés par l'industriel français Jean-Baptiste André Godin (1817-1888) dans ses familistères. Fourier se bat pour la libération sexuelle des femmes et critique la sujétion de celles-ci même si, paradoxalement, son discours est encore empreint des idéaux bourgeois de l'époque. Le phalanstère regroupe plusieurs bâtiments, entourés par une exploitation agricole, dans lesquels s'organise une communauté. Fourier met en application ses idéaux socialistes : critique de la société industrielle, valorisation du travail, de l'agriculture, des arts et des sciences, redistribution plus juste des ressources et des progrès sanitaires, création de crèches, etc. La planification et l'organisation spatiale de ces communautés demeurent très rigides et ordonnées et s'inspirent de la conception architecturale conventionnelle de l'époque. C'est peut-être ce qui explique la concrétisation de ces projets et leur (relative) pérennité.

Il est intéressant de constater, d'une part, que ces typologies se sont développées dans nos régions (le phalanstère La Colonie de Condé-sur-Vesgre, le familistère de Guise, le familistère Godin à Laeken) et, d'autre part, que leur organisation spatiale rappelle celle des béguinages : cour centrale, organisation du travail, espaces communautaires, etc. En effet, selon René Schoonbroodt, fondateur de Atelier de Recherche et d'Action Urbaines : « *Fourier proposait un monde rural bâti sur le modèle des couvents* »<sup>65</sup>. Godin comprend la condition ouvrière et décide d'aborder la question du logement pour optimiser son usine. A Guise, on retrouve un théâtre, des hammams ou des buanderies dans les communs. Les habitant·e·s organisent des fêtes païennes et des rituels de solidarité fondés sur l'amour libre à l'intérieur d'un groupe donné. Guise a perduré jusqu'en 1968 et l'usine fonctionne toujours aujourd'hui. C'est un cas rarissime.

65 Entretien avec René SCHOONBROODT, fondateur de l'ARAU, réalisé le 27 avril 2017.



15-16

Vue aérienne et plan du familistère de Guise,  
Jean-Baptiste André Godin, Guise, 1858-1883

Malheureusement, l'ambition des phalanstères et des familistères ne présente aucune réelle émancipation de classe car ils restent propriétés des patron·ne·s et les décisions ne sont pas participatives. C'est en haut qu'on décide. *A contrario*, les béguinages suivent une approche ascendante ou *bottom-up*, du bas vers le haut : les béguines décident pour elles et entre elles.

Quoiqu'il en soit, Mozère met en valeur le caractère processuel des utopies de Gilman et de Fourier. Alors que Fourier imaginait que ses phalanstères allaient se propager et gagner le reste de la société, Gilman imagine une société dans laquelle l'ordre social est continuellement remis en question. Le processus est continu et le modèle n'est jamais achevé. Selon Mozère, c'est ce « *faire processuel, un faire d'invention* »<sup>66</sup> qui est le dénominateur commun entre l'œuvre de Fourier et celle de Gilman.

L'utopie, par sa radicalité, pose également la question de la présence des hommes et de la mixité. Si la sororité est un concept cher aux utopies littéraires féministes, on retrouve cette même sororité au sein des béguinages. En littérature, dès que l'utopie est établie, on observe deux schémas narratifs dominants : l'acceptation des hommes

<sup>66</sup> MOZÈRE, Liane. 2008. *Quelle actualité pour une utopie féministe ?*, in DENÉFLE, Sylvette (dir.). *Utopies féministes et expérimentations urbaines*. Géographie sociale. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 117-128.

ou l'affirmation du droit de rester entre femmes. C'est par la non-mixité que les femmes s'octroient, dans un espace restreint, d'embrasser pleinement leurs droits humains, aujourd'hui encore souvent privilèges masculins : aller et venir, ou non, où elles veulent, comme elles veulent, quand elles veulent. Cette question de la mixité sera plus amplement développée plus loin.

Ainsi, selon Léone Drapeaud, les utopies féministes se fédèrent autour d'enjeux<sup>67</sup> qu'elle résume en trois catégories :

1. Processus plutôt qu'objet : ne pas se limiter à l'art de construire des bâtiments mais aussi inclure la politique de leur démantèlement, penser au caractère évolutif de l'espace, cultiver le ré-usage, l'adaptation, la transformation ;
2. Relations plutôt que hiérarchies : complémentarité des individus, interdépendance ville-campagne, relations et connexions spatiales et sociales, la famille et le groupe plutôt que l'individu ;
3. Réappropriation plutôt que rupture : prise de pouvoir sur l'espace, occupation/renversement/revendication de l'espace.

On retrouve ces trois leitmotifs dans les béguinages, anciens comme nouveaux :

1. Le processus s'est accompli au cours de 9 siècles dans le tissu urbain. Aujourd'hui, les béguinages sont réhabilités et s'adaptent aux nouveaux modes d'habiter, tout en gardant leurs fonctions sociales ;
2. S'il existait une hiérarchie entre les béguines et les grandes maîtresses, celle-ci était bien moindre que dans les monastères ou au sein du mariage par lequel l'épouse perdait tout droit. Les béguines étaient solidaires entre elles et assuraient leur autonomie. Aujourd'hui, les membres des communautés s'organisent horizontalement ;
3. Les béguines s'approprièrent en partie la ville. Aujourd'hui, les communautés s'installent encore en ville.

<sup>67</sup> DRAPEAUD Léone. 2016. *Songes de sorcières : Féminismes - Utopies - Spatialités*. Mémoire de fin d'études en Architecture, Université Libre de Bruxelles La Cambre-Horta. 237 p.

Le mode de vie des béguines et l'analyse de Mozère se recourent pour finalement répondre à la question de l'actualité des utopies féministes : l'un et l'autre valorisent les fonctions des femmes et leur octroient le rôle principal d'actrices du changement et de la société et ce, au travers du *care*. Mozère conclut : « *Charlotte Perkins, on le voit, n'est pas séparatiste, les êtres-femmes de Herland pourraient peut-être gagner à vivre avec des hommes, à condition que leur vivre ensemble ne perde pas le caractère foncièrement « hospitalier » de leur expérimentation. C'est sans doute là que Herland reste d'une réelle actualité, y compris politique.* »<sup>68</sup>

Au-delà de l'univers de *Herland*, c'est l'ensemble des utopies féministes qui trouvent leur actualité dans cette revalorisation du *care*. Mais pas seulement. L'urbanisme et l'architecture égalitaires y trouvent aussi leur salut. Dans le chapitre suivant, nous nous attacherons à développer le concept fondamental du *care*.

68 MOZÈRE, Liane. 2008. *Quelle actualité pour une utopie féministe ?*, in DENÈFLE, Sylvette (dir.). *Utopies féministes et expérimentations urbaines*. Géographie sociale. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 128.

## REVALORISATION DU CARE

A l'origine des philosophies et des théories dites « du *care* », on trouve Carol Gilligan, psychologue féministe américaine, qui publie en 1982 l'étude *In a different voice*<sup>69</sup> (traduite en 2008 en français par *Une Voix différente. Pour une éthique du care*). Elle définit le *care* comme la « *capacité à prendre soin d'autrui* ». Le *care*, c'est donc « *le caractère foncièrement « hospitalier »* » que Mozère évoque. Ce terme anglais englobe une série de concepts : le soin mutuel, la bienveillance, la sollicitude, l'attention, etc. Agata Zielinski, docteure française en philosophie, résume les différents aspects<sup>70</sup> du *care* présentés à l'origine par la politologue féministe américaine Joan Tronto<sup>71</sup> :

1. *Caring about*, se soucier de

Constater l'existence d'un besoin, reconnaître la nécessité d'y

69 Harvard University Press. Réédité en français en 2008 sous le titre *Une Voix différente. Pour une éthique du care*. Flammarion.

70 ZIELINSKI, Agata. 2010/12. *L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin*. In *Etudes : revue de culture contemporaine*, Tome 413. pp. 631-641.

71 TRONTO, Joan. 2009. *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : La Découverte, 2009, 239 p.

- répondre et évaluer la possibilité d'y apporter une réponse ;
2. *Taking care of*, prendre en charge  
Assumer une responsabilité par rapport à ce qui a été constaté, c'est-à-dire agir en vue de répondre au besoin identifié. La responsabilité est ici entendue comme une forme d'efficacité ;
  3. *Care giving*, prendre soin  
Opérer la rencontre directe d'autrui à travers son besoin, réaliser l'activité dans sa dimension de contact avec les personnes ;
  4. *Care receiveing*, recevoir le soin  
Pour le « donneur » de soin, reconnaître la manière dont celui qui le reçoit réagit au soin.

S'il est vrai que les femmes effectuent la grande majorité des tâches du *care*, elles n'y sont pas plus ou mieux prédisposées que les hommes. La délégation du *care* aux femmes s'explique culturellement et historiquement par le fait que les groupes dominés – dont les femmes - ont toujours hérité du travail domestique<sup>72</sup>. « *L'identité du genre féminin s'est donc construite autour d'une norme domestique, à la fois au niveau des rôles sociaux, des mythes et des représentations culturelles.* »<sup>73</sup> Regrettablement, certain·e·s théoricien·ne·s du *care* (la philosophe féministe américaine Nel Noddings, notamment) défendent une position naturaliste et essentialiste selon laquelle cette inclination au soin serait naturelle chez les femmes<sup>74</sup>, qu'il s'agirait d'une qualité ou encore d'une disposition féminine. Cependant, cette approche est discutable car elle fait fi des systèmes de domination qui conditionnent comportements et fonctions féminines et assignent des rôles genrés aux femmes. Et force est de constater que, comme l'ensemble des qualités supposées féminines, ces rôles souffrent de dévalorisation et de relégation.

72 TUMELAIRE, Virginie. 2015. *Genre et espaces publics : Donner de l'espace à l'égalité de genre*. Bruxelles : Amazonie asbl. p. 68.

73 DEGAVRE, Florence. 2011. *Le Care, une ressource pour repenser les métiers liés à la défense de la justice et de l'égalité*, in *Care et compétences transculturelles*, actes du colloque du 28 octobre 2011, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. pp. 11-12. URL : [http://unia.be/files/Z\\_ARCHIEF/fr.pdf](http://unia.be/files/Z_ARCHIEF/fr.pdf)

74 GARRAU, Marie, Alice, LE GOFF. 2010. *Care, justice, dépendance : Introduction aux théories du Care*. Philosophies. Paris : Puf. 170 p.

Sarah Lucia Hoagland, autre philosophe féministe américaine, insiste sur les dangers de la théorie naturaliste : « *Promouvoir le féminin, dont l'essence est l'agapé et l'amour inconditionnel, promouvoir cette conception de l'agir féminin, revient à encourager l'oppression.* »<sup>75</sup> Cette théorie revalorise effectivement le *care* par intérêt pratique, mais en invisibilisant les causes historiques et sociales de la dévalorisation du *care* et de la division genrée des tâches, sans donc tenir compte de l'intérêt stratégique. Marie Garrau et Alice Le Goff, docteures françaises en philosophie, rappellent que faire abstraction du contexte historique et social escamote purement et simplement deux principes essentiels. Primo, « *[...] l'histoire du care et de sa dévalorisation se confond avec l'histoire de la subordination des femmes et de leur confinement dans l'espace privé [...]* »<sup>76</sup> Secundo, « *[...] les relations de care, parce qu'elles sont des relations asymétriques mettant aux prises des êtres dépendants, sont des relations saturées de pouvoir. Ces deux faits sont tout à la fois problématiques et centraux : problématiques parce que leur reconnaissance peut sembler compromettre la tentative de Gilligan de montrer que les relations de dépendance constituent le lieu d'une expérience morale positive que l'idéal du care se donnerait pour tâche de ressaisir ; centraux, car, à moins d'une telle reconnaissance, un tel idéal restera considéré au mieux comme une « affaire de femmes » et au pire comme un instrument de leur oppression.* »<sup>77</sup>

Les femmes, conditionnées par le *care informel*<sup>78</sup>, mettent dès lors des stratégies en place et ajustent leur mobilité et leurs pratiques spatio-temporelles de la ville<sup>79</sup>. Ces stratégies, ces « *savoirs pragmatiques* », ces « *inventions du quotidien* » recoupent toute une série de critères : l'accessibilité pour les personnes invalides, la sécurité des enfants et la présence d'espaces de jeux, la mobilité des personnes âgées, la circulation avec une poussette, etc. Les urbanistes et les architectes doivent impérativement tenir compte de ces pratiques

75 *Ibid.*

76 *Ibid.*

77 *Ibid.*

78 « *Le Care informel se réfère aux activités d'aide aux proches sans contrat légal et généralement non rémunérées et au travail d'aide rémunéré mais illégal.* » (DEGAVRE, Florence. 2011. *Le Care, une ressource pour repenser les métiers liés à la défense de la justice et de l'égalité*, in *Care et compétences transculturelles*.)

79 TUMELAIRE, Virginie. 2015. *Genre et espaces publics : Donner de l'espace à l'égalité de genre*. Bruxelles : Amazonie asbl. p. 67.



qui intègrent les fragilités de chacun-e pour les sortir des espaces domestiques. Eva Kail nomme cet urbanisme inclusif le *gender-sensitive planning*<sup>80</sup>. Evidemment, le *care* doit devenir une responsabilité collective. De plus, Monika Jaeckel et Marieke van Geldermalsen, militantes féministes allemandes, observent que « *les hommes ont tendance à être plus facilement inclus dans les responsabilités familiales de « care-giving » quand ces tâches sont socialisées dans un cadre plus public et collectif.* »<sup>81</sup>

A l'instar des formes d'habitats participatifs et/ou communautaires développées au point suivant, la revalorisation du *care* traduit la volonté de (re)construire une société basée sur l'entraide et la solidarité. « *Le care exige un changement en profondeur des individus et par suite des systèmes.* »<sup>82</sup> rappelle François Jarraud, rédacteur en chef du *Café pédagogique* et ancien enseignant. L'éthique du *care* ou de la sollicitude est devenue un outil pédagogique et une prescription politique, mais également urbanistique et architecturale. La revalorisation du *care* est essentielle dans l'approche des béguinages considérés comme piste à suivre en architecture égalitaire. Il faut savoir que les béguines avaient instauré une logique du soin dans l'ensemble de leurs communautés : prise en compte des femmes âgées, des veuves, des femmes dans le besoin, des malades, des enfants, etc.

80 Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning. 104 p.

81 JAECKEL, Monika, MARIEKE, VAN GELDERMALSEN. 28 avril 2005. *Gender sensitive urban planning, communication pour le colloque Urbanism & Gender. A necessary vision for all*. Barcelone. Publié sous le titre *Gender equality and urban development: building better communities for all*, in *Global Urban Development*, issue 1, vol. 2, mars 2006. URL : <http://www.globalurban.org/GUDMag06Vol2Iss1/Jaeckel%20&%20van%20Geldermalsen.htm>

82 JARRAUD, François. *Le «care» un levier pour changer la donne en éducation ?* (9 février 2016). <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/02/09022016Article635905980957736070.aspx> [page consultée le 24 juillet 2017].

## GRAMMAIRE PARTICIPATIVE

Si la démarche processuelle est primordiale dans l'utopie, elle l'est tout autant dans le projet architectural. Il s'agit d'un processus à la fois dans l'élaboration du projet, mais aussi dans son usage, son ré-usage voire son démantèlement. Et, si les relations constituent un fondamental dans l'utopie, elles le sont aussi dans le projet architectural.

La combinaison de ces deux nécessités, processus et relations, prend forme dès la phase créatrice du projet architectural au travers du processus participatif. Les habitant-e-s se joignent à l'architecte dans l'exploration, l'analyse (notamment des besoins) et la conception.

La participation en architecture a éclos en réaction aux idées et aux pratiques du mouvement rationaliste, nourrissant la critique des logements modernistes, leur échelle démesurée ainsi que la standardisation et le fonctionnalisme de ces derniers, les jugeant inadaptés aux

besoins des usager·ère·s. Beaucoup contestent à la fois le modèle moderniste, « l'expertise » qui l'accompagne et la figure de l'architecte, seul détenteur tous les savoirs et toutes les compétences.

On rejoint ici la critique marxiste de la ville fonctionnelle qui déplore la primauté du système de production dans nos sociétés. L'habitant·e refuse d'être réduit·e à un·e simple consommateur·rice : il·elle est acteur·rice du projet et de son espace de vie.

Selon la docteure en architecture Judith Le Maire, il serait dommage de définir strictement un cahier de participation puisqu'elle en deviendrait systématisée, organisée, stéréotypée, mécanismes contre lesquels la participation s'oppose. Il est préférable dès lors de parler de « *grammaire* » de la participation. Par cette expression, Judith Lemaire explore « *les déclinaisons, les combinaisons et les facteurs de succès des participations, chacune unique, produites par les acteurs autour d'un projet ou d'une réalisation.* »<sup>83</sup> Nombreuses sont les déclinaisons – et non les méthodes – de la participation, leur relative efficacité et donc leurs résultats.

En Belgique, l'architecte Lucien Kroll et la jardinière Simone Kroll rejoindront ce mouvement critique dans les années 1970 et mettront en œuvre les principes de mutabilité qui leur sont chers. Il·elle·s s'inspirent de la méthode de l'*Open Building System* issu des travaux du SAR (*Stichting Architecten Research*) piloté par l'architecte allemand Nicolaas John Habraken. Le couple met en place une trame constructive sur laquelle viennent se greffer des murs mobiles ou porteurs afin de moduler les logements. Ainsi, « *la différenciation de vieillissement du bâtiment par rapport aux gens* »<sup>84</sup> est prise en compte et exprime le désir d'une architecture résiliente et pérenne parce que toujours en changement. C'est cette technique que les Kroll appliqueront pour la Mémé (maison médicale) de l'Université catholique à Bruxelles.

83 LE MAIRE DE ROMSÉE, Judith. 2009. *La grammaire participative. Théories et pratiques architecturales et urbanistiques 1904-1968. Thèse de doctorat en Architecture*, Ecole Doctorale d'Histoire de l'Art Architecture, Université Paris I Panthéon-Sorbonne. p. 9.

84 LE MAIRE, Judith, Irène LUND. Juin 2004. *Le psychodrame, les langues de chats et l'amaryllis... Interview de Lucien Kroll*, in *La Cambre et La Lettre Volée*. 2005. *Les cahiers de la Cambre Architecture : De la participation urbaine. La place Flagey, nouvelle série n°3*. Bruxelles. p. 142.

Au tournant de 1968, le recours « machinal » de certain·e·s professionnel·le·s aux processus participatifs alimente la triste impression que les architectes « *renoncent à leur droit d'élaborer des formes* »<sup>85</sup>. D'autres, heureusement, parviendront à faire émerger les connaissances de chaque partie dans la relation de codécision et de coproduction architecte-client·e.

Dans les années 1960 et 1970, la systématisation et la volonté d'établir une seule et unique méthode de participation ont fait échouer certains projets. Au début des années 1980, les critiques associent, à tort, la participation à l'architecture postmoderne que Judith Lemaire qualifie de « *démagogique et discordante, utilisant un langage condescendant destiné à répondre au goût des gens pour des raisons commerciales* »<sup>86</sup>. C'est finalement l'instrumentalisation de la participation par les décideur·euse·s qui aura raison des architectes engagés éthiquement et moralement.

Malgré ces critiques et les dérives des praticien·ne·s, la grammaire participative, dans ce qu'elle a de multiple, de singulier et de propre à chaque temporalité, est un outil indispensable pour une architecture égalitaire et démocratique. La collectivité, par sa participation à la conception, s'approprie le projet et son lieu de vie. C'est d'ailleurs par ce biais que les architectes écoutent les femmes mais, plus encore, matérialisent avec elles les réponses à leurs besoins, demandes et envies.

Dans le cas du *gender-sensitive planning* (planification sexo-spécifique), les espaces publics et les bâtiments conçus avec la participation des usager·ère·s ont produit des résultats concluants. Rappelons aussi qu'il est important de tenir compte des personnes généralement sous-représentées et de considérer l'altérité et les singularités de chacun·e : langues maternelles hétérogènes, faibles revenus, acquis scolaires différents, personnes âgées, enfants et

85 LE MAIRE DE ROMSÉE, Judith. 2009. *La grammaire participative. Théories et pratiques architecturales et urbanistiques 1904-1968. Thèse de doctorat en Architecture*, Ecole Doctorale d'Histoire de l'Art Architecture, Université Paris I Panthéon-Sorbonne. p. 350.

86 *Ibid.* p. 304.

adolescent·e·s<sup>87</sup>. Mais au-delà de la binarité client·e vs acteur·rice de son habitat, il est crucial de ne pas jeter la pierre aux personnes sans moyens physiques, financiers, ou encore matériels suffisants pour faire ce choix de vie et d'éviter de tomber dans « *l'injonction participative* »<sup>88</sup>.

87 Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 – Urban Development and Planning, p. 24.

88 D'ANDRÉA Nicolas, Florence ZÉRILLO. Septembre 2015. *La prise en compte du vieillissement dans les éco-quartiers : l'exemple de la participation autour de la résidence intergénérationnelle de Saint Cyprien (Poitiers)*, in *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 6, n°2, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 25 avril 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org.ezproxy.ulb.ac.be/10942>

## COMMUNAUTE

La communauté est un pivot essentiel dans les utopies féministes et dans les béguinages. Nombre d'habitats alternatifs, participatifs ou éco-responsables relèvent du communautaire. Beaucoup d'entre eux, si pas la grande majorité, se sont soldés par des échecs. Vivre en communauté requiert des compétences à la fois de vivre-ensemble, de solidarité, mais aussi d'autonomie et de compromis. Schoonbroodt, très critique au sujet des habitats participatifs de Kroll, est encore plus radical : « *La Poudrière<sup>89</sup> est le seul exemple d'habitat communautaire pérenne, bâti sur le modèle religieux, avec des femmes, des enfants et des célibataires. Pour trouver des habitats communautaires qui fonctionnent, on est directement dans le religieux à la fois unisexe et suivant une règle. Cela fonctionne car le règlement est très strict* »<sup>90</sup>. Peut-être

89 En 1958, deux prêtres et un couple fondent la communauté de La Poudrière à Bruxelles. Dans le courant des années 1970, la communauté rejoint le mouvement Emmaüs. La Poudrière accueille des personnes en difficulté et d'autres qui ne le sont pas. Ses membres partagent leurs revenus, leur habitation, les repas et le travail au magasin. La communauté est basée sur l'entraide et la solidarité.

90 Entretien avec René SCHOONBROODT, fondateur de l'ARAU, réalisé le 27 avril 2017.

est-ce l'une des raisons qui expliqueraient la longévité du mouvement béguinal ? Cette réserve exprimée par le fondateur de l'ARAU pose 3 questions :

- Qu'en est-il du statut convictionnel des communautés ?
- Qu'en est-il de la mixité et de la non-mixité dans les communautés ?
- Quelle place pour un règlement, une charte dans les communautés ?

## Spiritualité et convictions

Dans les anciens béguinages, la recherche de spiritualité était très présente. Chaque communauté suivait sa propre règle et il existait une certaine souplesse dans la définition et l'application de cette dernière au sein de chaque béguinage. Toutefois, la spiritualité reste une constante d'une communauté à l'autre, d'un pays à l'autre et d'un siècle à l'autre. Léone Drapeaud, dans son analyse des communautés dans les utopies féministes, le rappelle : « *Les rites servent de ciment social.* »<sup>91</sup> C'est aussi le cas chez les béguines. Au-delà des rites spirituels (messes, lectures), d'autres rituels prennent place : l'élection de la Grande Maîtresse, les réunions hebdomadaires entre béguines, le linge, l'ouverture des portes du béguinage, le dîner dans le réfectoire, etc.

Rita Fenendael, philologue belge, spécialiste des béguinages et habitante du Petit Béguinage de Lauzelle, insiste sur la source d'inspiration que représente la spiritualité, particularité du mouvement des béguines : « *C'est un charisme dont chacun peut s'inspirer comme il le veut.* »<sup>92</sup> Silvana Panciera partage cet avis : « *Certains HLM en France utilisent cette appellation « béguinage » comme une simple référence historique. L'entraide, la confiance et l'aide que l'on pourrait amener à*

91 DRAPEAUD Léone. 2016. *Songes de sorcières : Féminismes - Utopies - Spatialités. Mémoire de fin d'études en Architecture*, Université Libre de Bruxelles La Cambre-Horta. p. 181.

92 Entretien avec Rita FENENDAEL, philologue, spécialiste des béguinages et habitante du Petit Béguinage de Lauzelle, réalisé le 25 juillet 2017.

*autrui, à l'extérieur comme à l'intérieur de la communauté, ne sont pas explicitement intégrées au projet. Mais cette appellation pourrait parfois permettre d'insuffler cette mentalité aux habitants du projet selon son intuition initiale. Dans ce cas, ce serait assurément une réussite.* »<sup>93</sup>

Il semble que les rites religieux (bien que les béguines fussent laïques), dans les anciens béguinages et dans les nouveaux béguinages pour le 3<sup>ème</sup> âge, prennent une forme plus militante et politique dans les béguinages actuels allemands. Les rituels (dîners, entraide, réunions) sont analogues mais empreints d'un autre esprit. Au sujet du *co-housing* (logement collectif), Annalisa Iorio, docteure française en anthropologie explique : « *L'innovation réside également dans un modèle qui se veut laïc et non idéologique. Le cohabitat est donc présenté et valorisé par ses acteurs, non pas comme un modèle dogmatique mais bien comme un incubateur de « bonnes pratiques ». La philosophie du faire et du faire ensemble imprègne le projet.* »<sup>94</sup> Toujours inspirés par le dessein social (aide, entraide, éducation) des anciens béguinages, les nouveaux béguinages non-mixtes se basent sur cette philosophie du faire-ensemble. Les convictions partagées par les habitantes sont politiques.

93 Entretien avec Silvana PANCIERA, sociologue, auteure du livre *Les béguines* (Fidélité, 2009) et collaboratrice du Centre Européen de Rencontre et de Ressourcement, réalisé le 16 mai 2017.

94 IORIO, Annalisa. 2015. *Le cohousing : un nouveau mode d'habiter ? in Socioanthropologie*, n°32. pp. 87101.

### Le réfectoire chez les béguines

*Les meubles qui constituaient les réfectoires des béguines sont l'une des « curiosités » du mouvement. Ces grandes armoires mises les unes à côté des autres disposaient toutes d'une petite porte battante. Lorsque le dîner était servi, les béguines ouvraient chacune leur petite porte, tiraient la planche rétractable du meuble et s'abattaient. Les petites portes séparaient les béguines des unes et des autres et permettaient de cacher la nourriture de chacune. En effet, selon leurs revenus, certaines mangeaient plus copieusement ou moins frugalement que d'autres et ne voulaient susciter aucune jalousie.*

17



## Mixité et non-mixité

L'un des credo des béguinages modernes allemands est la nécessité d'un mode de vie entre femmes et d'une plus grande centralité des femmes au quotidien, amorçant la deuxième interrogation sur la non-mixité des communautés.

Les anciens béguinages avaient posé la non-mixité dans un cadre historique précis, développé plus loin dans l'histoire des béguinages. On évoquera aussi plus longuement, dans l'analyse des néobéguinages, les raisons de l'émergence en Allemagne de communautés de femmes, mais aussi leur meilleure acceptation par rapport à la Belgique ou la France. Au-delà de ces « cadres » objectifs, vient l'aspect idéologique plus subjectif.

Revendiquée pendant la 2<sup>ème</sup> vague féministe par de nombreux-ses militant-e-s féministes, puis remise en cause dans les années 1990 par la 3<sup>ème</sup> vague, la non-mixité est un des outils politiques des mouvements féministes. Comme pour les syndicats qui se réunissent sans leurs patrons pour faire émerger la parole du groupe et s'organiser, les femmes ont pu verbaliser leurs ressentis lors de discussions en non-mixité pour ensuite les exporter en comité mixte avec plus de conviction. C'est précisément le contraire du repli identitaire : la parole est renforcée en interne pour mieux la porter ensuite en externe.

Edith Gaillard, docteure française en sociologie et spécialiste de la sociologie de l'habitat et du genre, analyse l'habitat en non-mixité des squats féministes : « *La non-mixité des espaces permet aux habitantes de remettre en question les rôles stéréotypés attribués aux femmes. De leur point de vue, le squat devient l'« outil » permettant d'« être soi sans être son genre. Parce qu'à partir du moment où il n'y a pas d'homme, les rôles, ils sont complètement détruits. Donc, ça veut dire que tu peux être toi sans être, sans avoir à te battre au quotidien pour ne plus être la*

*femme socialisée femme.* » »<sup>95</sup>

Chez les Babayagas, Thérèse Leclerc évoque « *la solidarité totale, et (de) l'intimité qu'elle [la non-mixité] implique, entre les habitantes.* »

Dans les néobéguinages allemands, les avis divergent puisque les projets ne sont pas tous militants et politiques à proprement parler. Ulrike Janz, habitante du béguinage de Dortmund, dégage néanmoins deux éléments fédérateurs plus empiriques que politiques : « *Les deux idées principales sont la vie entre femmes et le support entre femmes chaque jour.* »<sup>96</sup> A mon sens, pour ce qui est de l'habiter, la non-mixité relève du choix et non de la nécessité. A l'inverse, une nécessité constante dans les communautés que j'ai rencontrées est la recherche d'un meilleur cadre de vie pour les personnes âgées, les mères seules, les démuni-e-s, etc. Dès lors, il existe autant de formes égalitaires d'habiter et d'habitats que de féminismes : une infinité.

Rappelons également que, comme pour les utopies féministes, la non-mixité est une « étape » en attendant l'égalité effective. Ce n'est pas une fin en soi. Il est important de ne pas confondre outil et objectif.

## Chartes et règlements intérieurs

Dès ses origines, toute société, privée ou publique, marchande ou non-marchande, confessionnelle ou non, pour assurer sa pérennité, rédige et met en place une série de règles. Les anciens béguinages n'y échappaient pas. Aujourd'hui, comme auparavant, les chartes permettent de s'assurer que les résident-e-s se conforment au mode de vie souhaité par la communauté, que les tâches soient partagées, qu'existent une équité et une solidarité. Elles favorisent aussi les moments et les instants communautaires. D'une certaine manière,

<sup>95</sup> GAILLARD, Edith. *Berlin : le squat comme outil d'émancipation féministe* (28 mai 2012). <https://www.metropolitiques.eu/Berlin-le-squat-comme-outil-d.html> [page consultée le 20 juillet 2017].

<sup>96</sup> Entretien avec Ulrike JANZ, habitante du béguinage de Dortmund, réalisé le 6 mai 2017.

elles filtrent les entrées et les sorties dans le groupe en fonction du cadre que les habitant·e·s veulent établir, maintenir et développer. Par ailleurs, elles peuvent garantir l'application de loyers modérés ou l'accès au logement aux moins pourvu·e·s. Dans l'analyse des néobéguinages, nous mesurerons l'importance de telles chartes ou les difficultés rencontrées par les communautés bâties sans charte.

## CONTEXTES SOCIÉTAL ET ARCHITECTURAL ACTUELS

C'est en septembre 2007, avec la crise des *subprimes* aux Etats-Unis, que l'effet de crise fait son entrée dans les débats politiques. Annalisa Iorio rappelle que « *Le contexte actuel est hanté par la rhétorique de la crise et marqué par des débats profondément changés, tels ceux autour du développement durable, de la consommation critique et de la citoyenneté active.* »<sup>97</sup> Dans ce contexte, elle pose la question suivante : « *La crise serait-elle donc la condition structurante de notre modernité ?* »<sup>98</sup>

Aujourd'hui, l'égalité femmes-hommes fonctionne à deux vitesses. En effet, d'une part, on met en place des mesures politiques (institutions, lois, etc.) pour réduire les rapports de domination hommes-femmes et les inégalités qui en découlent. On pense ici à la loi *gender*

<sup>97</sup> IORIO, Annalisa. 2015. *Le cohousing : un nouveau mode d'habiter ?* in *Socioanthropologie*, n°32, pp. 87-101.

<sup>98</sup> *Ibid.*

*mainstreaming* qui intègre la dimension de genre dans le contenu des politiques publiques définies aux niveaux fédéral et régional belges. Le *gender mainstreaming* n'est donc plus un engagement informel, il constitue désormais une obligation légale. Et, par ailleurs, on installe d'autres mesures politiques dont les effets corollaires entrent en télescopage complet avec les précédentes. Par exemple, la loi Peeters, adoptée par le parlement fédéral en février 2017, vise à rendre le temps de travail plus variable et plus flexible, l'horaire plus flottant, la fixation des horaires plus tardive. Cette flexibilité accrue est plus contraignante pour les personnes travaillant à temps partiel (c'est-à-dire plus de 80% de femmes). L'organisation du travail (dont la question du temps de travail) comptant parmi les principaux facteurs qui discriminent les femmes sur le marché du travail, la loi ne fait donc qu'accroître les inégalités. D'autant qu'elle rend plus difficile pour toutes et tous l'exercice de responsabilités familiales, aujourd'hui encore majoritairement assumé par les femmes, nous éloignant ainsi de la perspective d'un partage plus équitable. Pour répondre à ces contradictions politiques, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe adoptait le 28 janvier 2014 en séance plénière un rapport et une résolution *L'égalité et la crise* pour rappeler aux 47 états membres l'incompatibilité des mesures d'austérité avec les politiques d'égalité.

Nous dresserons ici un bref aperçu des législations et politiques en faveur de l'égalité femmes/hommes. Nous verrons que certaines d'entre elles prennent en compte la dimension du genre dans les espaces publics. En effet, comme expliqué au point *Ce que les féministes font à l'architecture*, les espaces publics relèvent du cadre moral et les politiques doivent s'assurer de les rendre accessibles à tous et toutes. Les pouvoirs publics sont responsables de leur dessin, de leur aménagement, de leur gestion, de leur entretien, etc. C'est notamment et en grande partie grâce aux lois du *gender mainstreaming* et du *gender budgeting* que les cahiers de charges de nos espaces publics prennent dorénavant compte des préconisations urbanistiques pour un environnement égalitaire. Pour ce qui est de l'habitat, le cadre légal en matière de genre évolue quant à lui, certes, plus lentement mais sûrement.

## A l'échelle mondiale

Les 4 conférences mondiales sur les femmes des Nations Unies (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985 et Pékin 1995) ainsi que les conférences internationales Habitat I (Vancouver 1976), Habitat II (Istanbul 1996) et Habitat III (Quito 2016), ont permis, d'une part, de mettre l'égalité des femmes et des hommes au programme politique international et, d'autre part, d'intégrer la question du genre dans les politiques mondiales d'urbanisation, et ce depuis Habitat II. Les signataires de la déclaration de la conférence d'Habitat III qui portait sur le logement et sur le développement urbain durable ont confirmé leurs engagements. Le 5<sup>ème</sup> point de la *Déclaration de Quito sur les villes et les établissements humains viables pour tous*<sup>99</sup> est explicite : « *En repensant la planification, l'aménagement, le financement, le développement, l'administration et la gestion des villes et des établissements humains, le Nouveau Programme pour les villes contribuera à ce qui suit : éliminer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions ; réduire les inégalités ; promouvoir une croissance économique durable, partagée et viable ; instaurer l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles afin que la contribution essentielle qu'elles apportent au développement durable puisse être pleinement exploitée ; améliorer la santé et le bien-être des populations ; promouvoir la résilience ; et protéger l'environnement.* »

<sup>99</sup> Habitat III. *Nouveau programme pour les villes* (2016). <http://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-French.pdf> [page consultée le 28 juillet 2017].

## En Europe

La *Charte européenne des femmes dans la cité*<sup>100</sup> est un outil qui a fortement contribué à l'intégration de la dimension du genre dans les espaces publics urbains et dans l'habitat. Il s'agit d'une grande recherche-action européenne (Allemagne, Belgique, France, Grèce et Pays-Bas) qui a fait le lien entre les femmes, les usagères, les mouvements de femmes, les chercheur-euse-s, la société civile et les politiques. Elle a été rédigée en 1994 soit avant la 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale des femmes de Pékin en 1995 et avant Habitat II en 1996.

La charte insiste sur l'indispensable représentation équilibrée paritaire au sein des instances décisionnelles locales ainsi que dans les équipes en charge de l'aménagement urbain. De plus, elle pointe l'invisibilisation des femmes à la fois comme conceptrices et usagères de la ville. Deux éléments de cette charte<sup>101</sup> retiennent notre attention :

1. Le point 8 « *Les Femmes dans la Cité et le Droit au Logement et à l'Habitat* » déclare que les femmes ont droit à un logement et à un habitat appropriés via une diversité d'habitats de qualité et via des services de proximité ;
2. Le 4<sup>ème</sup> thème prioritaire « *L'habitat* » affirme : « *En termes d'habitat et d'équipements d'accompagnement et de proximité, les femmes sont à considérer comme des expertes pour l'aménagement futur des espaces de vie. Alors que les notions d'appropriation des espaces partagés de vie et d'identification sont au cœur des préoccupations actuelles, les femmes qui, comme l'exprime Virginia Wolf, « n'ont pas une chambre à soi », savent détecter ce qui manque à la construction d'une autre forme de dimension urbaine et sociale indispensable à une meilleure vie des cités.* »<sup>102</sup>

100 City & Shelter, FOPA, Groupe Cadre de Vie, Praxis, Seirov/Nirov. 1995. *La Charte européenne des femmes dans la cité : Recherche/Action réalisée en 1994-1995 avec un soutien de l'Union Européenne* [En ligne]. 57 p. URL : [https://www.habiter-autrement.org/22\\_sex/contributions-22/charte-femmes-dans-la-cite-fr.pdf](https://www.habiter-autrement.org/22_sex/contributions-22/charte-femmes-dans-la-cite-fr.pdf)

101 *Ibid.*

102 *Ibid.*

On peut noter que cette charte avait posé les jalons de la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale* instaurée en 2006<sup>103</sup>. Toutes deux ont permis et favorisé l'introduction d'associations de femmes dans les processus consultatif fédéral et régional.

## En Belgique

Comme évoquée plus haut, au niveau fédéral<sup>104</sup>, la loi du *gender mainstreaming* date du 12 janvier 2007 et a été appliquée ensuite aux niveaux régionaux. Le *gender mainstreaming*, ou approche intégrée de la dimension de genre, impose l'intégration de la dimension de genre dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques afin de renforcer l'égalité femmes/hommes. La loi s'applique à tous les domaines publics. Elle inclut différents dispositifs pour assurer sa mise en œuvre<sup>105</sup> :

- *L'engagement des plus hauts responsables politiques et administratifs fédéraux ;*
- *Le développement d'une coordination interdépartementale ;*
- *Le développement d'une coordination au sein des départements fédéraux ;*
- *Le développement de statistiques ventilées par sexe et d'indicateurs de genre ;*
- *L'intégration concrète de la dimension de genre dans les différentes phases du processus décisionnel ;*
- *La mise en œuvre du gender budgeting (intégration du genre dans les marchés publics et l'octroi de subsides).*

103 Conseil des Communes et Régions d'Europe. 2006. *La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*. Innsbruck : CCRE. 31 p.

104 La loi du 12 janvier 2007 vise au contrôle de l'application des résolutions de la conférence mondiale sur les femmes (Pékin, 1995) et intègre la dimension du genre dans l'ensemble des politiques fédérales.

105 Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. *Application* (s.d.). [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming/application](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/application) [page consultée le 28 juillet 2017].



Les communes ne sont soumises à aucune obligation en la matière, mais les choses bougent. Par exemple, la circulaire du 18 août 2016<sup>106</sup> de la Région Bruxelles-Capitale s'applique tant à la Région qu'aux 19 communes bruxelloises.

La loi du *gender budgeting*, intégrée dans la loi du *gender mainstreaming*, date aussi de 2007. Au niveau fédéral, elle impose aux départements, aux services de l'Etat à gestion séparée, aux entreprises d'Etat et aux organismes d'intérêt public l'intégration de la dimension du genre dans les budgets. Pour chaque préparation budgétaire, une note de genre présente les actions et les crédits qui visent l'égalité entre les hommes et les femmes<sup>107</sup>.

La commune d'Ixelles, par exemple, applique le *gender budgeting* dans toutes ses décisions tandis que la commune de Schaerbeek adopte une autre méthode (quelques postes spécifiques au genre entre autres). En urbanisme, ce *gender budgeting* a un impact direct sur la mise en place de lieux de loisirs, de maisons de jeunes, etc. destinés tant aux femmes qu'aux hommes. Le *gender mainstreaming* quant à lui permet, par exemple, d'inclure davantage de femmes dans les processus participatifs et décisionnels.

Pour aller plus loin, Virginie Tumelaire a rédigé *Genre et espaces publics : Donner de l'espace à l'égalité de genre*<sup>108</sup>. Ce document dresse un tableau exhaustif des différents cadres législatifs et des conférences en rapport avec le genre, l'urbanisme et le logement.

Ce sont plus spécifiquement les rapports de pouvoir entre les genres dans et autour du logement qui nous intéresseront ici. En 2008, les associations de femmes organisent, lors de la marche bruxelloise des femmes, le premier forum des associations sur le thème du droit au logement, droit inscrit dans la Constitution belge (tout comme le prin-

cipe de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis 2002). Elles en arrivent à la conclusion que cette problématique doit encore faire l'objet d'une véritable analyse sexospécifique par nos politiques.<sup>109</sup>

Le rapport belge *Sur la corde raide : Femmes & pauvreté, Femmes & monoparentalité - Etat des lieux*<sup>110</sup> publié en 2010 par les Femmes Prévoyantes Socialistes ainsi que l'étude *Promouvoir l'accès à un habitat décent en Région bruxelloise*<sup>111</sup> de 2007 identifient en quoi le droit au logement se distingue entre les hommes et les femmes. Les femmes sont plus sujettes à la pauvreté puisque leurs ressources sont plus faibles. La pauvreté touche d'autant plus les femmes en situation de vulnérabilité sociale (femmes isolées, femmes âgées et femmes en charge d'un foyer monoparental). Plusieurs facteurs viennent fragiliser les femmes dans la question de l'habitat :

- des revenus plus faibles que ceux des hommes infligent aux femmes un accès plus difficile au logement en location ou en pleine propriété, alors que le fait d'être propriétaire est une arme contre la pauvreté ;
- les femmes seules paient généralement des logements moins chers que la moyenne et donc de moindre qualité (plus petits, moins salubres et confortables, etc.) ;
- les femmes monoparentales paient généralement des logements plus chers que la moyenne pour des logements plus grands mais toujours de moindre qualité ;
- les femmes se logent de manière moins confortable car elles subissent, de la part des bailleurs et des vendeurs, une discrimination liée aux préjugés sexistes comme la mauvaise gestion financière et technique de leur habitat ;
- les femmes consacrent encore beaucoup de temps au travail domestique au sein des couples<sup>112</sup>, au détriment éventuel du temps consacré au travail rémunéré.

106 Service Public Régional de Bruxelles. 18 août 2016. *Circulaire concernant l'élaboration des budgets communaux pour l'exercice 2017* (12 septembre 2016). [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article\\_body.pl?language=fr&caller=summary&pub\\_date=16-09-12&numac=2016031590](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=16-09-12&numac=2016031590) [page consultée le 28 juillet 2017].

107 Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. *Gender budgeting* (s.d.). [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming/application/gender\\_budgeting](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/application/gender_budgeting) [page consultée le 28 juillet 2017].

108 TUMELAIRE, Virginie. 2015. *Genre et espaces publics : Donner de l'espace à l'égalité de genre*. Bruxelles : Amazone asbl. pp. 39-50.

109 PUNGU, Gratia. Février/mars 2009. *Femmes et logement : l'angle mort de la politique du logement ?*, in *La Chronique de la Ligue des droits de l'Homme asbl*, n°131. Bruxelles. p. 11

110 BOULANGER, Mélanie. 2010. *Sur la corde raide : Femmes & pauvreté, Femmes & monoparentalité, Etat des lieux*. Bruxelles : Service études des FPS. 37 p.

111 LEROY, Xavier. 2007. *Promouvoir l'accès à un habitat décent en Région bruxelloise*. Bruxelles : Centre AVEC. 35 p.

112 GIRÈS, Joël. *Les femmes encore et toujours aux fourneaux* (février 2015). <http://inegalites.be/Les-femmes-encore-et-toujours-aux> [page consultée le 17 avril 2017].

*Hic et nunc*, on observe une évolution des rapports de genre, l'apparition de nouveaux modèles familiaux (familles homoparentales, pluriparentales, monoparentales, pluriculturelles, multiculturelles), l'augmentation du nombre de divorces et de familles recomposées, une profonde crise du logement dans les grandes agglomérations, la montée des inégalités socio-économiques dans les sphères du travail et de l'emploi, etc. Ces nouvelles organisations et ces bouleversements influencent les espaces de vie. Cependant, les architectes peinent à expérimenter de nouveaux modes d'habiter et à proposer de nouvelles typologies en réponse à ces phénomènes.

Toutefois, l'application du *gender mainstreaming* et du *gender budgeting* se révèle plus ardue dans l'habitat puisqu'il relève du privé, comme nous l'avons vu plus haut. Néanmoins, comme c'est le cas à Vienne, il est possible de prendre le pas en proposant des logements sociaux ainsi que des logements privés communautaires calqués sur le modèle des *gender-sensitive housing*. De plus, selon Iorio, les projets innovants et expérimentaux que représentent certains habitats communautaires, dont les néobéguinages, peuvent « répondre pertinemment à plusieurs « crises » de la modernité. »<sup>113</sup>

113 IORIO, Annalisa. 2015. *Le cohousing : un nouveau mode d'habiter ?* in *Socioanthropologie*, n°32. pp. 87101.

## VILLE REGENEREE

Générer et genre ont la même racine étymologique, du latin *genus* : gène, origine, espèce, sorte, espèce, genre, vie, génération, famille.

La considération du genre dans le bâti ouvre des perspectives sur une ville nouvelle, enrichie par de solides théories et recomposée par des pratiques éprouvées. On peut résumer tous les points développés dans ce chapitre en citant Susana Torre<sup>114</sup> qui identifie clairement 7 apports du féminisme à l'architecture :

1. La (re)conception de l'espace domestique ;
2. La réflexion sur les banlieues et la nécessité d'urbanisation de ces dernières par la diversification et la densification des fonctions, des transports et des équipements publics ainsi que par la solidarité. Selon moi, ce deuxième point est moins

114 TORRE, Susana. *Feminism and architecture, conférence, The Architectural League of New York* (18 mars 2014). <http://archleague.org/2014/07/feminism-and-architecture-video/> [page consultée le 17 avril 2017].

- pertinent en Belgique ;
3. Le développement de nouveaux types de bâtiments comme les lieux de travail ou les lieux de vie ;
  4. La redéfinition et la conception de normes de construction adaptées via de nouveaux aménagements et équipements, dans les maternités par exemple ;
  5. La façon d'honorer la mémoire collective en ne commémorant plus exclusivement les hommes blancs dans l'espace public symbolique (noms des rues, statues et bustes d'hommes célèbres) mais aussi les femmes et les personnes issues des minorités ;
  6. La révision de nos comportements vis-à-vis de la nature et sa préservation avec une architecture durable et écologique ;
  7. La prise en compte des identités des femmes et des féminismes comme modèles de représentation et de conception.

J'ajouterais à ces 7 points, les éléments suivants :

1. L'analyse de la question de la mobilité par le biais du genre (transports publics, conflit potentiel pour les usagères entre durabilité et égalité, multiplication des trajets pour les femmes entre les tâches domestiques, familiales et professionnelles, etc.) ;
2. La prise en compte des préconisations des femmes dans les rénovations urbaines (éclairage, aménagement, sécurité, revêtement, etc.) ;
3. Le questionnement des infrastructures de loisirs par la critique des politiques publiques où le « neutre » masque l'usage majoritaire des infrastructures de loisirs par les hommes et par la mise en place, par exemple, de salles de sport privées non-mixtes ;
4. La redéfinition des jeux et des plaines de jeux avec la mise en place d'activités basées non plus sur la compétitivité et la force physique mais sur la coopération ou la créativité ;
5. La mise à l'agenda de la problématique des seniors dans la ville avec de nombreux projets de logements pour personnes âgées, portés ou soutenus par des femmes majoritairement ;

6. La création d'un nouveau vocabulaire théorique et pratique et d'une nouvelle géographie du genre qui déconstruisent les représentations des dominé-e-s ;
7. Le développement d'outils de représentations de l'urbanisme et de l'architecture accessibles aux non-initié-e-s (usage plus fréquent des maquettes, de 3D, de textures (voir le travail de Lidewij Tummers dans ses workshops<sup>115</sup>, etc.) ;
8. Plus généralement, la revalorisation du *care*.

René Schoonbroodt évoque la différence d'échelle entre urbanisme et architecture : « *La ville peut être égalitaire, mais pas l'architecture car elle est trop micro. Qu'est-ce que ça veut dire en termes de liberté une architecture égalitaire ? Je ne pense pas que le logement puisse être égalitaire. L'architecture n'est qu'un phénomène de mode qui correspond aux critères tendances aujourd'hui : forte densité, économie d'énergie, espace verts.* »<sup>116</sup>

On pourrait identifier comme des architectures égalitaires les néobéguinages, les habitats communautaires, le co-housing ou les habitats participatifs qui fonctionnent, dans la majorité des cas, comme des micro-sociétés où s'imbriquent, au-delà du pur dessin architectural, de multiples autres facteurs : programmes, modes d'habiter, chartes, lois, politiques de logement, accessibilité, etc. Si l'inscription de ces projets dans la ville est indéniable, ces derniers sont, d'une certaine manière, à l'instar des béguinages, des villes dans la ville. Par les mécanismes qu'ils mettent en place, ces projets dépassent l'échelle de l'architecture au sens où René Schoonbroodt l'entend, comme « *phénomène de mode* », restreint à l'aspect esthétique de la pratique de l'architecture.

Plus globalement, les féminismes permettent une nouvelle interprétation de cette distinction entre l'urbanisme et l'architecture. Guy Di Méo avance que notre « *division de la gamme des structures spatiales entre deux familles bien connues : celles des espaces privés et celles des*

<sup>115</sup> ANDREWS, Margaret, Lidewij TUMMERS. 2007. *Journey into unfamiliar space, utopia in practice: interview with Lidewij Tummers*, in *Journal of Romance Studies*, Volume 7, Issue 1. Liverpool University Press. pp. 59-70.

<sup>116</sup> Entretien avec René SCHOONBROODT, fondateur de l'ARAU, réalisé le 27 avril 2017.

*espace publics* »<sup>117</sup> évolue vers une représentation de l'espace où les démarcations entre l'intérieur et l'extérieur deviennent incertaines : « Deux exemples pris dans notre échantillon de femmes expriment bien cette tendance à l'élargissement représenté de l'espace privé et au recul concomitant de la frontière entre intérieur et extérieur. Ce débordement est généralement provoqué par un fort sentiment de réussite et d'aisance sociale, accompagné d'une bonne estime de soi. L'impression d'être « bien dans sa peau », d'être en prise complète avec sa propre vie peut constituer, comme on va le voir, l'euphorisant susceptible d'expliquer cette invasion projective (vécue ou fantasmée ?) de l'extérieur par l'intérieur, de la ville par sa propre intériorité. Mais écarter les parois qui séparent l'intérieur et l'extérieur, c'est aussi, d'une certaine façon, faire entrer l'extérieur dans la maison. »<sup>118</sup>

C'est peut-être par le sentiment de légitimité et de confiance en soi, que les féminismes tentent de développer et de nourrir chez les femmes (*empowerment*), que s'opère le plus grand changement spatial qui soit : celui où les territoires de genre dû à l'absence d'investissement de l'espace privé par les hommes sont redessinés par les femmes, troublant et effaçant ainsi les frontières entre public et privé, urbanisme et architecture.

---

117 DI MÉO, Guy, 2011. *Les murs invisibles : femme, genre et géographie sociale*. Recherches, Paris : Armand Collin, p. 68.

118 *Ibid.*, p. 71.



LES BEGUINAGES :  
ANALYSE  
HISTORIQUE

## MISE EN PERSPECTIVE

Comme mentionné dans l'introduction, ce mémoire s'attèle à modifier la perspective historique dans laquelle les historien·ne·s et expert·e·s ont cantonné, à tort, les béguines. Mon travail de recherche sur l'histoire du mouvement béguinal s'est basé sur les travaux d'historien·ne·s dont l'angle d'analyse par le prisme du genre me semblait pertinent.

Abby Stoner insiste sur ce point : « *Appliquer une perspective de genre à l'analyse des béguines, en tant que premier « mouvement féministe » dans l'histoire chrétienne, peut être un outil utile aux chercheurs de tous horizons qui souhaitent étudier le rôle des femmes dans les mouvements réformistes ou révolutionnaires - qu'ils soient religieux, sociaux ou politiques.* »<sup>119</sup>

---

<sup>119</sup> UNESCO. 2014. *Egalité des genres, patrimoine et créativité*. France : UNESCO, p. 69.

Christine McWebb, professeure et chercheuse canadienne en littérature médiévale, commente également le travail<sup>120</sup> de l'américain Walter Simons, professeur d'histoire : « Il [Walter Simons] considère aussi les béguines dans une perspective historique plus large selon 3 points de vue : comme un mouvement religieux de la laïcité ; comme un mouvement formé et promu par des conditions urbaines ; et comme un mouvement caractérisé par le genre de ses participantes. Cette approche est particulièrement utile dans une perspective féministe étant donné qu'elle couvre tous les aspects de la vie d'une femme, [...], dans lesquels sont débattus l'engagement des béguines dans les professions de soin de santé (health care), la charité, l'enseignement, et le travail manuel et les opportunités qu'a prodigué ce nouvel urbanisme pour femmes célibataires. »<sup>121</sup>

C'est plus particulièrement le travail de la Belge Anne-Marie Helvétius, professeure contemporaine d'histoire médiévale, qui a retenu mon attention. Très complet et documenté, son article *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*<sup>122</sup> paru dans le livre *La ville et les femmes en Belgique* a servi d'outil de référence pour ce chapitre.

120 SIMONS, Walter. 2003. *Cities of Ladies : Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200-1565*. The Middle Ages Series. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. 352 p.

121 Traduction de McWEBB, Christine. Simons, Walter. *Cities of Ladies. Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200-1565* (s.d.). <http://ir.uiowa.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1266&context=mff> [page consultée le 20 juillet 2017].

122 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.). *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. pp. 17-40.

## NAISSANCE DU MOUVEMENT BEGUINAL

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, l'Eglise occidentale assoit son pouvoir au sein des affaires publiques, religieuses ou non, influençant ainsi les politiques de nos régions. L'Eglise est à l'image de la société féodale : forte, dominante et très hiérarchisée.

Très vite, et ce en réaction à la rigidité de plus en plus prononcée de l'Eglise, des hommes et des femmes, clerc-que-s comme laïc-que-s<sup>123</sup> se revendiquent « d'une vie chrétienne plus simple et accessible à tous, fondée sur l'apostolat<sup>124</sup> plutôt que sur la hiérarchie »<sup>125</sup>. Il-elle-s s'organisent et se rassemblent au sein de communautés qui, pour la plupart, ont aujourd'hui disparu. L'émergence de ces courants religieux

123 Il faut entendre ici indépendant.e.s du clergé tout en étant religieux.ses. Ces communautés ne formulent pas de vœux perpétuels.

124 Mission qui, comme celle d'un apôtre, demande beaucoup de zèle et d'abnégation

125 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.). *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 18.

18 ►  
Scission des Pays-Bas méridionaux et septentrionaux, 1648

### Béguards

Des hommes adopteront aussi le mode de vie des Béguines. Appelés les béguards, bégards, béghards, bogards ou encore béguins, ils seront peu nombreux et disparaîtront très vite. Ils sont apparus après le XII<sup>e</sup> siècle, soit après la naissance du mouvement béguinal.

19



94

peut s'expliquer par les bouleversements socio-économiques de l'époque et par la disparition progressive du modèle féodal. Les ancien-ne-s serf-ve-s des campagnes, dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins, investissent la ville dans l'espoir d'un avenir meilleur.

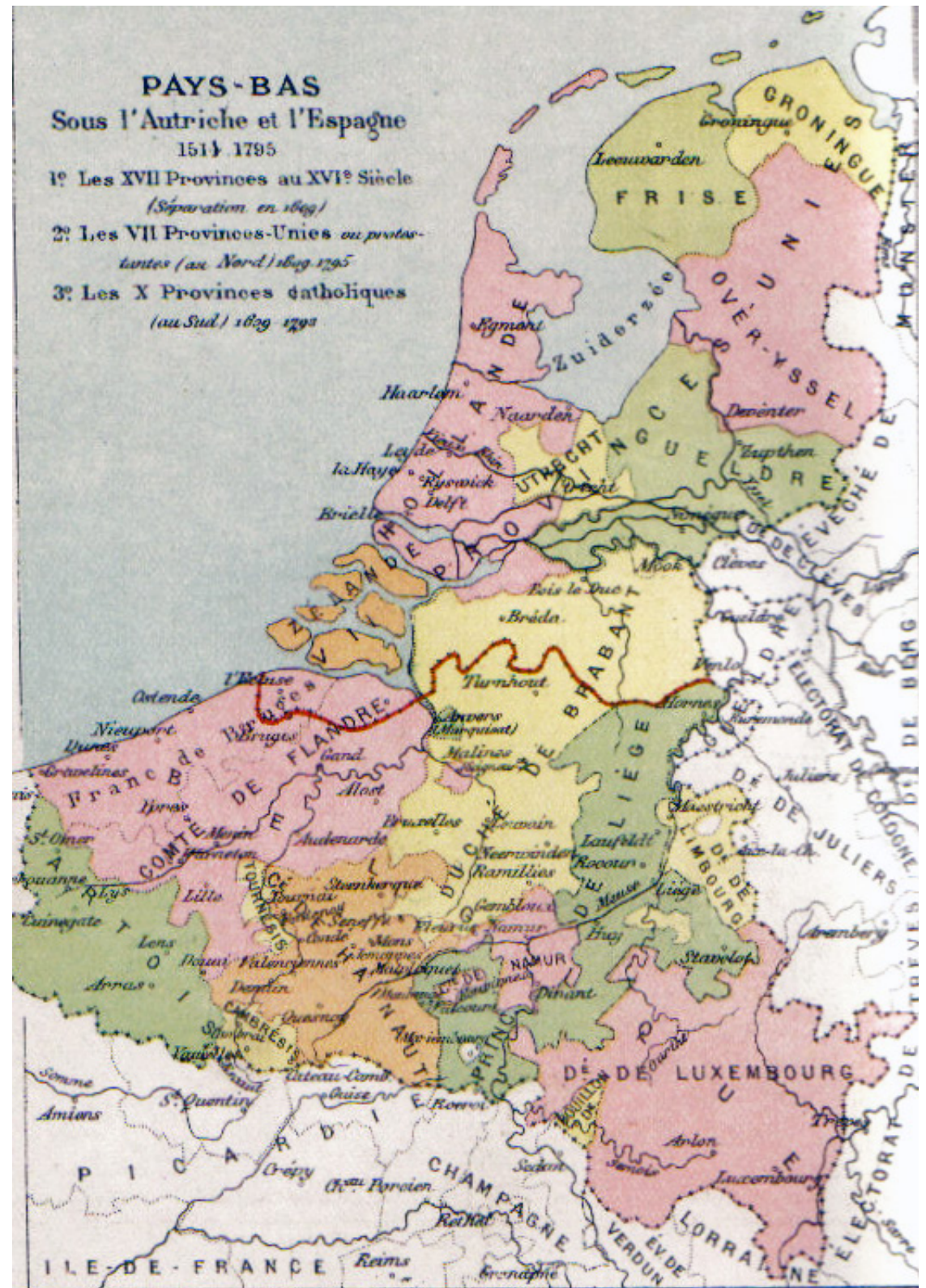
Les villes, alors en pleine expansion, constituent un cadre propice à l'émergence de ces groupes et de leurs idées : les mentalités y évoluent en s'écartant du système seigneurial et les habitant-e-s sont plus ouvert-e-s aux changements qu'à la campagne.

C'est dans cette volonté d'affranchissement clérical et monastique que le mouvement béguinal, féminin et urbain, apparaît au tournant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans différentes régions d'Europe, et plus particulièrement dans ce qui formera par la suite les Pays-Bas du Sud<sup>126</sup>.

Certain-e-s historien-ne-s du XIX<sup>e</sup> siècle ont tenté de justifier l'éclosion du mouvement par des raisons démographiques. Augustin Rösler, théologien et sociologue catholique allemand du XIX<sup>e</sup> siècle, écrit que le manque d'hommes suite aux croisades aurait laissé de nombreuses femmes « sans ressources et vouées au célibat »<sup>127</sup>. Ce me semble une vision misérabiliste du sort des femmes. An-

<sup>126</sup> Les Pays-Bas du Sud désignent les territoires qui forment aujourd'hui approximativement la Belgique (à l'exception de la Principauté de Liège, de celle de Stavelot-Malmedy et du duché de Bouillon) ainsi que le Luxembourg et le Nord-Pas-de-Calais.

<sup>127</sup> RÖSLER, P. Augustin. 1899. *La question féministe examinée au point de vue de la nature, de l'histoire et de la révélation*. Paris : Librairie académique Didier Perrin et Cie. 406 p.

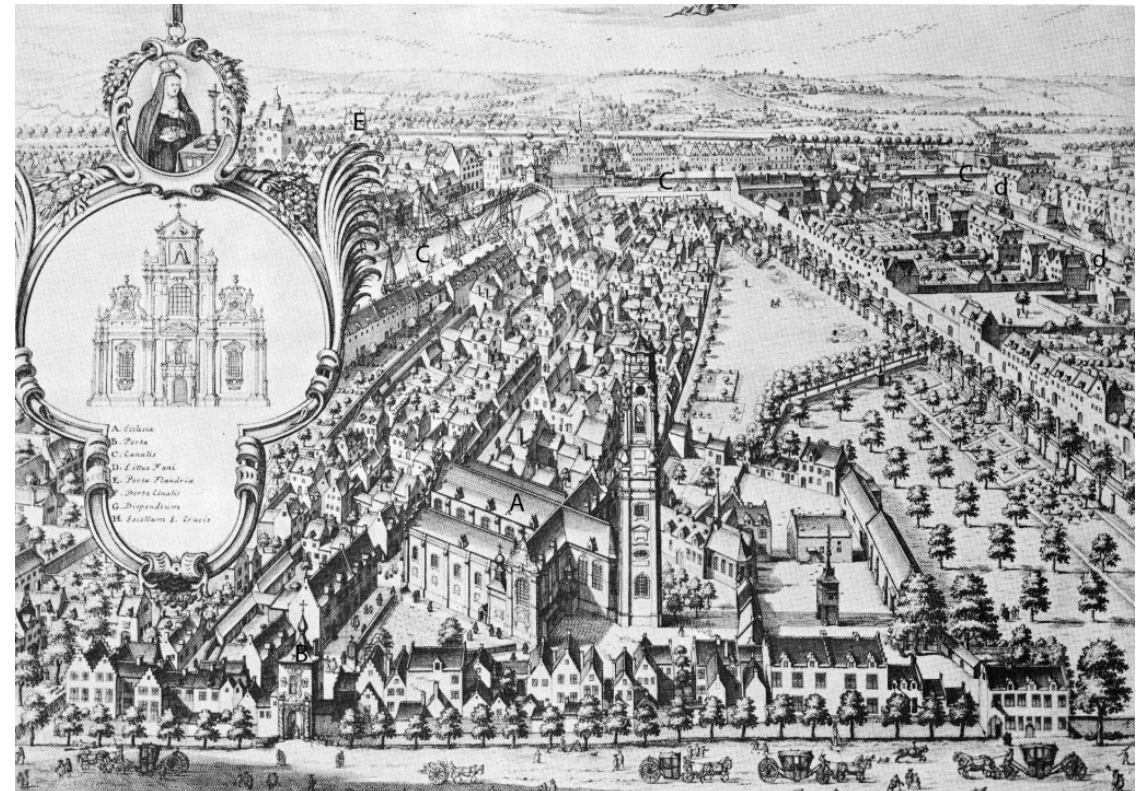




ne-Marie Helvétius nuance ces études démographiques qui, jusqu'alors, avaient été très contradictoires : « Ainsi, un net excédent féminin en milieu urbain ne peut être démontré que pour certaines villes et souvent pour des périodes plus tardives. »<sup>128</sup>

Silvana Panciera ajoute que « la diversité des modes de vie et la non-structuration du mouvement rendent difficile le comptage. On sait, par la lettre de Jean XXII à l'évêque de Strasbourg, en 1321 qu'on estimait à deux cent mille le nombre de béguines répandues rien qu'en Allemagne occidentale. En 1372, mille trois cents béguines vivent à Bruxelles, soit plus de 4% des habitants de l'époque. On parle d'à peu près un million de béguines au sommet de l'expansion du mouvement au XII<sup>ème</sup> siècle, mais ce n'est pour le moment qu'une estimation non documentée. »<sup>129</sup>

Le grand béguinage de Bruxelles  
au XVII<sup>e</sup> siècle



128 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.), *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 30.

129 PANCIERA, Silvana. 2009. *Les Béguines*. Que penser de, Belgique : Fidélité. 127 p.

« *Laisse croire les béguines ...* »

*Le terme béguine est encore une insulte aujourd'hui. Il est synonyme de grenouille de bénitier, de bigote, de personne crédule ou d'hypocrite. L'expression belge « Il faut laisser croire les béguines, elles sont payées pour ça. » signifie qu'il ne faut pas croire tout ce qu'on nous raconte, qu'il ne faut pas être crédule.*

## ETYMOLOGIE DU MOT BEGUINE

L'étymologie du mot « béguine » annonce d'emblée la complexité du phénomène. La bataille sémantique et régionaliste autour des racines du mot illustre les enjeux idéologiques autour du « *béguinisme* ».

Selon la première hypothèse, « béguine » était vraisemblablement un terme péjoratif lié, au début du XII<sup>e</sup> siècle, au concept d'hérésie. En effet, l'émergence de ces nouvelles communautés inquiète les autorités ecclésiastiques. Demeurant laïques, les béguines sont suspectées et accusées d'hérésie pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle et ce, encore après l'autorisation orale du Pape formulée en 1216 les autorisant à vivre en communauté en s'appliquant aux bonnes œuvres. La gravité de ces accusations mena certaines d'entre elles au bûcher en place publique.

La deuxième hypothèse revendiquée par les Liégeois affirme que

### Réappropriation

En acceptant l'hypothèse selon laquelle « béguine » était initialement un terme de raillerie, il est intéressant de se demander si les béguines se sont volontairement réapproprié ce terme péjoratif, à l'instar des nombreux mouvements actuels tels que les queer (bizarre) ou, plus étonnant encore, les féministes. Le mot féministe fut utilisé de manière ironique pour la première fois en 1872 par Alexandre Dumas, écrivain français du XIX<sup>e</sup> siècle, pour se moquer des partisans des droits des femmes. En effet, en ces temps-là, un féministe était un homme « efféminé ». En 1882, soit 10 ans plus tard, la suffragiste Hubertine Auclert (ci-dessous) se réappropria le terme.

21



100

le terme « béguine » dérive de Lambert le Bègue, prêtre lombard fondateur du béguinage de Saint-Christophe à Liège.

Enfin, la troisième hypothèse, avancée cette fois par les Brabançons, situe l'origine du terme « béguine » chez Sainte-Begge (ou *Begga*), fille de Charlemagne et sœur de Sainte-Gertrude, ce qui induirait que les premières béguines fussent nivelloises.

La liste est encore longue<sup>130</sup> : « béguine » viendrait, selon l'historien belge de la littérature flamande médiévale Van Mierlo du mot « Albigeois ». Qui plus est, selon l'historien ecclésiastique belge De Moreau, ces deux termes seraient liés à la couleur de leurs habits beiges. Selon l'historien médiéviste français Schmitt, « béguine » proviendrait du verbe moyen-néerlandais<sup>131</sup> « begge » signifiant bavarder. Dernières suppositions<sup>132</sup> : le mot trouverait son origine du bas-latin « begardus », désignant les bégards faux dévots et hérétiques, du flamand « beggen », « réciter des prières d'un ton monotone » ou encore du moyen-néerlandais « beg(g)aert », « bagaert », « membre d'une communauté religieuse » et aussi « celui qui, en apparence, mène une vie religieuse ».

130 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.), *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 21

131 Le moyen-néerlandais est l'ancêtre du néerlandais moderne. Il est utilisé aux Pays-Bas et au nord de la Belgique entre 1150 et 1500.

132 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Étymologie Bégard* (2012). <http://www.cnrtl.fr/etymologie/béguine> [page consultée le 20 juillet 2017].



22  
Sainte-Begge représentée avec ses attributs, un livre et une église, par Joseph Geldoph von Ryckel

### CHRONOLOGIE DU MOYEN ÂGE

#### Haut Moyen Âge 476-987

476 : fin de l'Empire Romain d'Occident et début du Moyen Âge  
987 : changement trouble de dynastie et arrivée des Capétiens

#### Moyen Âge central 987-1328

1328 : « malédiction » des Capétiens et changement de dynastie

#### Bas Moyen Âge 1328-1498

1498 : fin de la dynastie des Valois et grandes (ré)inventions et (ré)découvertes

101

## CARACTERISTIQUES DU MOUVEMENT

Selon les écrits du début du XIII<sup>e</sup> siècle de l'évêque Jacques de Vitry, confesseur de la fameuse béguine Marie d'Oignies et fervent défenseur du mouvement béguinal, toutes les béguines du XIII<sup>e</sup> siècle sont issues d'un milieu aisé : « *Ce sont soit de riches épouses ou veuves décidées à renoncer à leur puissance matérielle afin de se consacrer aux bonnes œuvres, soit des jeunes filles de bonne famille renonçant aux beaux mariages que leurs parents leur réservaient.* »<sup>133</sup> Selon Helvétius, il est impératif de remettre en perspective le discours de Jacques de Vitry sans nul doute orienté par la volonté de défendre la bonne foi ainsi que la bonne éducation de ces femmes.

Ainsi, l'origine sociale des béguines est sujette à débat. Si Jacques de Vitry affirme que les béguines sont issues de milieux fortunés, Lester K.

133 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.). *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 26.

### « Avoir le béguin pour quelqu'un »

Le béguin désigne la coiffe que portaient les béguines. Le mélange de l'expression « être coiffé de quelqu'un » signifiant « être aveuglé par quelqu'un » et du terme « béguin » a donné l'expression « avoir le béguin pour quelqu'un ». Cette formule populaire désigne joliment le fait de tomber facilement amoureux.

Margery Kempe (ci-dessous) est considérée par certain-es historien-ne-s comme la première autobiographe d'expression anglaise. Sur cette image, elle est coiffée d'un béguin.

23



104

Little, professeur d'histoire nord-américain ainsi que Walter Simons, historien médiévaliste flamand, supposent que les béguines étaient d'origines sociales diverses, des milieux les plus modestes aux plus aisés.

Pour rappel, les béguines se sont majoritairement développées en ville. Volontairement ou non, elles ont eu une position et un pouvoir physiques et politiques dans et sur la ville. Ici, la revendication des droits est indissociable de la conquête de la ville.

Les femmes intégrant ce mouvement religieux original se qualifient de *mulieres religiosae*. Notons cependant que le « béguinisme » est un mouvement semi-religieux. En effet, les femmes qui y adhèrent demeurent laïques puisqu'elles ne suivent pas de règle et ne formulent pas de vœux définitifs. Ainsi, les femmes de toutes classes sociales pouvaient maintenir leur mode de vie modeste mais décent, accéder au béguinage et se protéger sans prêter vœu de pauvreté, de chasteté (et donc sans renoncer au mariage) et d'obéissance.

Puisque les béguines ne prononçaient aucun vœu de pauvreté, les plus riches d'entre elles pouvaient rester propriétaires de leur maison et devenaient alors maîtresses des lieux et du groupe de béguines plus pauvres vivant sous leur toit. Elles pouvaient également investir leurs richesses dans l'édification d'hôpitaux à l'usage de béguines et/ou de malades. Notons ici que l'entraide mu-

tuelle entre béguines n'était pas impérative.

Les béguines, par leur statut laïc et leur relative liberté hors de l'Église, ont eu un réel impact sur la vie religieuse dans les villes où elles avaient élu domicile, en exposant publiquement le nouveau modèle semi-monastique qu'elles avaient adopté<sup>134</sup>. Mais pas seulement. Pour subsister, elles soignaient les malades, aidaient les pauvres, louaient des maisons à des dames âgées ou veuves et instruisaient les femmes admises au sein de leur communauté et les enfants. Par cette vocation aux œuvres sociales, les béguines s'inscrivent dans la lignée spirituelle et mystique du renouveau évangélique<sup>135</sup> commun aux premiers Ordres mendiants (notamment les franciscains). Leur mode de vie, quant à lui, s'inspire vraisemblablement des chanoinesses séculières, des sœurs converses de l'Ordre de Prémontré ou encore des recluses, engageant aussi une organisation spatiale spécifique et des éléments d'architecture symboliques forts, comme nous le verrons plus loin.

Leur émancipation et leur autonomie sont assurées, d'une part, par ces missions sociales et pédagogiques et, d'autre part, par le travail manuel. Ces femmes ne constituent dès lors plus une charge financière pour la société et la ville. Au contraire, elles y jouent un rôle économique majeur.

Par bien des aspects, ce mouvement novateur se revendique aussi d'une tradition existante : celle des corporations. L'organisation du

#### RÈGLES ET VŒUX

Règles (religieuses) : statuts et préceptes disciplinaires définissant la conduite des membres d'un ordre religieux ou d'une congrégation.

Vœux : engagements religieux dans l'Église catholique. Les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance prononcés par un homme ou par une femme à son entrée en religion font partie d'un ensemble de promesses faites à Dieu et à un supérieur religieux pour la vie ou pour un temps déterminé.

<sup>134</sup> UNESCO. 2014. *Egalité des genres, patrimoine et créativité*. France : UNESCO, p. 69.

<sup>135</sup> Le renouveau évangélique ou monastique apparaît à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au XIII<sup>e</sup> siècle et désigne pour certaines communautés religieuses la volonté d'un retour à la pauvreté et aux œuvres de charité pour renouveler la vie monastique.

105

travail manuel (souvent lié au secteur textile extrêmement développé et florissant *in illo tempore*) se calque directement sur le principe de système corporatif qui implique inévitablement une organisation spatiale propre. Nous y reviendrons ultérieurement via l'analyse architecturale d'un béguinage typique. La corporation se constitue d'un maître, dans ce cas, une maîtresse, et de compagnons, ici les béguines. Cette organisation traduit aussi la volonté d'instruire et d'être instruite. Anne-Marie Helvétius affirme ainsi que « *C'est au monde laïc urbain plutôt qu'au monde religieux qu'elles ont emprunté leur modèle, et les grands béguinages ne constitueront qu'une transposition à plus grande échelle de la structure originelle [du système corporatif].* »<sup>136</sup>

Les grilles de lecture économique et de classes sont très intéressantes dans l'analyse des béguinages. En effet, tant l'organisation du pouvoir que l'organisation spatiale sont fondées sur le principe de solidarité volontaire.

Augustin Rösler illustre la singularité de cette sororité naissante : « *Somme toute, l'établissement des béguinages fut un bienfait social pour l'époque ; les Béguines maintinrent le droit des femmes au travail, et, par elles, l'Eglise résolut la question féministe du temps, trouvant le moyen de procurer à la femme isolée un asile et du travail, tout en assurant sa dignité et sa liberté. Du reste, les corporations de femmes, les confréries, défendirent aussi les droits que réclament aujourd'hui les féministes. Au Moyen Âge, la femme peut être chef d'exploitation ou d'atelier. Une ordonnance de la municipalité de Munich, au XIV<sup>ème</sup> siècle, contient cette phrase significative : « ... Les maîtres ou maîtresses tisseurs ... » etc. La femme avait donc su se faire rendre justice. Elle avait obtenu aussi ce que nous demandons presque en vain, depuis si longtemps : elle pratiquait officiellement la médecine ; on pourrait citer plus de quinze noms de doctoresses célèbres de 1389 à 1497.* »<sup>137</sup>

136 HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.), *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 33.

137 RÖSLER, P. Augustin. 1899. *La question féministe examinée au point de vue de la nature, de l'histoire et de la révélation*. Paris : Librairie académique Didier Perrin et Cie. 406 p.



24

Grand béguinage de Gand - Un ouvroir, lieu où les béguines s'assemblent pour travailler, non daté

Et Silvana Panciera d'ajouter : « *Leur existence déconcerte, car elle englobe au moins deux réalités tout à fait inédites : pour la première fois, des femmes peuvent socialement exister sans être ni épouses, ni moniales, le choix de vie béguinale leur offrant un statut libre de tutelle masculine. En effet, du côté civil, le mariage institue un rapport juridique d'inégalité octroyant à l'homme la prérogative de seigneur sur sa femme. Du côté religieux, la vie de la moniale est sous le regard des directeurs spirituels et des hiérarchies, forcément masculines, comme encore souvent de nos jours. La béguine est, par contre, affranchie de la dominance masculine. Son indépendance institutionnelle va de pair avec une autonomie économique qui provient de l'exercice d'un travail rémunéré dont elle garde les bénéfices. Est-ce en raison de cette innovante autonomie à l'égard du monde masculin que le mouvement béguinal a été parfois présenté comme « le premier mouvement féministe » de l'histoire occidentale ? Si on donne au terme « féminisme » le sens d'une recherche et mise en œuvre de rapports égalitaires entre les genres, c'est incontestable.* »<sup>138</sup>

138 PANCIERA, Silvana. 2009. *Les Béguines*. Que penser de, Belgique : Fidélité. 127 p.

## ORGANISATION SPATIALE DES LIEUX DE VIE DES BEGUINES

Les béguines vivent selon 3 types d'organisations spatiales<sup>139</sup> :

- dans la maison parentale ou dans leur propre maison de manière individuelle avec, quelquefois, un-e membre de leur famille ou une servante ;
- dans un couvent (*convent*), pour les plus modestes d'entre elles, regroupées en communauté autonome sous les ordres d'une maîtresse ;
- dans un béguinage, complexe architectural qui regroupe plusieurs maisons individuelles avec, en son centre, un oratoire ou une église. Un béguinage peut également regrouper plusieurs couvents coordonnés par une Grande Maîtresse.

<sup>139</sup> HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.). *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. p. 20.

A l'origine, ces femmes vivent leur expérience béguinale seules ou à plusieurs au sein d'une même demeure. Très vite, le mouvement prend de l'essor et les béguines s'organisent dans des maisons mitoyennes, des îlots qui, grandissant, forment des quartiers quadrillés entourés de murs derrière lesquels elles construisent leurs maisons et, *in fine*, créent les béguinages. Souvent situés en dehors des enceintes urbaines médiévales lors de leur fondation, de nombreux béguinages, suite à l'expansion des villes, seront intégrés dans le tissu urbain (le grand béguinage de Louvain, par exemple).

Si ces trois organisations sont apparues chronologiquement, elles ne se sont néanmoins pas substituées les unes aux autres. On retrouve simultanément ces trois typologies dans les villes principalement, et un peu en milieu rural, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Lorsque les béguines seront en proie aux accusations d'hérésie, la structure des béguinages participera à la distinction entre les bonnes béguines - des béguinages - et celles inspirant la méfiance, vivant isolées ou en petits groupes. Le XV<sup>e</sup> siècle frappa les béguines de nouvelles accusations d'hérésie qui sonneront le glas des couvents autonomes.

On distingue deux types de béguinages<sup>140</sup> :

- le béguinage à plan de ville, ville-béguinage (*stadsbegijnhof*) ou béguinage à rues (*stratenbegijnhof*), présente un plan quadrillé, sensiblement variable selon les contraintes du site, de rues qui dessinent des parcelles. Ces parcelles accueillent tantôt l'Eglise, tantôt les maisons qui en font le pourtour, tantôt sont laissées vacantes pour y aménager une cour, une placette ou un cimetière. Ce sont des villes miniatures médiévales. C'est le cas du grand béguinage de Louvain analysé plus loin.
- le béguinage de type préau, à cour ou à plaine (*pleinbegijnhof*) organise les maisons autour d'une cour centrale triangulaire, rectangulaire ou encore en L. C'est le cas du béguinage de Termonde.

140 DUFRAISNE, Dieudonné. 2007. *Libres et folles d'amour : Les béguines du moyen âge*. Bierges : Thomas Mols. pp. 25-26.

On peut relever que le béguinage de Courtrai affiche une combinaison entre le béguinage à plan de ville et le béguinage à cour<sup>141</sup>. Nous l'analyserons dans une perspective à la fois historique et actuelle.

Rappelons ici que le modèle du béguinage est propre à nos régions. Ceint par leurs murs, les béguinages fonctionnent comme des villes dans la ville. Ils sont d'ailleurs indissociables de la ville et de la notion de propriété et de droit au logement. « *La prise de la ville est emblématique de la conquête de droits.* » rappelle Léone Drapeaud. Les béguines ont assuré leur transition de « *femmes-objets* » (*réifiées ou se réifiant elles-mêmes*) *enfermées par les murs invisibles de leur intérieur réduit à la maison, au logement* » à « *femmes-sujets* » *embrassant la ville dans son ensemble, dans toutes ses dimensions* »<sup>142</sup>.

Leur caractère urbain a aussi fait naître une série de premières règles urbanistiques. En effet, les béguinages sont « *la forme la plus ancienne des cités sociales* »<sup>143</sup> selon l'historien Christian Patart. Il ajoute que « *Les béguinages jouent également un rôle dans la genèse des cités-jardins. Ils servent de modèles aux urbanistes et architectes qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, réalisent ces premières*

141 Begijnhof Kortrijk, *Historiek* (s.d.). <https://www.kortrijk.be/begijnhof/node/2046112> [page consultée le 10 août 2017].

142 DI MÉO, Guy. 2011. *Les murs invisibles : femme, genre et géographie sociale*. Recherches, Paris : Armand Collin. p. 81.

143 PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.). <http://didachis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].

### Pouvoir de la ville

*Au sortir de la seconde guerre mondiale, la loi De Taeye de 1948, du nom du parlementaire socio-chrétien auteur de la proposition, permettait d'emprunter à très faible coût afin de bâtir une habitation individuelle. De Taeye avait fait démontrer par des études que le fait d'habiter à proximité d'une église favorisait la fréquentation de celle-ci. Cette loi a donc encouragé la construction en milieu rural, générant un urbanisme diffus. De cette manière, les catholiques ont dessiné le paysage belge ... hors de la ville et de ses tentations ou de ses opportunités d'émancipation.*



*cités sociales destinées au logement des populations urbaines d'origine modeste.* »<sup>144</sup>

Lorsque les béguinages apparaissent, l'Église s'occupe des pauvres et des malades. Suite à la Révolution de 1789, les Français arrivent aux Pays-Bas et tentent d'enrayer tout pouvoir religieux. Certaines institutions béguinales seront démantelées, leurs murs de clôture détruits et leurs maisons intégrées dans le tissu urbain ordinaire. Les béguines parviennent toutefois à maintenir leur mode de vie en mettant en avant le caractère laïc de leur mouvement<sup>145</sup>. L'État prend le relais social et les Commissions des Hospices Civils (devenus les CPAS - Centres Publics d'Action Sociale) prennent possession des béguinages. Des familles modestes y sont logées et certains bâtiments collectifs des béguinages sont transformés en maisons de repos. Aujourd'hui encore, de nombreux béguinages sont localisés dans des quartiers populaires.

Le mouvement des béguines a aujourd'hui disparu mais les béguinages et leur héritage architectural et culturel perdurent et ce, notamment, grâce à l'UNESCO qui a classé 13 béguinages flamands à la liste du patrimoine mondial. De nombreux béguinages ont été rénovés et attirent des habitant·e·s à la recherche d'un îlot calme au cœur de la ville offrant un équilibre entre vie privée et vie communautaire et des visiteur·euse·s curieux·ses de découvrir ces ensembles architecturaux remarquables par leur simplicité fonctionnelle et leur atmosphère singulière.

<sup>144</sup> *Ibid.*

<sup>145</sup> LOPPINET, Xavier. Janvier-Mars 2013. *Dossier : Les béguines*, in *Lumière & Vie*, n°267, pp. 35-45.

## CLOTURE

Ce même mur qui rassure l'Église ainsi que les autorités urbaines en créant l'illusion d'un contrôle sur les béguines rappelle un élément d'architecture essentiel aux monastères : la clôture.

L'Anglaise Helen Hills, professeure d'histoire de l'art, par ses recherches sur les monastères napolitains du XVII<sup>e</sup> siècle, a démontré que leurs très hauts portails s'apparentaient à un corps virginal et inaccessible. Les monastères et leurs clôtures figuraient ainsi le corps féminin de la ville. Cette analyse peut se transposer sans difficulté aux béguinages et à leurs murs.

La clôture, identique pour les monastères et les béguinages, joue toutefois un rôle très différent. Cette différence entre les monastères et les béguinages réside dans la gestion de ces derniers. En effet, les monastères dépendent d'une autorité ecclésiastique supérieure et de fait masculine. Les hommes d'Église contrôlent les monastères et

peuvent y pénétrer sans autorisation particulière. Les sœurs y sont confinées. Par contre, dans les béguinages, les femmes vivent en indépendance totale par rapport aux hommes : les béguines élisent une Grande Maîtresse et aucun homme ne peut rentrer dans les béguinages. Les béguines peuvent aller et venir dans la ville. A gros traits : les unes sont enfermées, les autres s'organisent et se protègent.

Au sujet des monastères, Christiane Klapisch-Zuber, historienne française, et Florence Rochefort, chercheuse et historienne des féminismes, rappellent d'ailleurs que « Jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, la traditionnelle confusion entre l'enfermement domestique et la claustration religieuse peut se lire en filigrane dans le règlement de plus d'une institution destinée aux filles. »<sup>146</sup>

Cet enfermement domestique, développé au point *Contextes sociétal et architectural actuels*, s'accompagne aussi d'un « enfermement urbain », ou ce que Guy Di Méo, géographe français, appelle les murs invisibles : « [...] les barrières, mentales surtout, mais aussi effectives et produisant de véritables *no woman's land* existent bel et bien [...] »<sup>147</sup> imposées aux femmes ou qu'elles s'imposent, pour leur sécurité bien souvent, dans la ville.

146 KLAPISCH-ZUBER, Christiane, Florence ROCHEFORT (dir.). 2007. *Clôtures*, in *Clio : Histoire, Femmes et Sociétés*, n°26. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. p. 8.

147 DI MÉO, Guy. 2011. *Les murs invisibles : femme, genre et géographie sociale*. Recherches, Paris : Armand Collin. 343 p.

Aujourd'hui, cette clôture est encore hérigée dans certains nouveaux béguinages (celui de Dortmund, par exemple) alors que d'autres s'ouvrent vers l'extérieur tout en gardant un pôle central très fort (comme le petit béguinage de Lauzelle). Cette deuxième interprétation de la typologie initiale des béguinages est plus en adéquation avec les nouvelles préconisations urbaines en termes de genre : des rez-de-chaussée très ouverts sur la rue pour ne pas créer des espaces anxiogènes comme le font les murs aveugles, des espaces traversants plutôt que des culs-de-sac pour permettre une circulation fluide, des raccourcis, des connexions, etc.

Klapisch-Zuber et Rochefort posent les questions suivantes : « *La clôture offrirait-elle aux femmes un espace de liberté ? A-t-elle généré des lieux d'affranchissement intellectuel et affectif autant que des bastions protecteurs* » ?<sup>148</sup>, « *Comment le genre se trouve-t-il géré, restauré, conforté ou transgressé par rapport à un monde du dehors qui reste sa référence* ? »<sup>149</sup> La clôture aurait-elle permis, à d'autres époques, de subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ?

148 KLAPISCH-ZUBER, Christiane, Florence ROCHEFORT (dir.). 2007. *Clôtures*, in *Clio : Histoire, Femmes et Sociétés*, n°26. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. p. 7.

149 *Ibid.* p. 5.

### Jardin virginal

Christiane Klapisch-Zuber, historienne française, et Florence Rochefort, chercheuse et historienne des féminismes, identifient les monastères comme des structures religieuses proprement féminines. Le « jardin clos », symbole très présent dans la peinture du XV<sup>e</sup> siècle, renvoie à l'image biblique de l'*hortus conclusus* qui n'est autre que le Paradis du point de vue spirituel et le jardin virginal du point de vue anthropologique. Cet *hortus conclusus* est matérialisé par les monastères dans les pays méditerranéens et par les béguinages dans les pays d'Europe du Nord.

L'image biblique de l'*hortus conclusus* a été réactualisée par l'architecte suisse Peter Zumthor dans sa célèbre *Serpentine Gallery Pavilion* en 2011.



ANALYSE DE PROJETS  
ARCHITECTURAUX :  
LE CAS DES  
BEGUINAGES

## BEGUINAGE SAINTE-ELISABETH DE COURTRAI, BELGIQUE

Ce béguinage inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO<sup>150</sup> constituera la référence d'analyse. En effet, le béguinage Sainte-Elisabeth, situé à Courtrai et fondé en 1238, correspond globalement à la typologie d'un béguinage historique caractéristique.

La lecture de ce béguinage dans le tissu urbain et son organisation spatiale sont très intuitives. Depuis la Révolution française en 1789, le béguinage n'a pas subi de changements architecturaux et urbanistiques majeurs, excepté en 1855 où il a été rétréci, acquérant sa forme définitive.

La visite du musée interactif, la visite du béguinage à l'aide de l'audio-guide ainsi que les informations récoltées lors de mon entretien avec

---

<sup>150</sup> UNESCO, *Béguinages flamands* (s.d.). <http://whc.unesco.org/fr/list/855> [page consultée le 2 août 2017].

la personne à l'accueil du musée, membre de l'association « *Les amis du béguinage* » m'ont permis de rassembler les informations qui ont servi à l'analyse ci-dessous.

La reconnaissance internationale de prestige en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 confère au Béguinage de Courtrai un nouveau statut et il devient une véritable attraction touristique. Cette visibilité inédite permet et oblige les autorités de la ville à rénover ce dernier et à créer un cadre pédagogique et publicitaire participant à la connaissance du mouvement béguinal.

La ville a mis en place une série d'infrastructures : le point d'information avec des fascicules et des audioguides à la disposition des visiteur-euse-s, la maison de la concierge qui sert de maison témoin, la salle Sainte-Anne avec son musée interactif du béguinage qui raconte la vie des béguines et l'histoire du lieu, ainsi que sa salle polyvalente, à l'étage, où des expositions, des événements ou des concerts sont organisés.

25



Le musée interactif du béguinage de Courtrai « *Les béguines créent une ville dans la ville* », 2016

120

Représentation iconographique du béguinage de Courtrai sur le plan de Sanderus, 1641-1644



26

121

## 1. Usager·ère·s

Dès sa fondation au XIII<sup>e</sup> siècle, le béguinage de Courtrai est exclusivement réservé aux femmes. Il s'agit de religieuses laïques qui ne font pas vœu de pauvreté. Les béguines les plus jeunes sont encore des adolescentes. Les plus âgées finissent leur vie au sein de la communauté. Toutes les générations s'y côtoient. Les femmes qui y accèdent désirent être indépendantes et autonomes, mener une vie spirituelle (charité, soins). Habiter le béguinage requiert aux femmes de s'assurer l'achat ou la location d'une maison du béguinage. Quelques rares femmes dans l'incapacité de répondre à ce critère habitent ensemble dans des maisons subdivisées en chambres individuelles, les couvents (*convents*).

### a. Identité des résident·e·s

Après la Révolution française, tous les établissements de charité ayant pour objet de soulager les malades, les infirmes, les orphelins, les enfants abandonnés et les vieillards furent sécularisés sous le nom des Commissions des Hospices Civils (à l'origine de l'OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn -, équivalent du CPAS francophone – Centre public d'Action Sociale). C'est donc la Commission des Hospices Civils de Courtrai qui devient propriétaire du béguinage. Les habitant·e·s doivent dorénavant répondre aux critères d'accès aux logements sociaux. Les loyers, malgré qu'ils soient fixés par l'OCMW, sont trop élevés pour le public habituel des logements sociaux. Les habitant·e·s sont donc issu·e·s de milieux socio-économiques plus élevés que les locataires habituel·le·s de l'OCMW. De plus, les locataires doivent avoir plus de 40 ans, également dans un souci de préservation du mode de vie assez calme des lieux.



Marcella Pattyn et Laura Deconinck dans le jardin du béguinage, non daté

27

### b. Mixité

Le béguinage était non-mixte jusqu'à la Révolution française. Durant la guerre, sous le régime français, entre 200 et 300 soldats furent casernés dans la grande salle commune. Par la suite, il devient mixte. Il est intéressant aussi de noter que béguines et locataires de l'OCMW ont réussi à vivre ensemble. Progressivement, la communauté des béguines s'est éteinte. En 2013, Marcella Pattyn, dernière béguine de Courtrai, décède à 92 ans.

### c. Convictions

Par le passé, les béguines de Courtrai étaient semi-religieuses. Elles prodiguent des soins aux malades, forment les jeunes filles et sont évidemment impliquées dans la vie religieuse et la transmission des préceptes catholiques. Les autres fondements de la communauté sont ceux rencontrés dans l'analyse historique des béguinages : l'entraide, la solidarité entre les femmes de toutes classes sociales, la démocratie, etc. Le béguinage de Courtrai ne fait pas exception à cette vision progressiste de l'organisation de la vie en communauté.

Il est évident que le mode de vie des béguines de Courtrai a profondément changé au cours du dernier siècle de leur existence. Jusqu'en 1951, le lieu servait encore comme école de quartier permettant aux



Photo de classe du  
béguinage de Courtrai,  
non daté

28

béguines de perpétuer un de leurs objectifs : celui de l'éducation des enfants. Le béguinage traverse ensuite une période où ses habitant-e-s et son patrimoine ont peu de visibilité et ne remplissent plus les fonctions publiques qui donnaient du sens à ce mode de vie. Dès lors, les béguines s'adonnent pleinement à leur vie spirituelle.

Ici, l'enseignement a toujours été un engagement profond et les béguines ont perpétué cette tradition au cours des siècles :

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les « *taferlierkes* » (pensionnaires) sont nombreux dans la « *scole* » (école) du béguinage.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les enfants pauvres et abandonnés sont également élevés dans le béguinage. L'âge et le sexe des « *taferlierkes* » sont réglementés dans la plupart des béguinages : les jeunes femmes et les « *gebrokeke kenchties* » (garçons de plus de 7 ans) sont exclus.

124

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dès 1711, le pouvoir municipal rémunère les béguines pour l'enseignement privé qu'elles dispensent. Leur salaire augmente corollairement à la difficulté de la matière enseignée : apprendre à lire, apprendre à écrire, etc. Elles initient également la plupart des élèves à la couture et à d'autres travaux manuels. Les pensionnaires devaient, quelques heures par semaine, assister au catéchisme dans la chapelle Saint-Mathieu ou dans la chapelle du Saint-Esprit. Dès la dernière décennie de ce siècle, le béguinage traverse une période très troublée. Grâce à sa fortune personnelle, la Grande Maîtresse Robyn (1744-1799) dirige une école gratuite où elle donne personnellement cours de religion et de lecture.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, lorsque Clementia Hiers est élue Grande Maîtresse en 1843, les béguines commencent à donner cours dans la salle Sainte-Anne. En 1849, deux maîtresses suisses rejoignent le béguinage pour débiter une école de broderie. Après quatre mois, l'école ferme : les parents veulent que leurs filles reçoivent un salaire pour le travail quotidien exécuté. En 1853, cette même Grande Maîtresse ouvre une école privée : l'Institut Sainte Marie. Ensemble, avec la béguine Marie Noppe, elles enseignent auprès de 30 à 40 jeunes filles le néerlandais, le français, l'anglais, la religion, les mathématiques, la géographie, la calligraphie, la récitation. En 1868, Clementia Hiers passe le flambeau à l'Institut Sainte-Marie et ouvre une école du dimanche, gratuite pour les jeunes filles qui travaillent à l'usine. Six béguines y enseignent la couture et toutes sortes de travaux manuels. Les jeunes filles reçoivent un enseignement chrétien et apprennent le chant et la récitation.

A partir de 1896, c'est une enseignante laïque, Marie Vanderheyde, qui dirige l'école de couture, florissante et réputée à cette époque. L'école du dimanche du Béguinage arrête en 1919 car ce type d'établissements se multipliait dans la ville. Dès 1924, Marie Vanderheyde et plusieurs béguines donnent des cours du soir de langues et de commerce dans la salle Sainte-Anne. Y sont enseignés : le néerlandais, le français, l'anglais, la sténographie et la dactylographie. Ces cours, d'abord gratuits et ensuite payants, sont organisés jusqu'en 1950.

125

Les Coursus pour les Femmes Travailleuses de la Classe Moyenne (*Cursussen voor Vrouwelijke Beroepen van de Middestand*) sont dispensés gratuitement afin de former les futures modistes, couturières, coiffeuses, fabricantes de cigares, etc. Chez les béguines, elles apprennent la théorie, la comptabilité et les mathématiques. Pour la pratique, elles sont formées au sein des entreprises qui les emploient. L'école a déménagé en 1961.

L'école maternelle est dirigée jusqu'en 1930 par la Grande Maîtresse Elvire Roose. Ensuite, lui succède la béguine Laura. Les enfants sont gardés gratuitement dans l'après-midi dès qu'il-elle-s sont propres et jusqu'à leur première communion. Le plus grand nombre d'enfants, à savoir 30, a été enregistré en 1942. Le départ de la béguine Laura en 1951 signe la fin de plusieurs siècles d'enseignement dans le béguinage.

De nos jours encore, ce versant pédagogique, la spiritualité et les convictions des béguines trouvent un écho tant dans la communauté qui y habite que dans le projet commun des habitant-e-s de faire connaître, de préserver cet héritage et de restaurer l'image des femmes béguines.

La vie béguinale, comme nous l'avons vu dans l'analyse historique, relève de deux autres principes fondamentaux : l'autonomie et l'organisation démocratique de la communauté. Nous verrons plus loin comment ces principes étaient et sont appliqués à Courtrai.

#### d. Intergénérationnalité

Dans le passé, le béguinage était intergénérationnel. Des femmes de tous âges intégraient la communauté. Aujourd'hui, les habitant-e-s doivent avoir minimum 40 ans pour habiter le béguinage. Les enfants ne sont pas admis dans les appartements et les maisons loués par l'OCMW.

## 2. Ville dans la ville

### a. Ancien ou moderne

Courtrai est un ancien béguinage qui a subi de nombreuses modifications depuis sa fondation. La restauration actuelle prévoit dix phases dont la première a démarré en 1984. Les maisons et les appartements ont été rénovés dans le respect des lieux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et, néanmoins, adaptés aux exigences sanitaires, pratiques, esthétiques et de sécurité actuelles. Le changement majeur opéré est l'inversion entre les espaces de jour, initialement au rez-de-chaussée, avec les espaces de nuit, initialement à l'étage, afin de rendre les pièces de vie plus lumineuses. En effet, les baies du rez-de-chaussée sont de petite taille.

### b. Mur/enceinte/clôture

Dans cet ancien béguinage, on perçoit distinctement la notion de ville dans la ville : les maisons rangées côte à côte forment une clôture et le béguinage est enclavé entre l'église Saint-Martin et l'église Notre-Dame (voir plan).

Trois entrées percent l'ensemble bâti, localisées en rouge sur le plan ci-dessous : une porte à l'arrière donnant sur les jardins, un petit sas donnant sur l'église Saint-Martin et le portail principal.

Pour la plupart, les béguines travaillaient en dehors du béguinage durant la journée. Les hommes ne pouvaient en aucun cas pénétrer l'enceinte du bâtiment, à l'exception des supérieurs ecclésiastiques de visite quelques fois l'an (sacrement des malades, extrême onction). La concierge, logée dans la maison qui borde le portail principal, ouvrait le portail à 5 heures du matin et le refermait à 19 heures. Elle gardait les lieux et un œil sur toutes les allées et venues.

Aujourd'hui, le béguinage est un lieu très peu traversé, mais de nombreux touristes viennent le visiter grâce à une série de prome-



nades historiques proposées par la ville de Courtrai. Durant la journée, le béguinage est ouvert. Les habitant·e·s côtoient les touristes et les client·e·s du café *Huis van de Groot Juffrouw* qui s'est installé dans une des maisons du béguinage. Il est intéressant de noter que, de nos jours, le portail est toujours fermé durant la nuit.

### c. Superficie et densité de population

Entre 1400 à 1500, environ 46 béguines vivaient dans le béguinage de Courtrai. Vers 1631, il y en avait à peu près 137.<sup>151</sup>

Aujourd'hui, le béguinage comptabilise une superficie totale de 8.600 m<sup>2</sup> pour un total de 35 habitant·e·s (245 m<sup>2</sup>/habitant·e). Il y a 40 maisons au total dont 6 en restauration à l'heure actuelle.

29



Portail d'entrée du béguinage de Courtrai

151 DE VROEDE, Maurice. 1996. *Religieuses et béguines enseignantes dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège au XVII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*. Studia Paedagogica. Louvain : Leuven University Press. 241 p.

128

30 ►  
Plan des accès du béguinage de Courtrai  
1:1000



1. Portail
2. Point info
3. Maison de la concierge
4. Cour Sainte-Anne
5. Chapelle Saint-Mathieu
6. Chapelle Ecce Homo
7. Maison de la Grande Maitresse/café
8. Chapelle Notre-Dame de Neige
9. Jardins
10. Tour d'artillerie
11. Eglise Notre-Dame
12. Salle Sainte-Anne
13. Parking
14. Eglise Saint-Martin

#### d. Localisation dans la ville

L'atout des béguinages d'origine médiévale est sans conteste leur localisation. Ils sont généralement situés au cœur du tissu urbain, en plein centre historique de la ville. C'est le cas du béguinage de Courtrai situé à deux pas de la place principale (*Grote Markt*) de la ville.

#### e. Typologie de la ville

Superficie de la ville : 80 km<sup>2</sup>

Densité de population : 945 habitant·e·s/km<sup>2</sup>

Le béguinage se situe dans une ville flamande dont le centre s'est développé à proximité d'un cours d'eau, la Lys. Du XIII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, Courtrai devint une ville florissante : on y produisait de la draperie avec du lin cultivé dans la région. Après le Moyen Âge, la Lys, l'industrie linière et la fabrication de toiles damassées ont continué à être des facteurs déterminants dans le développement de la ville.



## f. Climat politique

Le béguinage de Courtrai, à l'instar des béguinages du XIII<sup>e</sup> siècle, a été fondé en ligne droite du climat politique et socio-économique sévère, extrêmement religieux et dominé exclusivement par les hommes, comme nous l'avons dans l'analyse historique précédente. Il est important de noter que plus l'Etat belge se transforme en Etat providence, plus les fonctions éducatives et sociales des béguines tendent à disparaître.

## g. Conception

On attribue la fondation du béguinage à la comtesse de Flandre Jeanne de Constantinople, qui dirigea la Flandre et le Hainaut au XIII<sup>e</sup> siècle. Les ordres mendiants, les béguines et les communautés hospitalières lui doivent en partie leur développement. Les fondations féminines ont bénéficié tout particulièrement des faveurs de Jeanne de Constantinople qui, de la sorte, a réformé la place et le rôle des femmes dans la société et dans l'Eglise.

On peut supposer que, comme elle le fit pour les Franciscains de Lille, Jeanne de Constantinople ait envoyé son maître d'œuvre et des charpentiers pour aider à la construction de l'église et du couvent. L'importante dotation qu'elle offrit aux béguines de Courtrai en 1241 a également pu servir à l'érection des bâtiments. Actuellement, on peut encore voir dans la cour intérieure une statue de la comtesse Jeanne de Constantinople.

A cette époque, le béguinage était entouré d'un château, de remparts et du cimetière de l'église Saint-Martin. La bataille des Eperons d'Or, en 1302, a énormément endommagé l'ensemble, d'où une reconstruction en 1315. Détruit et reconstruit à plusieurs reprises au fil des siècles (1382, 1684), il a pris sa forme actuelle au XVII<sup>e</sup> siècle.



A droite, la maison de la Grande Maîtresse

32

## 3. Composition

### a. Volumétrie & typologie générale

Discret et paisible, le béguinage est coupé de la ville par une enceinte murale et de simples portes qui donnent accès à une véritable petite ville dans la ville. On y trouve encore 40 maisonnettes baroques du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles sont blanchies à la chaux et possèdent presque toutes un petit jardin clos à l'avant.

De l'ensemble se distingue particulièrement un bâtiment : la maison à double pignon à redents est celle de la Grande Dame (ou Demoiselle ou encore Maîtresse), la béguine à la tête de la communauté. Elle date de 1649. Fréquent en région flamande, ce type de pignon en saillie et en gradins fut d'abord l'apanage des seigneurs. Ce symbole de pouvoir fut ensuite récupéré par la bourgeoisie urbaine prospère pour, finalement, devenir un ornement ordinaire sur de modestes constructions.

On trouve également une tour d'escalier remarquable, la tour d'angle de l'ancienne salle Sainte-Anne construite en 1682 et qui fit office, au fil du temps, d'infirmierie, d'école pour les enfants pauvres, d'hôpital.

#### b. Espaces construits >< espaces non construits

*Surface construite : 3.561,25 m<sup>2</sup>*

*(41 % de la surface totale du domaine)*

Logement : 2.957,09 m<sup>2</sup>

Musée : 279,77 m<sup>2</sup>

Salle Sainte-Anne : 167,43 m<sup>2</sup>

Point info : 67,53 m<sup>2</sup>

Maison témoin : 44,81 m<sup>2</sup>

Café : 111 m<sup>2</sup>

Cultes : 213,39 m<sup>2</sup>

Eglise : 201,50 m<sup>2</sup>

Chapelle : 11,89 m<sup>2</sup>

#### c. Espaces intérieurs >< espaces extérieurs

*Surface extérieure : 5.033,11 m<sup>2</sup>*

*(59 % de la surface totale du domaine)*

Surface extérieure publique : 2.327,21 m<sup>2</sup>

Jardins privés : 2.039,92 m<sup>2</sup>

Parking : 665,98 m<sup>2</sup>

#### d. Espaces collectifs, publics >< espaces privés

*Surface totale accessible au public : 3.597,35 m<sup>2</sup>*

*(42 % de la surface totale du domaine)*

Surface extérieure publique : 2.327,21 m<sup>2</sup>

Parking : 665,98 m<sup>2</sup>

Musée : 279,77 m<sup>2</sup>

Surface du café : 111 m<sup>2</sup>

Cultes : 213,39 m<sup>2</sup>



33 ►  
Une ruelle  
du béguinage

### e. Centre >< extrémités

Le béguinage présente 3 pôles :

- La cour Sainte-Anne qui donne à la fois sur la maison de la concierge, sur la maison de la Grande Maîtresse et sur la chapelle Saint-Mathieu ;
- La cour qui donne sur la salle Sainte-Anne et ses tours octogonales ;
- La grande pelouse qui servait autrefois à étendre le linge, le pré de blanchiment, derrière la salle Sainte-Anne.

Les salles communes se développent de part et d'autre du béguinage, créant différentes centralités. L'intérieur de l'îlot étant construit, le béguinage fonctionne plus comme un ensemble de rues que comme un patio.

34  
La cour Sainte-Anne



35 ▶  
Pôles du béguinage  
de Courtrai  
1:1000





## 4. Aménagements & décorations

### a. Intérieur

Selon le niveau de vie des béguines, leurs maisons sont plus ou moins spacieuses et décorées. La décoration et l'aménagement des couvents et des maisons restent assez sobres, quoique plus confortables que les habitations auxquelles les femmes, seules et hors du béguinage, pouvaient aspirer. Les béguines sont bien loties. La sobriété et le caractère religieux des peintures, crucifix et autres éléments religieux sont en adéquation avec les mentalités et le contexte socio-économique de l'époque.

Les espaces communs, la salle Sainte-Anne et la chapelle Saint-Mathieu, sont généreux. Les matériaux sont nobles. Cette chapelle et son autel dédié à Notre-Dame de Lourdes sont assez fastueux et emprunts d'une certaine positivité et d'une bienveillance qui n'avaient pas toujours leur place dans d'autres lieux de culte. On peut également y découvrir la Mise en Croix signée par Antoine van Dijck parmi une série d'œuvres d'art importantes. Dans la tour de l'église du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut découvrir le premier carillon de la ville. L'église Saint-Martin recèle aussi des œuvres d'art remarquables.

◀ 36

Détails de la chapelle  
Saint-Mathieu

### b. Extérieur

Plus sobre que l'intérieur de la chapelle, la cour du béguinage compte également de nombreuses représentations religieuses. Les statues représentent des femmes, des religieuses. La statue dans la cour intérieure est celle de la comtesse Jeanne de Constantinople. Devant la salle Sainte-Anne, on peut aussi remarquer la statue de Marcella Pattyn, la toute dernière béguine au monde. Juste au-dessus de l'en-

trée de la tour d'angle de l'ancienne salle Sainte-Anne trône une statue de la Sainte Vierge Marie.

Symboliquement, Il est intéressant de voir que l'une des revendications des urbanistes pour construire une ville égalitaire est l'introduction de représentations des femmes dans les rues, dans les fresques urbaines, par l'érection de statues de figures féminines dans les parcs publics, etc., ceci permettant de donner symboliquement de la visibilité aux femmes, aux citadines.

37-38



A gauche, la statue de Marcella Pattyn devant la salle Sainte-Anne  
A droite, la statue de la comtesse Jeanne de Constantinople dans la cour Sainte-Anne

## 5. Organisation

### a. Propriété

Avant la Révolution en 1789, ce sont généralement les béguines elles-mêmes qui sont propriétaires de leur toit. Aujourd'hui, c'est l'OCMW (équivalent flamand du CPAS) qui est propriétaire des logements. L'Eglise est propriétaire des édifices religieux.

### b. Gestion économique

Qui veut être béguine doit assurer sa propre subsistance. Par conséquent, la plupart d'entre elles sont actives économiquement. Celles qui sont assez riches pour vivre de leurs rentes contrastent avec d'autres qui ont fait vœu de pauvreté ou ne disposent pas de possessions personnelles. Le lavage du linge, la couture et la production textile sont des sources de revenus courants. Dès le début, les béguines sont aussi actives dans l'enseignement. Au cours des siècles qui suivent, les béguines sont les pionnières de l'éducation pour les filles. Tel est aussi le cas à Courtrai. Les béguines ne partagent pas leurs revenus.

Aujourd'hui, les habitant·e·s ne mettent pas leurs revenus en commun, mais participent à la vie du béguinage en l'entretenant et en assurant les visites de manière bénévole.

### c. Espaces de travail

Les béguines travaillaient surtout en dehors de la ville, mais elles œuvraient également à l'intérieur du béguinage. Chez elles ou dans la salle Sainte-Anne, elles sont tantôt dentellières, tantôt enseignantes. Les béguines travaillaient également dans la cour du béguinage : elles brodaient ou nettoyaient le linge pour de riches familles.

De nos jours, il n'existe plus de lieu dédié au travail à proprement parler au sein du béguinage.



« Une dentellière assidue au travail », Gand, non daté

39



40

Les béguines de Gand travaillent la dentelle dans un ouvroir, non daté



41

Trois béguines dans le béguinage de Breda, 1930

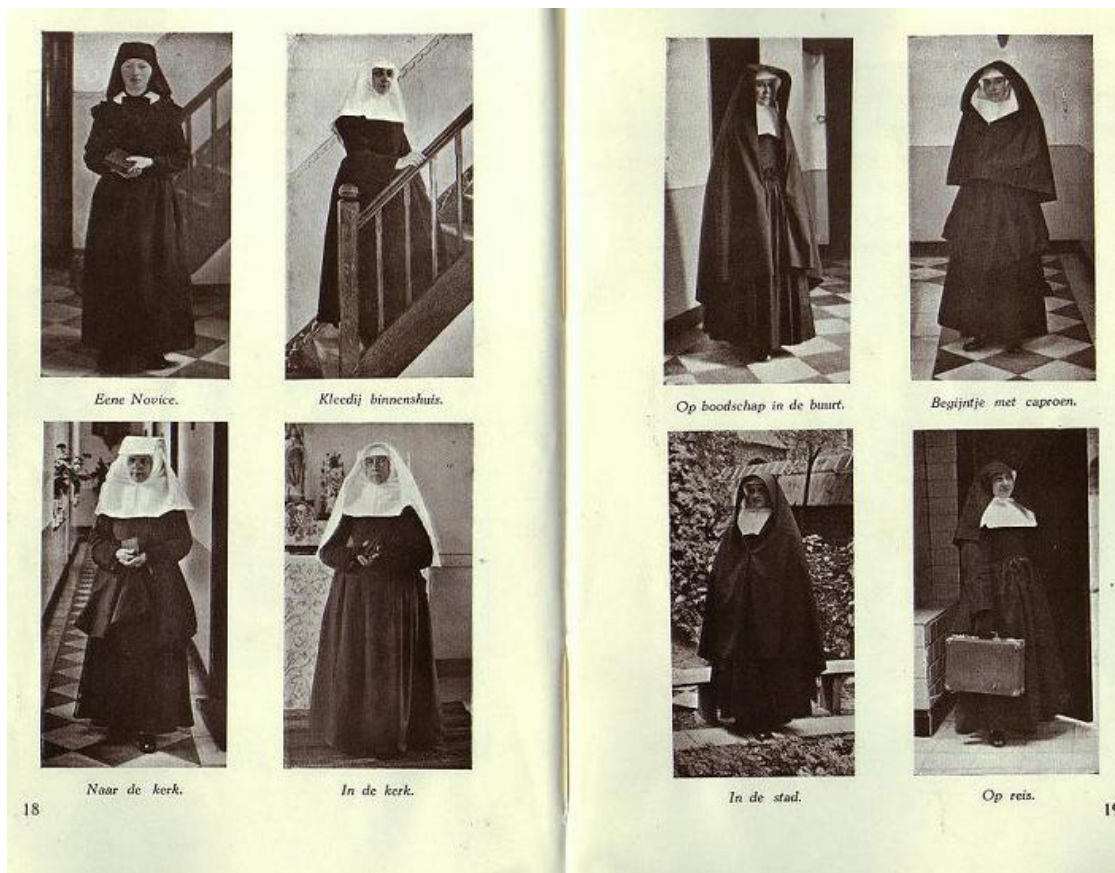


42

Les béguines sèchent et blanchissent le linge dans la cour du béguinage de Gand, non daté



Les différentes tenues des béguines :  
au travail, à la ville, à l'église, en voyage,  
non daté



43

#### d. Espaces d'enseignement

Les premiers cours sont donnés dans la maison de la Grande Maîtresse et dans les maisons des béguines et dans l'ancienne petite salle commune. Par la suite, les cours seront dispensés dans la salle Sainte-Anne, construite à l'endroit de l'ancienne salle commune devenue trop vieille et trop étroite.

Aujourd'hui, la salle Sainte-Anne assure toujours son rôle pédagogique : les habitant·e·s l'utilisent comme musée interactif et espace culturel et didactique. C'est une manière d'enseigner l'histoire des béguinages, de valoriser le patrimoine mais aussi et surtout de faire connaître les béguines et leur mode de vie.

#### e. Cuisine

Du temps des béguines, comme aujourd'hui, les cuisines étaient individuelles. Cependant, la salle Sainte-Anne a pu servir de réfectoire.

#### f. Démocratie participative

Dès la fondation du béguinage, il y a 800 ans, les béguines s'organisent de manière démocratique. Les statuts du béguinage de Courtrai mentionnent l'élection biennale de la Grande Maitresse, en charge du béguinage. Toutes les béguines prennent part à cette élection. Chaque année, la grande dame présente l'état financier du béguinage. En plus de la Grande Maitresse, une partenaire/compagne est aussi nommée. Elle remplace la Grande Maitresse en son absence. Le Conseil des Anciennes se compose de quatre ou cinq des plus anciennes béguines. Ce conseil se réunit en cas problèmes ou lorsqu'une béguine a outrepassé les règles de la communauté. Les autres fonctions importantes sont celles de portière/concierge et de sacristaine.

Les béguines se réunissaient chaque semaine en assemblée plénière pour prendre toutes les décisions relatives à la vie quotidienne. Aujourd'hui encore, on peut rencontrer ce type d'autogestion : « *Les amis*

du *béguinage* » prennent les décisions communément et gèrent les différentes activités qui prennent place à l'étage de la salle Sainte-Anne. Ce groupe gère également le point d'information.

## Dispositions communautaires

### a. Espaces décisionnels

A Courtrai, la première élection se déroula dans la chapelle Saint-Mathieu, puis dans la salle Sainte-Anne. La salle Sainte-Anne est plus tardive et a été construite en 1682 afin d'y organiser les réunions et les repas avec l'ensemble de la communauté. La maison de la Grande Maîtresse a été construite en 1649 et rénovée en 1898. C'est là, comme on peut le deviner, qu'habite la Grande Maîtresse, aussi appelée Grande Dame.

Les réunions des habitant·e·s se tiennent encore à l'heure actuelle chaque mois dans la salle Sainte-Anne.

### b. Espaces dédiés au rituel/cultuel/convictionnel

A l'époque, les béguines assistent chaque jour à un office religieux. A cela, il faut aussi ajouter l'habit des béguines qui contribuait à une rigueur dans l'application de leur mode de vie.

Aujourd'hui, les messes sont célébrées seulement lors des fêtes catholiques principales. Néanmoins, le religieux imprègne encore aujourd'hui l'ensemble du domaine, notamment avec les trois chapelles du site :

- La chapelle Saint-Mathieu, une chapelle gothique de 1464 rénovée en style baroque au XVIII<sup>e</sup> siècle
- La chapelle Ecce Homo
- La chapelle Notre-Dame de Neige



La chapelle Notre-Dame de Neige

### c. Espaces dédiés à l'interaction sociale

L'interaction sociale se confond étroitement avec le mode décisionnel et avec l'aspect social du mode de vie des béguines. Seule la salle Sainte-Anne est un lieu où l'interaction sociale au sens strict du terme prend place lors des réunions et des dîners. Néanmoins, les messes, les cours, les moments de travail, la vie à plusieurs dans les couvents (maisons qui réunissaient plusieurs béguines plus modestes) sont d'autres exemples d'interactions qui venaient enrichir le quotidien béguinal.

Aujourd'hui, les rencontres se font toujours dans la salle Sainte-Anne lors de formations, de concerts, de drinks mais aussi au point d'infor-

mation qui accueille les visiteur·euse·s ou encore au café dans la *Huis van de Grote Juffrouw* (maison de la Grande Maîtresse).

Il est important d'insister sur le rôle central de la salle Sainte-Anne. C'est véritablement là le pôle de la communauté, hier comme aujourd'hui.

#### d. Lieux dédiés à l'altérité

Il était fréquent de trouver des infirmeries dans les béguinages. Ce n'est pas le cas de Courtrai car il s'agit d'un petit béguinage. Toutefois, à l'origine, la tour d'angle de l'ancienne halle de Saint-Anne construite en 1682 servait de salle d'infirmerie. Pendant la Révolution française, on y installa un hôpital. De même, lors de la bataille de Courtrai, en 1790, la salle Sainte-Anne s'est transformée en hôpital. Les béguines y soignaient les blessé·e·s.

Le soin et l'aide constante qu'elles amenaient au quotidien à la communauté et à la ville, s'ils n'ont pas toujours été matérialisés au travers de constructions pérennes, étaient pourtant bien tangibles et permanents.

L'altérité peut prendre bien des formes. A Courtrai, les béguines ont assuré leur rôle social essentiellement via l'enseignement et l'accueil des enfants pauvres et orphelins. Comme nous l'avons vu précédemment, les béguines ont porté de nombreuses initiatives pédagogiques, souvent au service de populations marginalisées, qui ont rayonné dans la ville entière.

## Préoccupations écologiques

La Tour d'artillerie, l'un des rares vestiges des fortifications médiévales érigées au XIV<sup>e</sup> siècle, était à l'origine un château d'eau potable.

Mis à part cet élément, le béguinage de Courtrai n'a pas porté au cours de son histoire ni même aujourd'hui une attention particulière à l'écologie. Cependant, le taux de jardins, 41 %, est élevé par rapport à la surface au sol privative totale. 37 maisons sur 40 bénéficient d'au moins un jardin privé.

*Surface au sol totale privative : 4.997 m<sup>2</sup>*

Surface de logement : 2.957 m<sup>2</sup>, soit 59 % de la surface totale privative

Surface de jardins privés : 2.040 m<sup>2</sup>, soit 41 % de la surface totale privative

Rappelons aussi que la surface extérieure publique (sans le parking) représente 19 % de la surface totale du béguinage soit 1.661 m<sup>2</sup>.

Il faut noter ici que le béguinage a été très expansif pendant ses heures de gloire. Les jardins et les potagers s'étendaient jusqu'à la plaine de Groeninge, à plus d'un kilomètre à l'est du béguinage actuel.

Relevons aussi la volonté de mobilité douce : le béguinage est totalement piéton. Les enfants y jouent et y circulent en toute liberté. Les cyclistes y sont nombreux·ses. Ceci participe également à la sécurité, au calme et au bon-vivre du lieu.

## BEGUINAGE DE DORTMUND, ALLEMAGNE

Lors de la visite de ce béguinage, j'ai rencontré Ulrike Janz, militante féministe et habitante du béguinage. Les extraits de notre entretien viendront appuyer l'analyse de ce béguinage.

---

### 1. Usagères

#### a. Indentité des résidentes

30 femmes vivent dans le béguinage ainsi que 3 enfants. Les habitantes du béguinage doivent officiellement répondre aux exigences d'accès aux logements sociaux.

C'est la communauté des habitantes et une des propriétaires du bâtiment qui adoptent une nouvelle résidente. Elles invitent les potentielles nouvelles habitantes lors d'une réunion privée afin de présenter le projet et d'expliquer les éléments qui fonctionnent ou non dans la communauté. « *De nombreuses femmes arrivent avec des idées reçues (positives comme négatives) sur ce type de communauté. Par exemple, le fait qu'il n'y ait pas de conflit entre femmes et, inversement, le fait que le conflit soit omniprésent lorsque l'on ne vit qu'entre femmes. Évidemment, ces deux affirmations sont fausses. Qu'importe la communauté et son modèle, les conflits collectifs existent* » témoigne Ulrike Janz. Elle tient à préciser aussi que 40% des habitantes sont lesbiennes.

#### b. Mixité

Le béguinage est volontairement non-mixte. Les hommes sont admis comme visiteurs, mais ils ne peuvent pas y séjourner de manière définitive. Ils peuvent s'y installer temporairement, pour de courtes durées.

#### c. Convictions

Il existe 9 néobéguinages dans cette province allemande. Le béguinage de Dortmund est le seul béguinage privé. Les autres sont des associations coopératives. D'un point de vue politique et militant, le système des coopératives est plus intéressant, selon Ulrike Janz. Primo parce que les béguinages organisés en coopératives sont conçus collectivement par les habitantes elles-mêmes, et ce, sur des socles communs de valeurs. Secundo parce qu'elles autogèrent le lieu dans son intégralité et ne dépendent d'aucune tierce personne. C'est, entre autres, le cas du béguinage de Cologne.

Toutefois, le principe du béguinage et son concept ont été nourris non seulement par une idée sociale mais aussi par un réel besoin et une réelle demande de la part de locataires de créer un lieu de vie communautaire pour les femmes. C'est là que les habitantes trouvent leur socle de valeurs communes. Ulrike Janz ajoute : « *Attention, c'est un choix de vie difficile. Certaines s'investissent trop ou pas assez.* »



Nucléaire ? Non merci !

#### a. Intergénérationnalité

Sur les 30 habitantes, 3 femmes ont moins de 40 ans et 7 femmes ont plus de 70 ans. La majorité a entre 50 et 60 ans. Ulrike Janz pense aux générations futures et à l'avenir du projet : « *En Allemagne, d'autres projets mixtes et intergénérationnels attendent une relève. Il faudrait éduquer les jeunes générations, les éduquer individuellement. Nous parlons du projet à l'extérieur via la presse, la publicité. On essaie de sensibiliser des étudiantes.* »

## 2. Ville dans la ville

### a. Ancien ou moderne

Le projet est récent et a démarré sous l'impulsion d'un groupe de 20 femmes. Après avoir visité le béguinage de Brême construit en 2001, elles ont souhaité fonder un béguinage à Dortmund.

### b. Mur/enceinte/clôture

Il y a deux entrées au béguinage : l'entrée principale qui donne sur le parking et les communs et l'entrée à l'arrière du jardin qui donne sur un autre îlot d'habitation.

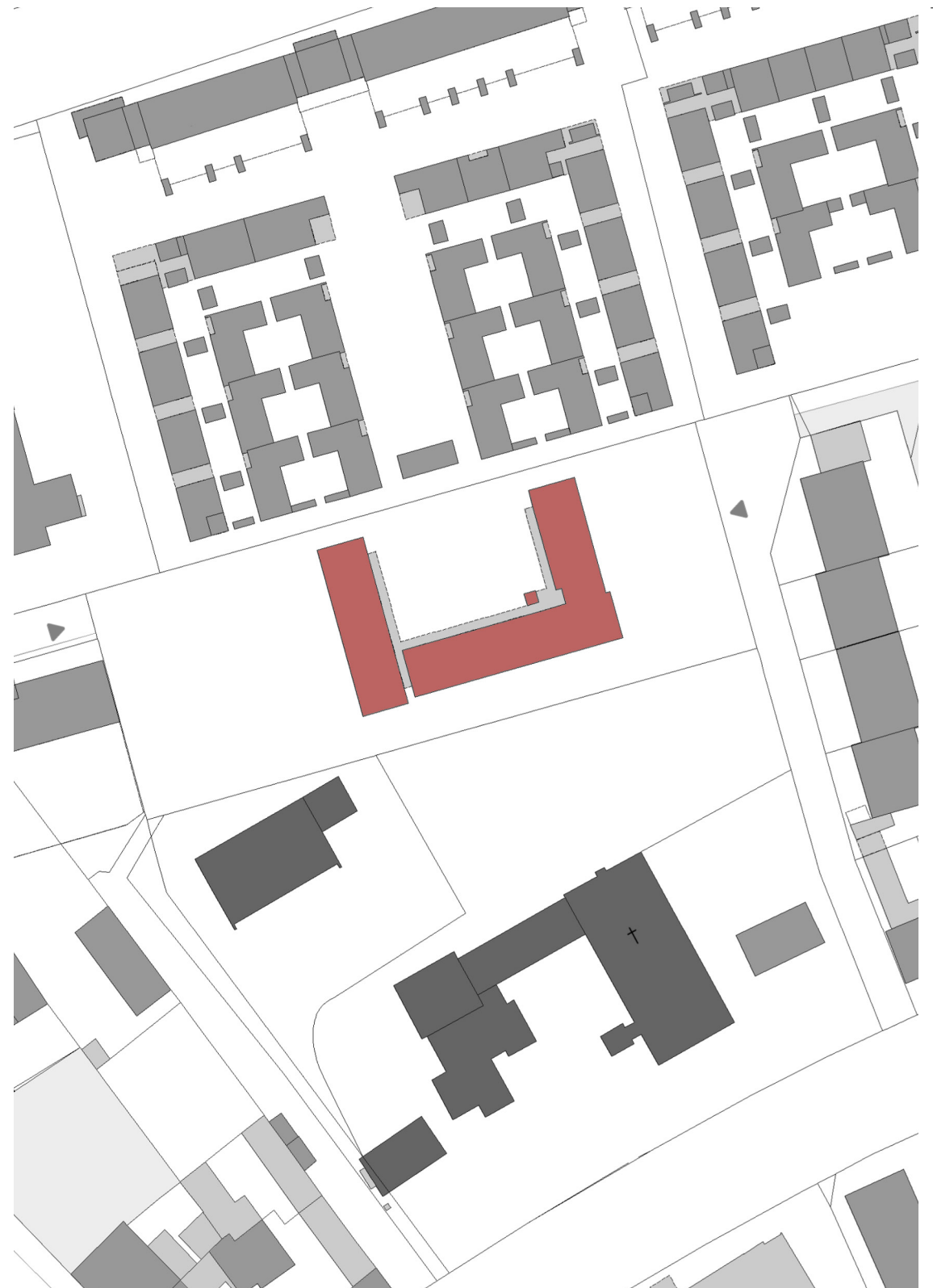
L'îlot du béguinage est ceint d'une haie et d'arbres qui déterminent la limite de la propriété.

46  
Le portail d'entrée du béguinage



154

47 ►  
Plan des accès du  
béguinage de Dortmund  
1:1000



### c. Superficie et densité de population

Le béguinage compte 29 appartements.

La superficie du béguinage fait un total de 5.070 m<sup>2</sup> (surface au sol) pour un total de 30 habitantes (169 m<sup>2</sup>/habitante en moyenne).

### d. Localisation dans la ville

Le béguinage se trouve au nord de la ville, à proximité de nombreux logements sociaux.

C'est le seul néobéguinage situé à Dortmund, mais, avec les 8 autres néobéguinages de la province, a été créée une association faitière, le réseau *Dachverband der beginen e.V.*

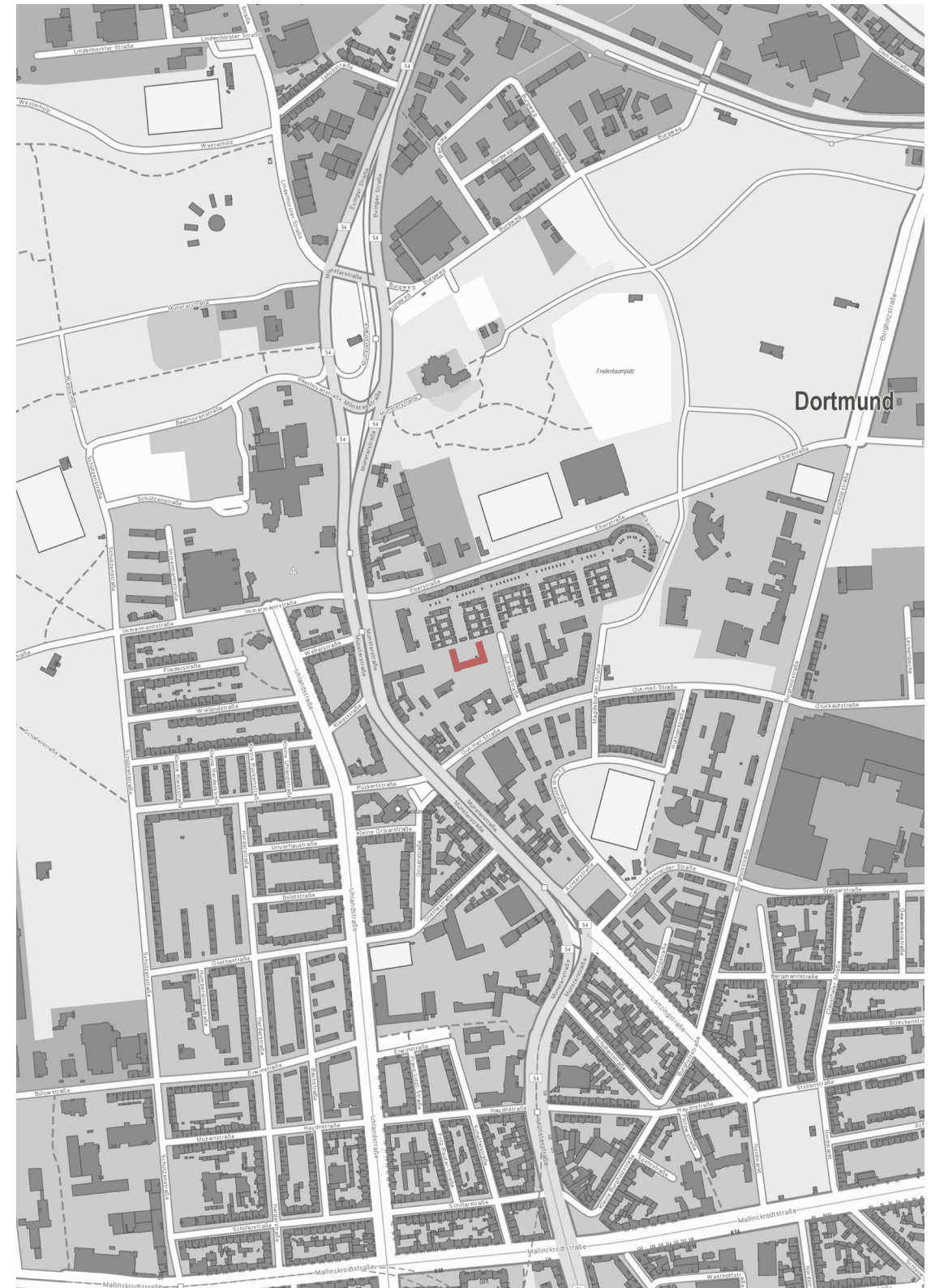
### e. Typologie de la ville

Superficie : 280,71 km<sup>2</sup>

Densité : 2.068 habitant·e-s/km<sup>2</sup>

48 ►  
Plan de Dortmund  
1:10000

Dortmund est 2 fois plus dense et 3,5 fois plus grande que Courtrai. Pendant la seconde guerre mondiale, 80% des logements de la ville ont été détruits par les bombardements alliés. Son parc immobilier a donc été rapidement reconstruit dans l'après-guerre. On y trouve de nombreux logements sociaux. Des sites d'extraction de charbon ont été actifs jusqu'en 1987 et une importante production d'acier a fonctionné jusqu'en 2001. En 1968, l'université de Dortmund - rebaptisée en 2007 université technique de Dortmund - ouvre ses portes. Dortmund accueille donc une importante population étudiante. Aujourd'hui, la ville s'est reconvertie dans le secteur tertiaire et est devenue un centre de hautes technologies, notamment grâce à son université.



Dortmund compte aussi un nombre important d'églises dans son centre-ville et son histoire est marquée par la culture chrétienne. C'est d'ailleurs l'Eglise qui est propriétaire du terrain du nouveau béguinage.

#### f. Climat politique

Quels sont les facteurs actuels qui expliqueraient l'émergence des *FrauenWG* ou *Frauenwohngemeinschaft* (communautés d'habitat pour femmes) en Allemagne ? « *La dislocation des liens familiaux, le nombre élevé de divorces, l'allongement de l'espérance de vie, la chute du nombre de naissances ont profondément modifié le cadre de vie des femmes* »<sup>152</sup> en Allemagne, mais également dans d'autres pays européens. Le modèle des béguinages permet alors de répondre aux changements sociétaux mais aussi démographiques. La situation démographique de l'Allemagne est assez particulière. En effet, « *un ménage sur cinq est composé de femmes vivant seules. En comparaison, un homme sur sept est seul* »<sup>153</sup>. A Berlin, où l'on dénombre pas moins de 600.000 femmes vivant seules (pour un total de 3,3 millions d'habitant-e-s), habiter le béguinage est d'ailleurs très onéreux. De plus, l'Allemagne enregistrait en 2012 le taux de natalité le plus bas du monde : 8 naissances pour 1.000 habitant-e-s<sup>154</sup>. On peut aussi aller chercher du côté culturel. En effet, dans certains pays protestants (dont l'Allemagne), la conception des identités (individuelles et de groupe) se fait très différemment qu'en France ou en Belgique francophone, toutes deux héritières du libéralisme des Lumières et de la Révolution française (avec l'instauration d'un État laïc se voulant égalitaire et universaliste). Ceci pourrait aussi expliquer pourquoi l'Allemagne est moins frileuse à l'égard de la non-mixité.

Présenté lors de l'Exposition universelle de Hanovre, le premier béguinage (« *beginenhof* ») moderne est construit à Brême en Allemagne en 2000. Le complexe architectural comprend 85 appartements

152 C. C. *Les Allemandes réhabilitent les communautés de femmes* (23 août 2006). [http://www.lefigaro.fr/international/2006/08/23/01003-20060823ARTFIG90033-les\\_allemandes\\_rehabilitent\\_les\\_communautes\\_de\\_femmes.php](http://www.lefigaro.fr/international/2006/08/23/01003-20060823ARTFIG90033-les_allemandes_rehabilitent_les_communautes_de_femmes.php) [page consultée le 20 juillet 2017].

153 LINDEN, Marcel. *Les béguinages, formule payante* (13 avril 2006). <http://www.lalibre.be/actu/international/les-beguinaages-formule-payante-51b88e4ae4b0de6db9add02c> [page consultée le 20 juillet 2017].

154 VERSIEUX, Nathalie. *L'Allemagne a le mal des mères* (12 novembre 2012). [http://www.liberation.fr/planete/2012/11/12/l-allemande-a-le-mal-de-meres\\_859923](http://www.liberation.fr/planete/2012/11/12/l-allemande-a-le-mal-de-meres_859923) [page consultée le 20 juillet 2017].

ments dans lesquels vivent aujourd'hui 100 femmes et 10 hommes. Initialement, le béguinage de Brême était exclusivement destiné aux femmes mais, quelques mois seulement après le début de l'aventure, la société qui avait mis sur pied le projet fit faillite. La société municipale de logements racheta le béguinage et fut contrainte à quelques compromis, en ce compris l'acceptation des hommes. Depuis 2000, de nombreux néobéguinages pour femmes ont fleuri en Allemagne.

L'Eglise a toujours été, et est encore, un grand propriétaire foncier dans nos régions. A Dortmund, on peut en mesurer le pouvoir encore à l'heure actuelle. Les tours des innombrables églises définissent la silhouette de la ville et connotent indubitablement l'histoire de Dortmund. Ici, les institutions religieuses jouent un rôle important dans le paysage social en général, et, en particulier, dans le projet du béguinage. Bien que le projet et la communauté ne soient en rien confessionnels - aucun signe d'appartenance religieuse n'y apparaît d'ailleurs - c'est l'église qui est propriétaire du terrain qu'elle a cédé sous bail emphytéotique de 99 ans aux propriétaires du bâtiment.

#### g. Conception

Après la visite de Brême, le groupe des femmes à l'initiative du projet de béguinage à Dortmund a contacté deux architectes féministes intéressées par l'habitat communautaire : Hiltrud Enders et Kirsten Bonsen. Toutes les deux semaines, les architectes et les futures habitantes se sont rencontrées pour dessiner le projet. « *Ce groupe de femmes a vraiment su porter le projet.* » Elles ont organisé des séminaires, des conférences, etc. Ces nombreuses réunions ont permis d'élaborer à la fois leur vision mais aussi de modifier leurs représentations de la vie en communauté non-mixte, et plus particulièrement de la communauté des béguinages. Ensemble, architectes et futures locataires ont travaillé à l'aide de maquettes pour aborder architecture, configuration, formes, etc. que prendrait le projet. De 2001 à 2006, le projet a été conçu et construit. A la demande des futures habitantes, l'architecte paysagiste Marita Tegtmaier a aménagé la cour.



L'idée initiale consistait à rénover une vieille maison située en ville et non en zone industrielle, mais, très vite, il a fallu renoncer : trop cher, trop loin, trop petit. Finalement, elles dénichent en ville un terrain appartenant à l'église. Cette alternative leur permettait de construire un nouveau bâtiment. La perspective de la réhabilitation fut définitivement remise.

Le terrain appartient à l'église évangélique Markus (*Evangelische Markus Kirche*). L'église ne disposait plus des ressources nécessaires pour l'exploiter et avait décidé de le vendre. Les architectes et le groupe de femmes porteuses du projet d'habitat communautaire ont donc cherché des investisseurs intéressés par le projet et par son aspect social. C'est un couple et un ami du couple qui ont répondu présents. Tous les trois sont aujourd'hui les propriétaires du béguinage. L'Etat a aussi contribué financièrement au projet. Les loyers sont fixés pour 20 ans. Le béguinage respecte les conditions d'accès au logement social. Les femmes qui y vivent ici ont des revenus faibles ou modérés. Ulrike Janz précise : « *Il s'agit d'un projet social qui n'avait pas les moyens financiers suffisants pour être réalisé comme les femmes l'entendaient initialement. Par exemple, des patios ou des toitures accessibles avaient été envisagés au début du projet, mais, très vite, le manque de budget a contraint les femmes à abandonner ces hypothèses.* »

Au début de la construction du projet, 50 % des appartements étaient réservés. Les premières habitantes ont pu choisir les appartements dans lesquels elles désiraient s'installer. En 2005, elles étaient de plus en plus nombreuses à réserver des appartements et ce jusqu'à la fin de la construction en 2006. Aujourd'hui, en 2017, quatre appartements sont temporairement inoccupés.

### 3. Composition

#### a. Volumétrie & typologie générale

Le bâtiment propose plusieurs typologies d'appartements pouvant s'adapter à différentes configurations familiales : en couple, avec une amie, avec des enfants, seule, etc.

- Typologie A (2 appartements) : 69 m<sup>2</sup>
- Typologie B (3 appartements) : 71 m<sup>2</sup>
- Typologie C (2 appartements) : 69 m<sup>2</sup>
- Typologie D (2 appartements) : 89 m<sup>2</sup>
- Typologie E (1 appartement) : 114 m<sup>2</sup>
- Typologie F (1 appartement) : 180 m<sup>2</sup>
- Typologie G (20 appartements) : 48 m<sup>2</sup>

#### b. Espaces construits >< espaces non construits

Surface au sol construite : 800 m<sup>2</sup>  
(16 % de la surface totale)

Surface au sol non construite : 4.270 m<sup>2</sup> au sol  
(84 % de la surface totale)

Surface parking : 1.023 m<sup>2</sup>  
Surface jardin : 3.247 m<sup>2</sup>

TOTAL : 5.070 m<sup>2</sup>

c. Espace intérieur >> espace extérieur

SURFACE AU SOL

Intérieur : 800 m<sup>2</sup>  
(16 % de la surface totale)

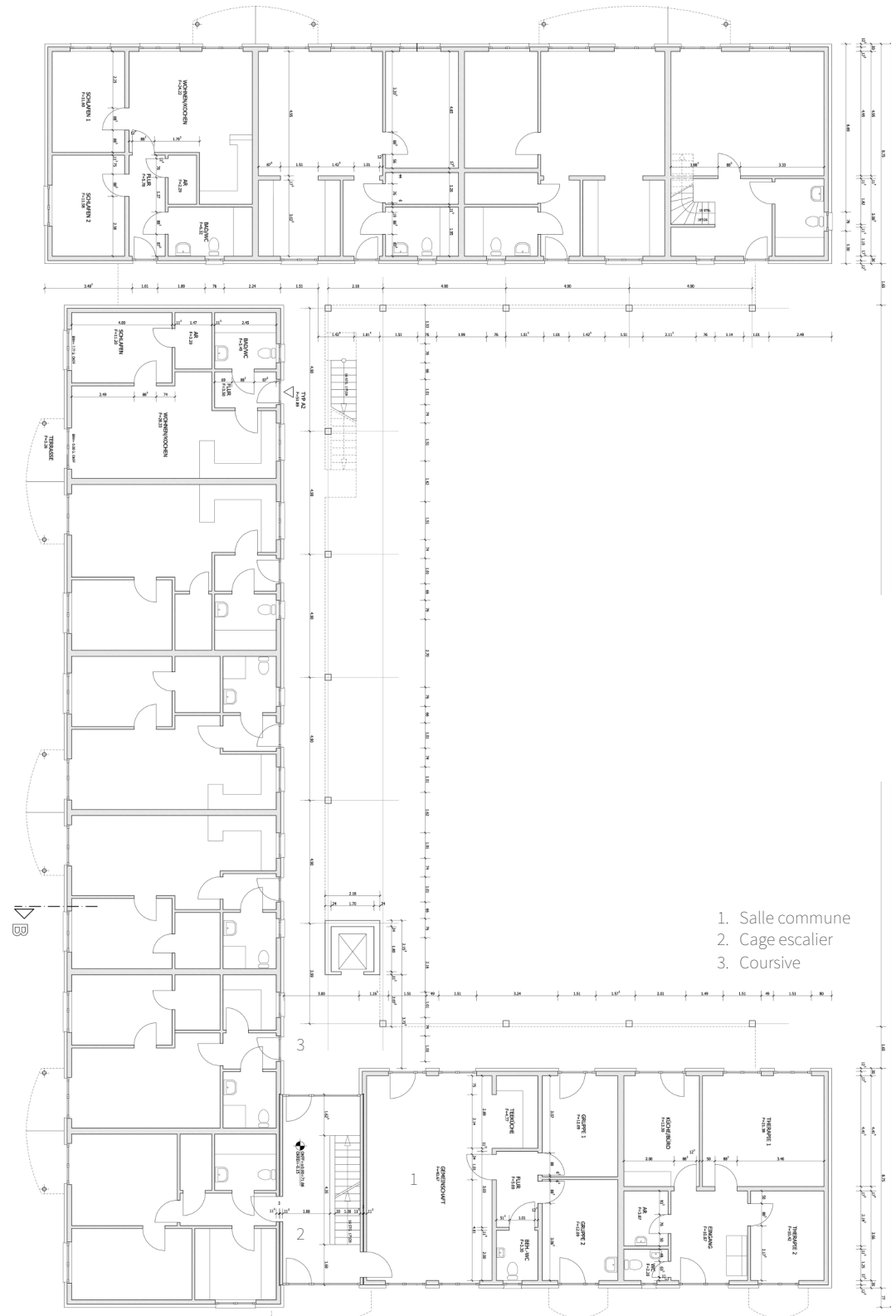
Extérieur : 4.270 m<sup>2</sup> au sol  
(84 % de la surface totale)  
Parking : 1.023 m<sup>2</sup>  
Jardin : 3.247 m<sup>2</sup>  
TOTAL : 5.070 m<sup>2</sup>

Surface extérieure totale : 4.589 m<sup>2</sup>  
Jardin : 3.247 m<sup>2</sup>  
Balcons privés : 73 m<sup>2</sup>  
Coursives : 246 m<sup>2</sup>  
Parking : 1.023 m<sup>2</sup>

SURFACE DE PLANCHER

Intérieur : 2.313 m<sup>2</sup>  
(88 % de la surface totale)  
Logements : 1.895 m<sup>2</sup>  
Communs : 92 m<sup>2</sup>  
Thérapie : 72 m<sup>2</sup>  
Cage escalier : 70 m<sup>2</sup>  
Buanderie : 44 m<sup>2</sup>  
Caves : 140 m<sup>2</sup>

Extérieur : 319 m<sup>2</sup> au sol  
(12 % de la surface totale)  
Coursives : 246 m<sup>2</sup>  
Balcons privés : 73 m<sup>2</sup>  
TOTAL : 2.632 m<sup>2</sup>



## d. Espaces collectifs, publics &gt;&lt; espaces privés

SURFACE AU SOL	SURFACE DE PLANCHER
<i>Privé : 800 m<sup>2</sup></i> <i>(16 % de la surface totale)</i>	<i>Privé : 2.040 m<sup>2</sup></i> <i>(78 % de la surface totale)</i> Logements : 1.895 m <sup>2</sup> Thérapie : 72 m <sup>2</sup> Balcons privatifs : 73 m <sup>2</sup>
<i>Collectif : 4.270 m<sup>2</sup> au sol</i> <i>(84 % de la surface totale)</i> Parking : 1.023 m <sup>2</sup> Jardin : 3.247 m <sup>2</sup>	<i>Collectif : 592 m<sup>2</sup> au sol</i> <i>(22 % de la surface totale)</i> Coursives : 246 m <sup>2</sup> Communs : 92 m <sup>2</sup> Cage escalier : 70 m <sup>2</sup> Buanderie : 44 m <sup>2</sup> Caves : 140 m <sup>2</sup>
<i>TOTAL : 5.070 m<sup>2</sup></i>	<i>TOTAL : 2.632 m<sup>2</sup></i>
<p><i>Aucune surface n'est publique.</i>  <i>Surface collective totale : 4.862 m<sup>2</sup></i></p> <p>Communs : 92 m<sup>2</sup>            Coursives : 246 m<sup>2</sup>            Cage escalier : 70 m<sup>2</sup>            Buanderie : 44 m<sup>2</sup>            Caves : 140 m<sup>2</sup>            Parking : 1.023 m<sup>2</sup>            Jardin : 3.247 m<sup>2</sup></p>	

50 ►

La cour et la coursive  
du béguinage

Les espaces collectifs intérieurs sont assez petits par rapport au nombre d'habitantes et par rapport aux espaces privés. Cependant, ils sont situés à l'entrée du béguinage et au rez-de-chaussée. Malgré leur faible usage, ils bénéficient d'une visibilité et d'une accessibilité conséquentes.



#### e. Centre >< extrémités

Le béguinage comprend 1 pôle situé au cœur du patio. Les salles communes assurent la transition de l'entrée principale vers la cour et la coursive se développe tout autour du grand jardin. A l'est, on trouve le parking et à l'ouest, le jardin et son potager.

Dans les appartements, la cuisine et le salon se présentent en enfilade. Chaque habitante a donc des vues à la fois sur la cour et la coursive, très animées grâce aux nombreux passages, ainsi que sur les jardins, plus calmes et privés, qui entourent l'édifice. Les jardins et le parking permettent un recul du béguinage et sa mise à distance des voiries et du voisinage.

51 ▶

Plan du centre du béguinage  
de Dortmund  
En rouge, les zones collectives  
1:1000

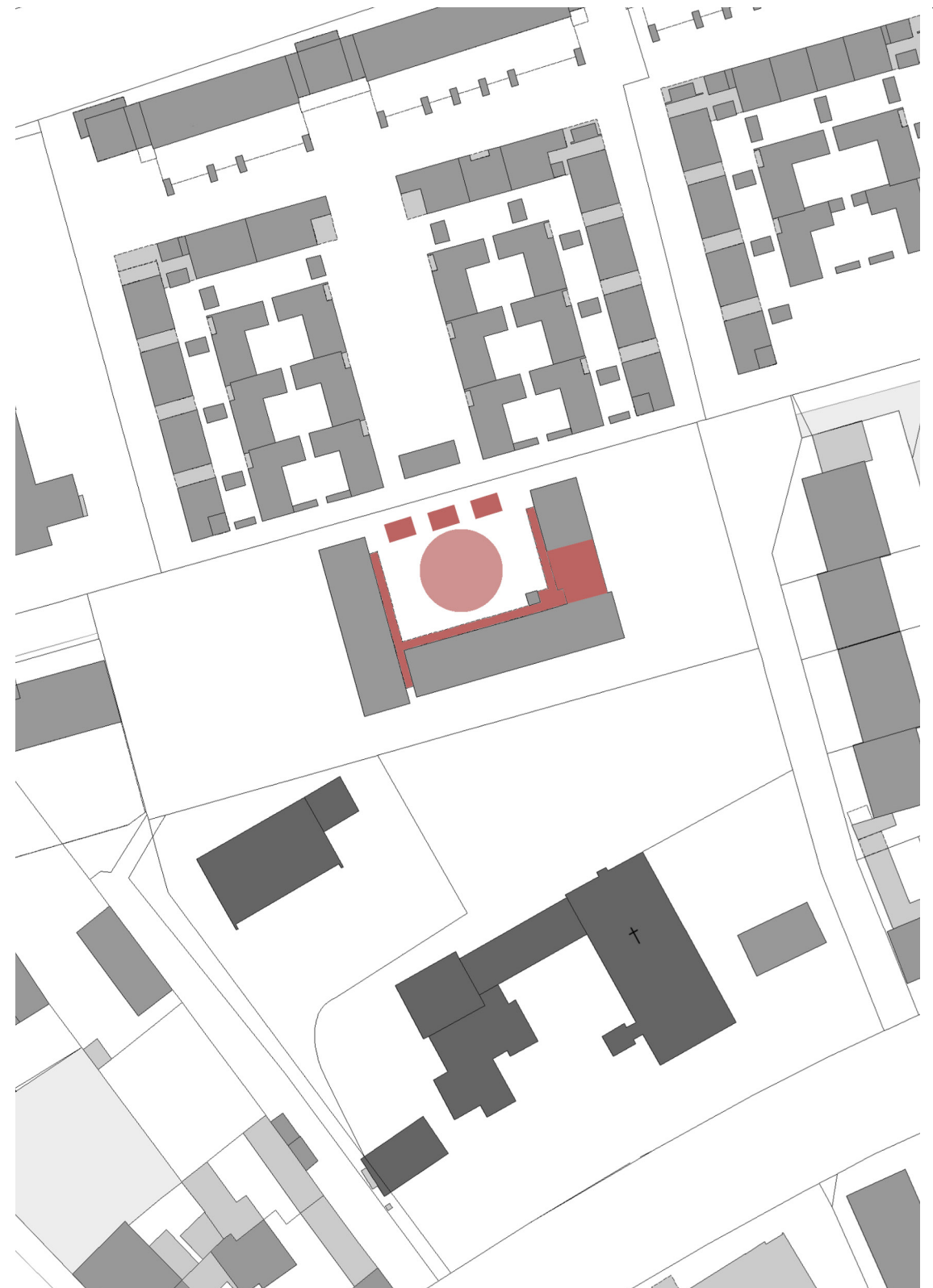
### 4. Aménagements & décorations

#### a. Intérieur

Dans la grande salle commune, il y a une petite exposition de photos au mur mais on sent que les résidentes ne se sont pas vraiment approprié le lieu. Cette appropriation collective s'est faite à l'extérieur. Nous le verrons au point suivant.

Par contre, à l'intérieur des espaces privés, dans les appartements qu'elles occupent, les habitantes ne manquent pas d'imagination. On lit en filigrane de la décoration les engagements politiques et féministes de certaines. C'est le cas d'Ulrike Janz.

Les espaces sont généreux et lumineux. Comme expliqué au point précédent, la cuisine et le salon sont en enfilade dans les appartements. Cet aménagement permet de donner une impression d'espace.





Salle commune  
du béguinage de  
Dortmund

52



Séjour de  
l'appartement  
d'Ulrike Janz

53



Chambre de  
l'appartement  
d'Ulrike Janz

54

## b. Extérieur

La décoration extérieure a été accomplie individuellement mais pour la collectivité. Chaque résidente a fleuri le devant de sa porte dans la coursive. Elles y ont mis des bancs et des chaises pour s'y asseoir, lire, etc. Ceci permet de croiser les autres membres de la communauté mais aussi de ne pas être toujours seule chez soi, à l'intérieur. Elles privilégient l'utilisation de la coursive aux balcons privés. Depuis 2016, de nombreuses décorations ont disparu à la demande des propriétaires. En effet, l'assurance incendie exigeait que les issues d'évacuation ne soient pas encombrées.

Les jardins sont emplis de pots de fleurs, de chaises, de carillons, de sculptures, etc. qui rendent le lieu très vivant et animé.

Coursive



55

Vue depuis l'appartement d'Ulrike Janz  
sur le jardin qui entoure le béguinage



56

## 4. Organisation

### a. Propriété

L'Eglise est propriétaire du terrain mis en bail de location emphytéotique pour 99 ans. Le bâtiment est la propriété de 3 investisseurs privés. Dans le futur, il se pourrait que l'Etat devienne propriétaire du bâtiment. Dès ce moment, le projet se transformerait en association coopérative. Ulrike Janz émet quelques doutes sur l'avenir du projet : *« Il y aura peut-être plus d'insécurité si l'État devient propriétaire car aujourd'hui les habitantes savent que les propriétaires du bâtiment s'occupent du projet en bon père/mère de famille. Ils en prennent bien soin, mais il s'agit d'un business, raison pour laquelle plusieurs habitantes veulent s'établir en coopérative. »*

### b. Gestion économique

Les habitantes ne mettent pas leurs revenus en commun, mais il existe une cagnotte pour l'entretien des communs exécuté par des personnes extérieur-e-s au béguinage et pour l'achat du matériel partagé (mobiliers de la salle commune, tondeuse, etc.).

### c. Espaces de travail

Le bâtiment a pour mission essentielle le logement. On peut simplement relever l'existence d'un cabinet de physiothérapie et d'un studio transformé temporairement en bureau par une des habitantes. Une partie du travail domestique dispose d'un espace spécifique partagé : la buanderie.

### d. Espaces d'enseignement

Des cours de danse, des séances de yoga, etc. sont organisés hebdomadairement dans la salle commune.

Il existe également une autre forme d'enseignement et de communication auprès du grand public (jeunes, média) pour faire connaître et vivre la communauté. Régulièrement, le béguinage reçoit en visite des personnes extérieures qui viennent s'informer sur le projet.

#### e. Cuisine

Les cuisines sont ouvertes sur le salon et la fenêtre de la cuisine donne sur la cour. Cet aménagement est important car il revalorise l'espace de la cuisine, les tâches qui y sont liées et le restitue comme espace de socialisation.

On peut aussi signaler la cuisine collective ouverte située directement dans la salle commune et utilisée pour les fêtes et les dîners.



Cuisine de l'appartement d'Ulrike Janz

57

#### f. Démocratie participative

Certains néo-béguinages ont fait le choix d'établir une charte. C'est le cas du béguinage de Cologne : ses habitantes doivent signer la charte chaque année en gage d'investissement dans le projet et dans la communauté. A Dortmund, il n'y a pas ni règlement ni charte commune « *Peut-être aurait-il fallu une charte établie dès le début. Beaucoup de femmes sont là maintenant depuis presque 10 ans. [...] Si je devais recommencer aujourd'hui, je mettrais en place un code du vivre-ensemble* » concède Ulrike Janz.

D'un point de vue pratique, un système de rotation a été mis en place pour la gestion du jardin et des espaces communs. Plusieurs habitantes ont refusé d'appliquer la règle de rotation. Dès lors, l'administration de ces lieux dépend uniquement de la bonne volonté des habitantes (ou plutôt faudrait-il dire d'une partie des habitantes). Il n'existe aucun recours légal ou réglementaire pour faire appliquer les quelques règles de vie en communauté (ce qu'aurait peut-être permis une charte).

Tous les deux mois, les habitantes se rassemblent lors d'une réunion. Elles discutent de l'organisation, de la gestion du terrain avec les propriétaires mais aussi les personnes qui entretiennent les lieux, etc. Ces réunions sont considérablement longues : autant, dès lors, les transformer en moments conviviaux pendant lesquels les habitantes mangent ensemble, tout en discutant ou en faisant le point. Auparavant, la réunion avait lieu tous les mois, mais le nombre de participantes allait en décroissant.

Ces séances permettent aussi de régler les désaccords : « *La plupart des conflits sont privés. Depuis le début du projet, nous avons une structure de médiation [au sein de l'organisation coupole e.V.], mais sa mise en place est compliquée. Il y a des cas de figures dans d'autres béguinages où certaines femmes ne se parlent pas pendant des années. Un autre exemple de conflit, c'est le cas d'un homme qui vivait ici. Sa présence a posé problème à de nombreuses habitantes et c'est finalement*

les propriétaires qui l'ont prié de partir. [...] En général, dans les néo-béguinages, on observe que les types de difficultés sont récurrents et sont liés à la répartition des tâches. Certaines femmes ne partagent rien, pas même des moments du quotidien ».

## 5. Dispositions communautaires

### a. Espaces décisionnels

L'espace décisionnel est la salle commune où se tiennent les réunions de gestion.

### b. Espaces dédiés au rituel/cultuel/convictionnel

Ici, les femmes ont des personnalités très différentes et ne partagent pas forcément les mêmes idées politiques ou les mêmes convictions. Il n'existe pas de doctrine fédératrice : le béguinage est très ouvert depuis le début du projet. Les deux principes constitutifs sont la vie entre femmes et le support mutuel quotidien. Ulrike Janz ajoute : « *J'aurais peut-être aimé que le béguinage soit plus politique ou plus spirituel. Même si des séances de méditation sont organisées ponctuellement, ce n'est pas assez* ».

### c. Espaces dédiés à l'interaction sociale

Un studio commun et une salle commune accueillent les réunions, les fêtes, les dîners, les séances de méditation, etc., ainsi que la cuisine de la salle commune utilisée lors des grands repas. Ces fêtes prennent aussi place dans la cour lorsqu'il fait beau. De petites expositions de photos ou encore des cours de danse peuvent également être organisés dans la salle commune. La maison est parfois ouverte au public pour des lectures, des projections de films, etc. Il y a aussi un studio pour y inviter des personnes extérieures : familles, ami-e-s, etc.

« Il est également fréquent que les conversations au sujet de la vie mais aussi au sujet de la communauté prennent place lorsque les habitants se croisent dans les allées de la maison » raconte Ulrike Janz. En effet, la typologie du patio (bâtiment principal en U refermé par les 3 cabanons) et sa coursive sont propices aux rencontres.

### d. Lieux dédiés à l'altérité

« Les femmes s'entraident et la socialisation représente aussi un soutien moral énorme » rappelle Ulrike Janz. En cas de besoin, le studio permet aussi d'accueillir une amie ou de la famille. Le cabinet de physiothérapie constitue également un lieu de soins, en accord avec la communauté.

## 6. Préoccupations écologiques

Jusqu'en 2007, le jardin à l'est du béguinage est resté une zone de chantier. La cour centrale est très bien entretenue par la communauté. Il y a trois cabanons dans la cour pour ranger le matériel de jardin et les vélos. Les résidentes ont aussi disposé des plantes sur leurs balcons privatifs et devant leurs baies vitrées au rez-de-chaussée. Le grand jardin à l'est est vraiment spacieux. On le traverse pour accéder à l'autre entrée du béguinage qui donne sur un grand axe de la ville.

Chaque habitante cultive un petit lopin de terre personnel dans le jardin à l'est et le reste du terrain est géré collectivement.

Faute de moyens financiers, Dortmund n'a pas pu miser sur des technologies écologiques nouvelles, à l'inverse du béguinage de Berlin qui réutilise les eaux et a installé des panneaux solaires. Toutefois, le béguinage de Dortmund présente quelques caractéristiques d'une construction bioclimatique par son orientation des façades ou par sa ventilation naturelle grâce aux espaces traversants.





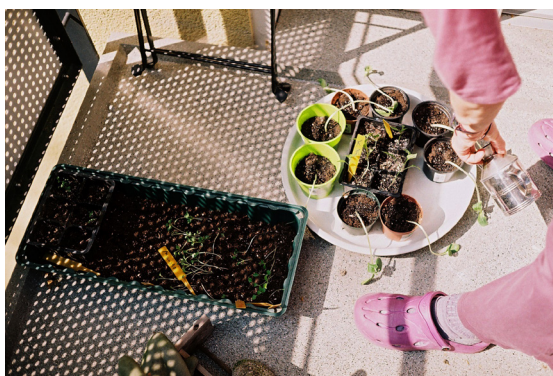
Vue sur la cour  
du béguinage

58



Vue sur le jardin à  
l'arrière du terrain

59



Balcon de  
l'appartement  
d'Ulrike Janz

60

176



61 ►  
Potager

177

## GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN, BELGIQUE

Pour analyser ce béguinage, j'ai eu le privilège d'être reçue par le président des lieux depuis 20 ans, le théologien belge et ancien recteur de la *Katholiek Universiteit Leuven (KU Leuven)* Marc Vervenne. Il est une véritable figure publique de Louvain et on le surnomme parfois le deuxième bourgmestre de la ville.

Ici, l'analyse portera essentiellement sur la configuration du lieu, ses missions et ses occupant·e·s actuel·le·s.

## 1. Usager·ère·s

### a. Identité des résident·e·s

Après le déclin de la communauté des béguines et suite à la cession vers 1800 du béguinage à la Commission des Hospices civils, le béguinage devient la propriété de la Commission d'Assistance Publique de Louvain (OCMW actuel, équivalent flamand du CPAS) en 1925. Jusque dans les années 1950, une population aux revenus modestes habitent le grand béguinage<sup>155</sup>. En 1960, un promoteur immobilier souhaite racheter le quartier en piteux état pour y construire des grands ensembles. C'est finalement l'Université Catholique de Louvain qui rachète les lieux en 1962.

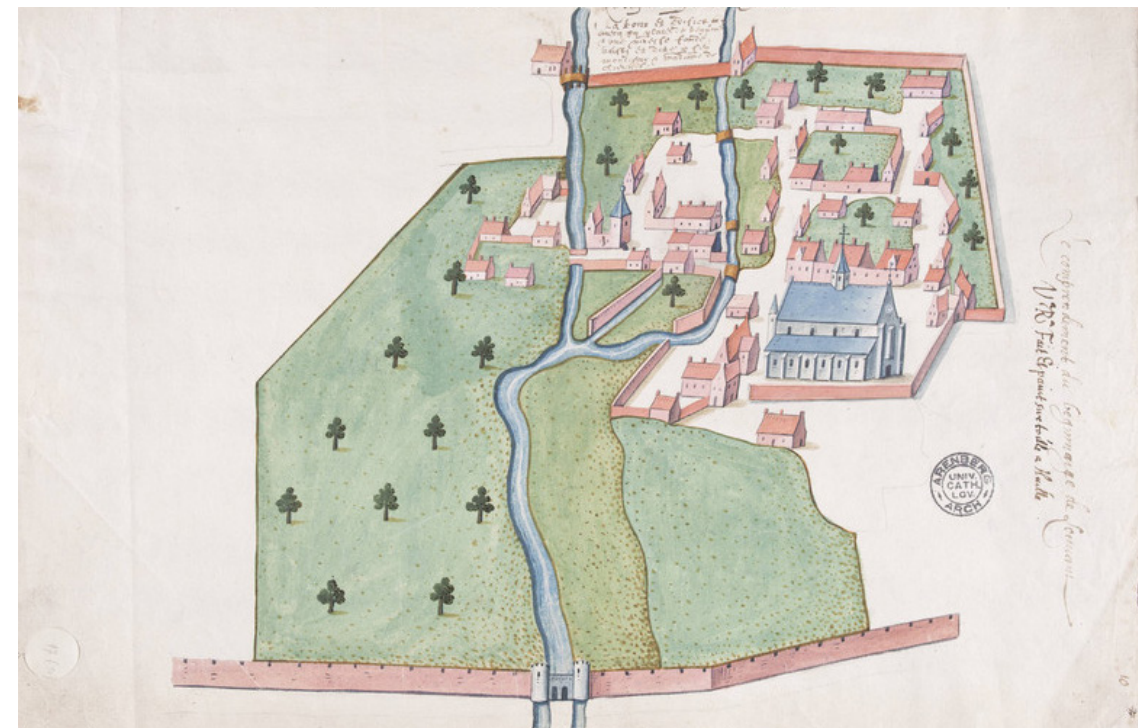
Les autorités louvanistes ont opté pour une formule d'habitat temporaire. La durée de séjour est de 3 ans maximum. Exceptionnellement, certain·e·s habitant·e·s dérogent à la règle. Il·elle·s résident dans le béguinage depuis longtemps, et, en échange de cette faveur, il·elle·s rendent une série de services.

500 personnes vivent dans le béguinage : 100 étudiant·e·s, des personnes invitées par l'Université pour de courtes périodes de 6 mois à 1 an (docteur·e·s, enseignant·e·s, chercheur·euse·s, etc.), une dizaine de familles avec des enfants et des nouveaux-nés, l'équipe d'entretien et Marc Vervenne, le président du béguinage.

Le *modus operandi* d'élection des habitant·e·s du béguinage est tout à fait transparent. Les nouveaux·elles candidat·e·s doivent envoyer une lettre et à l'université et au président du béguinage, courrier dans lequel il·elle·s décrivent leurs motivations, leurs centres d'intérêts et leurs engagements personnels, les langues qu'il·elle·s parlent, les voyages qu'il·elle·s ont réalisés ou projettent de faire, etc. Marc Vervenne opère la sélection finale des résident·e·s. Selon lui, « *Les chances*

<sup>155</sup> PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.) <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].

Carte du grand béguinage de Louvain, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles



*sont les mêmes pour les familles avec moins de moyens économiques. Les Louvanistes méconnaissent le lieu. Pour eux, le béguinage représente une sorte d'élite, un lieu particulier et difficile d'accès. Ils pensent que les étudiants sont pistonnés alors que les lettres de recommandation sont interdites. »*

Les étudiant·e·s ne choisissent pas la maison dans laquelle il·elle·s logeront. « *La rencontre et la conversation sont l'essence de l'université. Il faut une ouverture.* » selon Marc Vervenne. Une rotation est organisée chaque année ou presque. Les lieux sont toujours occupés, sauf pendant l'été qui permet d'exécuter les travaux techniques nécessaires.

#### b. Mixité

Le béguinage est volontairement mixte en termes de genre depuis la Révolution française. Par contre, la résidence ne compte que des membres de la communauté universitaire.

#### c. Convictions

Contrairement au béguinage de Courtrai, à la KU Leuven, la dimension religieuse révèle un ancrage plus catholique que béguinal. Toutefois, le béguinage n'est plus confessionnel depuis 1789, date clef pour l'ensemble des béguinages dans nos régions. En 1990, seuls 5% des étudiant·e·s de la KU Leuven étaient catholiques pratiquants. Ce taux a encore baissé depuis.

Les autorités du béguinage ont mis en place une politique sociale de logement pour les étudiant·e·s. Bien que les résidences de Louvain ne reçoivent pas de subventions gouvernementales, elles fixent les critères de sélection avec une approche assurément sociale. Une attention particulière est accordée aux boursier·ère·s, aux enfants de famille nombreuse, etc. Les loyers sont relativement bas (entre 240 et 500€/mois charges comprises selon la taille de la chambre, le fait que l'on soit boursier·ère ou non, en couple ou non<sup>156</sup>).

<sup>156</sup> Universitair Woonerf Groot Begijnhof, Studenten (2017) <http://www.kuleuven.be/studentenvoorzieningen/kot-leuven/residenties-cerab/grootbegijnhof/studenten> [page consultée le 2 août 2017].

Selon Marc Vervenne « *Il n'y a pas de lien entre le béguinage aujourd'hui et les béguines d'hier, mais il y a une continuité d'esprit d'indépendance des femmes. Dans mon bureau, qui était l'ancien bureau de la Grande Maîtresse, les hommes étaient interdits après 20h. De nos jours, il y a des étudiants de toutes les facultés. On ouvre des horizons. Nous respectons et nous favorisons l'engagement des jeunes dans la société, en continuité avec celui des béguines. Les étudiants sont si bien ici qu'ils restent aussi le week-end. Aujourd'hui, dans ce même bureau, on tient notre réunion chaque semaine pour discuter de la gestion du béguinage. Malgré notre lien avec l'Université et bien que nos résidents soient tous liés d'une manière ou d'une autre avec la KUL, on garde notre indépendance, même si nous devons présenter nos comptes en fin d'année.* »

En 1988, la dernière béguine, Sœur Julia, est décédée.

#### d. Intergénérationnalité

Le béguinage compte 13 maisons unifamiliales, 100 chambres étudiantes réparties dans 16 maisons, 123 studios-appartements répartis dans 38 maisons. Le béguinage accueille aussi quelques couples de retraités. Le béguinage est donc intergénérationnel.

## 2. Ville dans la ville

#### a. Ancien ou moderne

Il s'agit d'un ancien béguinage datant du XIII<sup>e</sup> siècle qui a connu plusieurs phases de construction et de rénovation.

63 ►

Plan des accès du grand béguinage de Louvain  
En rouge, les bâtiments collectifs  
En vert, le Faculty Club  
1:1000

1. Porte principale
2. Kerckekamer/administration
3. Maison de la soeur portière/administration
4. Eglise Saint-Jean-Baptiste-du-Beginage
5. The Guardian Angel
6. Faculty Club
7. Infirmierie
8. Table du Saint-Esprit
9. Couvent de Chièvres
10. Parking
11. Couvent de Sainte-Begge



## b. Mur/enceinte/clôture

Le béguinage compte 8 entrées :

1. À l'est, l'entrée principale appelée *Grote Poort* ou *Rechte Poort* date de 1805 et donne accès à la maison de la sœur portière (*Huis van de Portieressen*) et au bâtiment de l'administration, qui accueillait auparavant la maison de la Grande Maîtresse (*Kerckekamer*) construite en 1698, lieu où se tenaient les réunions hebdomadaires des béguines. Situé sur la *Schapenstraat*, cette entrée mène à la *Rechtestraat* longeant la façade nord de l'église Saint-Jean-Baptiste-du-Béguinage ;
2. À l'est, une seconde entrée donne sur la *Begijnhofkerkstraat* ;
3. Au nord, une entrée ouvre sur la *Middenstraat* où se situe l'ancienne infirmerie ainsi que sur l'*Heilig-Geest-tafel* (la table du Saint-Esprit), toutes deux devenues des ailes du Faculty Club ;
4. Au nord, une seconde entrée mène vers la cour du Faculty Club ;
5. La *Volmolenlaan* débouche sur le parking du béguinage qui donne lui-même sur 2 entrées à l'est, vers le *Spaans kwartier* (le quartier espagnol) ;
6. La *Redingenstraat* mène également à l'entrée au sud-ouest du béguinage du *Spaans kwartier* ;
7. Au sud, une entrée relie la *Zwartzustersstraat* à la *Benedenstraat* ;
8. Au sud, une seconde entrée connecte la *Zwartzustersstraat* à la *Middenstraat*.

Les grandes portes de l'ensemble béguinal sont constamment ouvertes bien que les maisons soient privées. Le mercredi, l'église est ouverte au public et les guides touristiques respectent le calme du béguinage. « Ici, on ne fait rien pour attirer du monde ou des touristes parce que c'est un lieu privé. Tout le monde est le bienvenu mais dans le respect de la vie quotidienne et, ça, c'est unique. » précise Marc Vervenne.

Il y a un parking à l'ouest du béguinage. Une politique stricte autorise aux automobilistes uniquement le chargement et le déchargement dans l'enceinte du béguinage. L'ensemble du béguinage est piéton.

Ici, à l'inverse de Courtrai, un véritable mur matérialise la frontière du béguinage.



Entrée depuis la  
Volmolenlaan

64



Parking et mur  
d'enceinte du  
béguinage

65



### c. Superficie et densité de population

Le béguinage compte 164 résidences pour 500 habitant·e·s. Le béguinage fait un total de 42.761 m<sup>2</sup> (surface au sol), soit une densité moyenne de 85 m<sup>2</sup>/habitant·e.

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, 200 femmes habitent le grand béguinage. A la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le béguinage alors en plein essor accueille 300 femmes<sup>157</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nombre de béguines décline : en 1755, 232 béguines habitent les lieux pour 166 en 1775<sup>158</sup>. En 1895, elles ne sont plus que vingt et, en 1962, seules deux béguines y demeurent.

Depuis 1968, le béguinage est habité par la communauté universitaire de la KU Leuven. Les résidences sont organisées dans les 80 maisons et dans les 11 couvents (*convents*). Certaines maisons ont parfois fusionné. Voici la répartition de la population et des maisons :

◀ 66

Mur d'enceinte du béguinage

	Maisons étudiantes	Studios appartements	Maisons	Maisons divisées en appartements et chambres d'hôte	Appartements	
	16	123 (dans 38 maisons)	23	1	1	164 résidences
Docteur·e·s		47	2			49
Enseignant·e·s	1	13	12			26
Etudiant·e·s	91	8			1	100
Personnel technique et administratif	6	3				9
Assistant·e·s	26	2				28
Autres		50	4	3		57

TOTAL : 269 membres de la communauté universitaire + 231 externes (membres de la famille)

<sup>157</sup> PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.) <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].

<sup>158</sup> DE VROEDE, Maurice. 1996. *Religieuses et béguines enseignantes dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège au XVIIIe-XIIIe siècles*. Studia Paedagogica. Louvain : Leuven University Press. 241 p.

#### d. Localisation dans la ville

Situé le long de la Dyle (*de Dijle*), le béguinage est officiellement fondé en 1234 hors de la première enceinte édifiée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle autour de Louvain. L'historien Christian Patart explique : « *Le choix de cet emplacement est délibéré : les béguines tirent en effet leur subsistance du blanchissage des vêtements et du nettoyage des laines utilisées par l'artisanat drapier local.* »<sup>159</sup> Il est intégré dans un premier temps à la paroisse Saint-Quentin puis devient autonome en 1250. Vers 1360, il est englobé dans la deuxième enceinte construite en 1357 pour finalement être reconstruit entre 1624 et 1697<sup>160</sup>.

Le béguinage est subdivisé en trois zones par deux bras de la Dyle :

1. la zone à l'est de la Dyle : la *Bovenstraat*, la *Middenstraat*, la *Beginhofkerkstraat*, *Rechtestraat*, *Klein Straatken* ;
2. la zone entre les deux bras de la rivière : le prolongement de la *Rechtestraat*, la *Benedenstraat* ;
3. le *Spaans kwartier* (quartier espagnol) à l'ouest de la rivière : la fin de la *Rechtestraat*, le *Spaans kwartier*, la *straat van het Nieuw Convent*.

Rappelons que Louvain compte deux béguinages : le grand béguinage de Louvain (*Groot Begijnhof van Leuven*), plus ancien, situé au sud de la ville et analysé ici, ainsi que le petit béguinage de Louvain (*Klein Begijnhof van Leuven*), au nord de la ville.

Le grand béguinage est à 15 minutes à pied du campus de la *KU Leuven*.

67 ►

Plan de Louvain  
1:10000

<sup>159</sup> PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.) <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].  
<sup>160</sup> *Ibid.*





### e. Typologie de la ville

Superficie : 56,63 km<sup>2</sup>

Densité de population : 1.731 habitant·e·s/km<sup>2</sup>

Du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, Louvain est une ville drapière prospère et un centre de commerce important. C'est dans ce contexte que le grand béguinage de Louvain fut bâti.

En 1425, le duc de Brabant Jean IV fonde la première université des Pays-Bas du Sud : l'Université de Louvain<sup>161</sup>. Les Français ferment ses portes en 1797. L'université est remplacée par l'École centrale de Bruxelles jusqu'en 1817. Désormais nommée Université d'État de Louvain, elle rouvre alors. L'université sera une nouvelle fois supprimée suite à la révolte de la population de la ville en 1830 et ce, jusqu'en 1835, date d'inauguration de l'Université Catholique de Louvain. L'université, bien qu'implantée en pays flamand, était bilingue et accueillait de nombreux étudiants francophones. La loi de 1962 organisant les frontières linguistiques en Belgique provoque la scission de l'université en 1968 : une aile francophone (UCL) voit le jour et s'installe dans de nouveaux bâtiments à Louvain-la-Neuve. La partie flamande de l'université reste à Louvain et est rebaptisée la *Katholieke Universiteit Leuven*.

### f. Climat politique

Le béguinage de Louvain, à l'instar des béguinages du XIII<sup>e</sup> siècle, est né dans le climat politique et socio-économique, comme développé dans l'analyse historique générale.

<sup>161</sup> Encyclopédie Larousse. *Louvain* (s.d.) <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Louvain/130494> [page consultée le 2 août 2017].

### g. Conception

En 1205, un groupe de béguines originaires de Meldert, une section de la commune de Hoegaarden, se réfugie à Louvain et fonde le grand béguinage. Un siècle plus tard, l'église du béguinage est construite décorée par Marie de Cervie et d'Aerschot.<sup>162</sup>

Les maisons qui le composent ont réussi à traverser les siècles. Les plus anciennes datent du XVI<sup>e</sup>, elles sont « *construites à la manière médiévale en bois et en torchis, avec colombages et encorbellements* »<sup>163</sup>. La majorité d'entre elles, en briques, remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, en pleine apogée du béguinage, on dénombre 80 maisons et une douzaine de couvents (*convents*). Quelques maisons plus classiques et symétriques dans leur architecture datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments notoires dans leur ordre chronologique de construction sont les suivants :

- Infirmerie : 1263
- Ferme : XIII<sup>e</sup> siècle
- Eglise Saint-Jean-Baptiste-du-Béguinage (*Sint-Jan-de-Dopekerk*) : 1305
- Couvent de Chièvres (*Convent van Chièvres*) : 1561
- Kerckekamer (les bâtiments actuels de l'administration) : 1698
- Porte principale (*Grote ou Rechte Poort*) : 1805
- Table du Saint-Esprit (*Heilig Geesttafel*) : XVI<sup>e</sup> siècle
- La maison des béguines L'Ange Gardien (*Begijnenhuis de Engelbewaarder*), actuellement transformée en école *The Guardian Angel* : XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

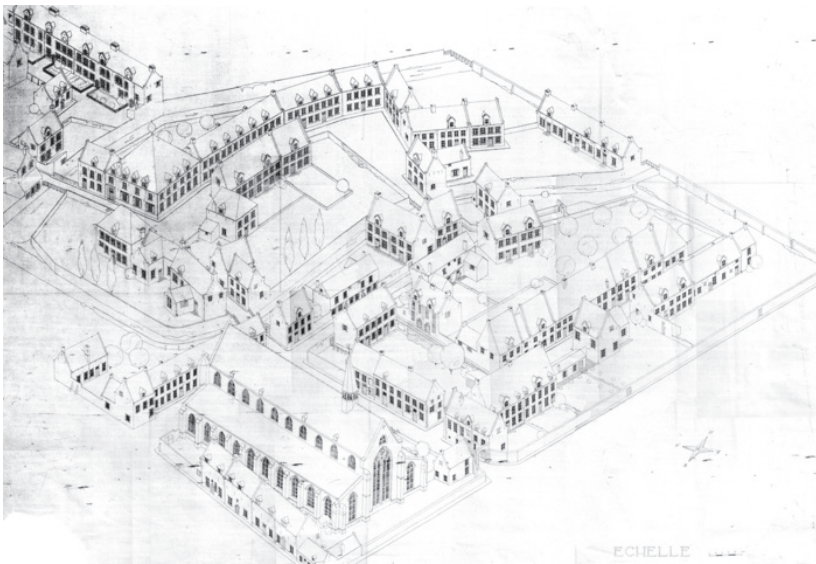
Suite à son rachat par l'Université Catholique de Louvain en 1962, le béguinage connaît plusieurs phases de restauration. La première et la plus grande, de 1962 à 1972, est assurée par Raymond Lemaire, professeur à l'Université Catholique de Louvain, historien de l'art, un

<sup>162</sup> LAMEERE, J. B. 1823. *Description de la ville de Louvain ancienne et moderne*. Louvain : Van Linthout et Vandenzande, p. 46

<sup>163</sup> PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.) <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].

des rédacteurs de la Charte d'Athènes (1964) et restaurateur de monuments et sites. La seconde concerne l'église et est réalisée par l'ingénieur architecte Robert Vandendael entre 1978 et 1985. La troisième phase a permis la rénovation des maisons de la *Begijnhofkerkstraat* par l'ingénieur architecte Paul Van Aerschot entre 1987-1990<sup>164</sup>.

Esquisse de la restauration du grand béguinage de Louvain par Raymond Lemaire, 1962



68

<sup>164</sup> Inventaris Onroerend Erfgoed. *Groot Begijnhof* (s.d.). <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/125415> [page consultée le 2 août 2017].

### 3. Composition

#### a. Volumétrie & typologie générale

Le béguinage comporte d'anciennes maisons de béguines transformées en maisons unifamiliales, en colocation étudiante ou en studios-appartements ainsi que des bâtiments collectifs que Christian Patart liste ainsi<sup>165</sup> :

- l'église, autrefois réservée aux béguines
- la maison de la sœur portière où étaient accueillis les mendiants de passage
- la maison de la Grande Dame
- l'infirmerie où étaient logées les sœurs malades ou âgées
- la Table du Saint-Esprit où étaient reçus les indigents inscrits dans les registres des pauvres.

Christian Patart explique le modèle de construction de la majorité des maisons datant du XVII<sup>e</sup> siècle : « *Ces maisons sont bâties selon un même modèle et font usage des mêmes matériaux : brique pour les murs, pierre pour les soubassements, les chaînages d'angle et les encadrements de portes et de fenêtres. Les façades sont souvent ornées de niches renfermant la statuette d'un saint. Celle-ci sert à protéger la maison mais aussi à l'identifier, à une époque où la numérotation n'existe pas encore. La plupart des maisons sont mitoyennes, avec faîtière parallèle à la rue et toiture à deux versants munie de lucarnes. Les pignons sont munis de rampants saillants qui jouent un rôle de coupe-feu. Des ancrages en fer forgé figurent sur les façades. Certains sont très décoratifs et mentionnent parfois la date de construction de la maison. Leur utilité est de solidariser les poutres et les maçonneries. Le plan des maisons est à simple ou double corps. Une porte donne accès directement à la pièce avant. Elle peut aussi communiquer avec un couloir latéral ou central qui conduit vers l'escalier de l'étage. Dans les pièces, les plafonds sont à poutres apparentes. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des voussettes*

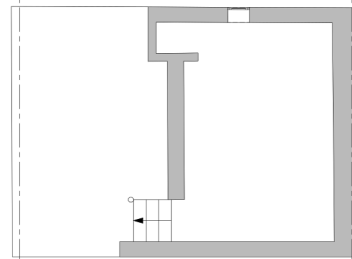
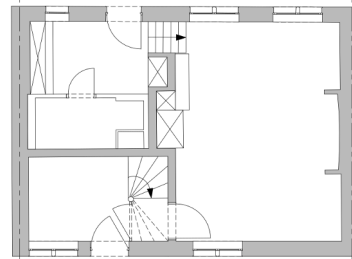
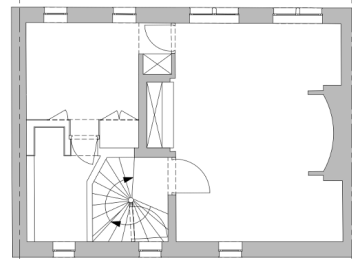
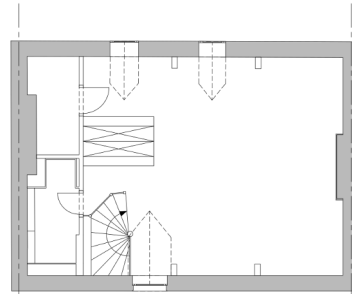
<sup>165</sup> PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.) <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].

69

Maison Sint-Martinus,  
Middenstraat n°67  
1:200



196



Middenstraat

De Martelaren van Gorcum  
187-66

Sint-Lucia  
187-68

en brique remplacent les planchers en bois pour lutter contre les risques d'incendie. De grandes cheminées à montants en pierre ou en brique assurent le chauffage. Des placards sont percés dans les murs, à la manière médiévale. »<sup>166</sup>

### b. Espaces construits >< espaces non construits

La surface au sol du béguinage mesure 42.761 m<sup>2</sup>.

12.976 m<sup>2</sup> construits, soit 30% de la surface totale :

Logement : 8.446 m<sup>2</sup>

Administration : 266 m<sup>2</sup>

Maison de la sœur portière : 154 m<sup>2</sup>

Kerckekamer : 112 m<sup>2</sup>

Eglise Sint-Jean-Baptiste-du-Béguinage : 1.668 m<sup>2</sup>

Couvent de Chièvres : 285 m<sup>2</sup>

Couvent de Sainte-Begge : 182 m<sup>2</sup>

Faculty Club : 2.009 m<sup>2</sup>

Ecole The Guardian Angel : 120 m<sup>2</sup>

29.785 m<sup>2</sup> non construits, soit 70 % de la surface totale :

Eaux de la Dyle : 3.589 m<sup>2</sup>

Espaces extérieurs publics : 13.401 m<sup>2</sup>

Jardins privatifs : 12.795 m<sup>2</sup>

### c. Espace intérieur >< espace extérieur

12.976 m<sup>2</sup> intérieurs, soit 30% de la surface totale

29.785 m<sup>2</sup> extérieurs, soit 70 % de la surface totale

<sup>166</sup> Ibid.

197

Devant le couvent de Chièvres



#### d. Espaces collectifs, publics >< espaces privés

*Espaces collectifs : 21.520 m<sup>2</sup>, soit 50 % de la surface totale :*

Administration : 266 m<sup>2</sup>

Maison de la sœur portière : 154 m<sup>2</sup>

Kerckekamer : 112,02 m<sup>2</sup>

Eglise Saint-Jean-Baptiste-du-Béguinage : 1.668 m<sup>2</sup>

Couvent de Chièvres : 285 m<sup>2</sup>

Couvent de Sainte-Begge : 182 m<sup>2</sup>

Faculty Club : 2.010 m<sup>2</sup>

The Guardian Angel : 120 m<sup>2</sup>

Eaux de la Dyle : 3.589 m<sup>2</sup>

Espaces extérieurs publics : 13.401 m<sup>2</sup>

*Espaces privés : 21.241 m<sup>2</sup>, soit 50 % de la surface totale*

Logement : 8.446 m<sup>2</sup>

Jardins privés : 12.795 m<sup>2</sup>

#### e. Centre >< extrémités

Comme à Courtrai, le grand béguinage de Louvain présente plusieurs centres. En effet, le béguinage est divisé par la Dyle. 3 pôles se distinguent :

- La grande cour à l'ouest du *Spaans kwartier* ;
- Le jardin privé au nord du Faculty Club où il est possible de boire un café ;
- La placette qui donne sur le Couvent de Chièvres, au centre du béguinage.

A nouveau, à l'instar de Courtrai, le béguinage s'organise selon une grille de ruelles et non pas autour d'une seule et unique cour, comme c'est le cas du néobéguinage de Dortmund.

71 ►

Plan des centres du grand  
béguinage de Louvain  
1:1000





Une ruelle du béguinage

72

## 4. Aménagements & décorations

### a. Intérieur

La rénovation des lieux a permis de fractionner les maisons en appartements et de disposer de chambres supplémentaires dans les maisons existantes. Le but était d'adapter le béguinage au nombre d'étudiant-e-s et au besoin de logements étudiants. L'UNESCO protège les caractéristiques spécifiques du béguinage, néanmoins l'institution n'est pas restrictive. A titre d'exemple, le béguinage peut décider d'accueillir ou non un congrès de l'UNESCO. Marc Vervenne et son équipe ont aussi les pleins pouvoirs pour l'aménagement intérieur des maisons. Toutefois, il faut faire attention : les 13 béguinages classés sont liés entre eux. Si un béguinage perd sa reconnaissance comme patrimoine mondial de l'UNESCO, les 12 autres seront frappés du même sort.

202

Le couvent des Sœurs Noires (*Klooster van de Zwartusters*) sera bientôt intégré au grand béguinage. Il représente un investissement considérable pour offrir plus de logements aux étudiant-e-s. Les maisons pour les étudiant-e-s comprennent entre 4 et 10 chambres. D'autres maisons ont seulement une ou deux chambres. Elles sont mises à la disposition du personnel, des chercheur-euse-s, des invité-e-s étranger-ère-s, etc.

### b. Extérieur

Il n'y a pas de nette distinction entre les maisons individuelles et les couvents. La plupart des façades sont décorées de motifs du XVII<sup>e</sup> siècle : statuette de saints, ancrages en fer forgé ou encore reliefs en pierre représentant des scènes bibliques.

Depuis les années 1960-1970, des saints en céramique conçus par le sculpteur belge Max van der Linden agrémentent les façades de certaines maisons.



Relief en pierre représentant une scène biblique sur la façade de la Heilig Geestafel

73

203

## 5. Organisation

### a. Propriété

Comme nous l'avons vu à Courtrai, les béguines étaient soit propriétaires de leur maison individuelle soit résidentes dans les couvents (*convents*). Christian Patart explique que les couvents, « *demeures collectives destinées aux béguines plus modestes* », étaient « *fondés par un bienfaiteur désireux d'obtenir que l'on prie pour lui et sa famille, ces couvents possèdent des salles communautaires et un nombre variable de chambrettes* »<sup>167</sup>.

Auparavant, et dès la Révolution française, la Commission des Hospices civils (OCMW actuel) était propriétaire des lieux et le louait à des personnes modestes. Lorsque l'OCMW a vendu le béguinage à l'Université Catholique de Louvain en 1962, l'ensemble des lieux était dans un état déplorable. L'OCMW posa trois conditions lors de la vente. L'UCL devait s'engager à :

- rénover le béguinage ;
- aider à reloger les habitant·e·s du béguinage ;
- en faire un lieu de résidence pour la *KU Leuven* et ne pas en faire une exploitation commerciale.

Dès 1968, avec la scission de l'UCL et de la *KU Leuven*, la *KU Leuven* investit les lieux et y loge ses professeur·e·s et ses étudiant·e·s.

### b. Gestion économique

Actuellement, le béguinage est autonome financièrement et tout à fait indépendant économiquement de la *KU Leuven* qui n'investit aucun fonds dans les lieux. Les loyers perçus couvrent l'intégralité des frais de personnel et d'entretien. Ce sont les administrateurs du béguinage qui définissent les plans de rénovation et la politique de

<sup>167</sup> PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.). <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].

gestion pour obtenir des subsides et pour préserver et développer ce patrimoine architectural.

### c. Espaces de travail

Le Faculty Club est situé dans l'ancienne infirmerie qui était liée à l'église. Il constitue le principal espace de travail du béguinage. Il offre des salles de réunions et de séminaires, des lieux de réception, etc. Les professeur·e·s, les centres de recherche alumni et tous les services de la *KU Leuven* sont prioritaires pour l'utiliser, mais le lieu peut aussi être mis à la disposition de privés. Le Faculty Club est indépendant économiquement et paie un loyer au béguinage. Le couvent de Chièvres accueille également des conférences et des séminaires.

### d. Espaces d'enseignement

The Guardian Angel est une petite école catholique au sein du béguinage. Elle a élu domicile dans la *Begijnenhuis de Engelbewaarder*. Ici, on peut rappeler que le béguinage est localisé en plein site universitaire dont les facultés sont disséminées dans toute la ville.

### e. Cuisine

Les cuisines de chaque maison étudiante sont communes. Certaines sont connectées et ouvertes sur la salle à manger et/ou le salon.

### f. Démocratie participative

Marc Vervenne est président du *Universitair Centrum Groot Begijnhof*, le centre responsable de la gestion du béguinage pour la *KU Leuven*. Une équipe d'une dizaine de personnes gère les lieux. L'équipe d'entretien vit dans le béguinage. « *C'est aussi leur projet* » déclare Marc Vervenne. Le *campus service*, soit l'administration qui gère le béguinage, a pris place dans l'ancienne *Kerckekamer*. On y trouve la responsable administrative et financière et le chef des équipes techniques.

Au sein de la communauté étudiante, il y a un·e responsable nommé·e pour chaque maison étudiante : le·la majordome. Les nouveaux·elles arrivé·e·s emménagent le 15 septembre et, 3 semaines après, la maison doit élire son·sa majordome. Parmi les élu·e·s, Marc Vervenne choisit un·e coordinateur·rice qui prendra part aux réunions avec le personnel et inversement, Marc Vervenne prendra part aux réunions qui rassemblent les majordomes de chaque maison. Ce mode d'organisation permet de respecter la philosophie du béguinage, à savoir le vivre-ensemble.

Marc Vervenne et son équipe organisent des réunions chaque semaine : « *On fonctionne comme une petite entreprise* ».

Lorsqu'il y a un conflit, les habitant·e·s peuvent s'en remettre à la responsable administrative. Selon Marc Vervenne, il y a parfois des personnalités plus difficiles à gérer. Par exemple, il·elle·s exigent des avantages alors que l'ensemble des occupant·e·s est traité de manière égalitaire.

## 6. Dispositions communautaires

### b. Espaces décisionnels

Comme déjà précisé plus haut, l'ancien lieu où se réunissaient les béguines, la *Kerckekamer*, est devenu le bureau personnel de Marc Vervenne et le lieu où se tiennent les réunions avec le personnel.

### b. Espaces dédiés au rituel/cultuel/convictionnel

L'église Saint-Jean-Baptiste-du-Béguinage n'appartient pas à la *KU Leuven* mais à l'OCMW. Elle est utilisée par la paroisse universitaire. Des concerts y sont organisés. Cette église a joué un grand rôle dans les débats ecclésiastiques sur la liturgie. « *C'était un laboratoire de sub-*

*version* » selon Marc Vervenne. Si Marc Vervenne affirme aujourd'hui que le béguinage n'a plus rien de religieux, on peut lire en filigrane dans son discours la continuité de la spiritualité des béguines. Par exemple, le lendemain de notre entretien, une dame qui vivait au béguinage depuis 30 ans allait être incinérée et désirait que ses cendres soient dispersées parmi les béguines du cimetière de Louvain.

### b. Espaces dédiés à l'interaction sociale

Les étudiant·e·s mangent ensemble et partagent des moments comme dans une colocation classique. Des événements de plus grande ampleur réunissent toute la communauté du grand béguinage de Louvain : le barbecue annuel, les fêtes organisées dans les jardins, etc. La communauté est très soudée. Lorsque les habitant·e·s quittent les lieux, ils continuent à entretenir des liens avec le béguinage et ses occupant·e·s. Une fois par mois, un groupe de volontaires organise une soirée dans le café du couvent de Chièvres.

Parmi les 16 maisons étudiantes, il y a 2 kots à projet : le kot de la paroisse universitaire et le kot du chœur des étudiant·e·s.

On trouve un restaurant et une salle de banquet dans le Faculty Club.

### b. Lieux dédiés à l'altérité

A l'ouest de l'église, on trouvait l'ancienne ferme du couvent et l'infirmierie avec ses dépendances organisées autour d'une cour. Les ailes ouest, sud et nord abritaient la ferme alors que l'infirmierie, ses cuisines et le quartier des invité·e·s occupaient l'aile est.<sup>168</sup> Selon le site du Faculty Club qui a réhabilité les lieux : « *On y soignait avant tout les béguines malades ou âgées, mais on raconte que les femmes de la ville qui n'avaient aucun moyen de subsistance y étaient également soignées. Ce complexe infirmier était séparé des autres parties du Béguinage et possédait une entrée indépendante. Cet institut fonctionnait en*

168 Inventaris Onroerend Erfgoed. *Groot Begijnhof* (s.d.). <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/125415> [page consultée le 2 août 2017].



autarcie totale : des fermes, des forêts, des terres agricoles, une laiterie, une boulangerie et une fromagerie : tout appartenait à l'Infirmerie. La principale source de revenus était toutefois constituée d'héritages et de legs. Tout était géré par deux maîtresses infirmières, qui présentaient régulièrement les comptes aux grandes-maîtresses et au curé. L'infirmerie comptait 13 alcôves dans lesquelles on soignait les malades. »<sup>169</sup>

Au nord de l'infirmerie, on trouve la Table du Saint-Esprit (*Heilig Geesttafel*) construite au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette institution paroissiale, propre au béguinage de Louvain, était indépendante du béguinage et vivait des dons, des fermages et des loyers des propriétés qu'elle louait. Deux béguines élues démocratiquement dirigeaient les lieux. Les béguines qui y travaillaient avaient pour mission d'aider les pauvres : « *Pour pouvoir être admis au Béguinage, il fallait prouver que l'on pouvait subvenir à ses propres besoins pendant au moins trois ans. On voulait ainsi éviter que des femmes et des jeunes filles rejoignent l'ordre des béguines pour des motifs autres que religieux. Celle qui était acceptée mais qui, après trois ans, ne pouvait plus subvenir à ses besoins, pouvait exercer un métier à la Table du Saint-Esprit.* »<sup>170</sup> De nos jours, cette mission n'est plus assurée par l'Eglise mais par les autorités publiques.

Aujourd'hui, deux maisons restent inoccupées à l'année afin d'accueillir des personnes qui ont besoin d'aide. Par exemple, le béguinage accueille un·e membre du personnel s'il·elle traverse une crise, des parents qui ont leur enfant aux cliniques universitaires, etc. Marc Vervenne insiste : « *Il y a une vraie politique sociale dans la façon dont les lieux sont gérés.* »

169 Faculty Club. *Infirmerie* (s.d.). <http://www.facultyclub.be/fr/facility/infirmerie/> [page consultée le 2 août 2017].

170 Faculty Club. *H. Geesttafel* (s.d.). <http://www.facultyclub.be/fr/facility/h-geesttafel/> [page consultée le 2 août 2017].

## 6. Préoccupations écologiques

Les piétons ont priorité absolue. De nombreux·ses résident·e·s circulent à vélo. L'eau est également un élément central du béguinage.

Les jardins sont nombreux dans le béguinage. Dans le cadre d'un marché public, une entreprise externe signe un contrat de 5 ans pour leur entretien.

La gestion de l'énergie est assez compliquée. Malgré les rénovations, la vétusté des installations, le manque d'isolation, le simple vitrage, etc. rendent les maisons extrêmement énergivores. Il y a 5 ans, le chauffage a été entièrement changé, ce qui représente déjà une nette amélioration. Il y a 11 points de chauffage répartis dans le béguinage. Les maisons sont interdépendantes et sont chauffées au gaz naturel. « *On essaie de sensibiliser les résidents.* » assure Marc Vervenne. Auparavant, les charges de location étaient forfaitaires. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et les maisons sont munies des compteurs individuels. On a vu la consommation d'énergie sensiblement diminuer.



La Dyle dans le grand béguinage de Louvain

## PETIT BEGUINAGE DE LAUZELLE, LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE

Lors de la visite de ce béguinage, j'ai été reçue par Martial et Jeannette Mayence qui habitent le petit béguinage de Lauzelle depuis 20 ans ainsi que par Rita Fenendael, habitante du béguinage depuis 2 ans, théologienne et spécialiste des béguines.

## 1. Usager·ère·s

### a. Identité des résident·e·s

Le béguinage est réservé aux personnes du troisième âge. Elles doivent être autonomes physiquement. Rita Fenendael explique : « *Si on n'est pas capable de vivre son autonomie ici, on part. Ça on le sait. On n'est pas un home. Ce n'est pas une seniorie. Nous n'assurons pas de services. C'est une autre façon de vivre le troisième âge avec une vocation spirituelle.* »

Pour habiter au béguinage, il faut répondre à deux conditions : être d'accord avec la charte (bien vivre en autonomie et en solidarité) et être admis·e à l'unanimité des habitant·e·s. Pour ce faire, plusieurs rencontres sont organisées entre les habitant·e·s et le·la candidat·e pour évaluer si l'entente mutuelle est envisageable. Martial Mayence explique « *Le nouvel arrivant doit accepter l'esprit dans lequel le béguinage se fait, l'esprit de vivre selon l'ouverture de l'Évangile. Cela ne veut pas dire aller à l'église mais vivre dans une ouverture comme le faisait Jésus.* »

### b. Mixité

Le béguinage est mixte depuis le début du projet. Martial Mayence souligne cette originalité : « *C'était tout à fait inédit de mettre en place un béguinage qui accepte les couples.* » A la création du projet, trois couples d'ainé·e·s, trois femmes et un homme célibataires y vivent dans le béguinage.

Aujourd'hui, quand un appartement se libère, les habitant·e·s cherchent par ordre de priorité : un couple, un homme, une femme. En effet, le béguinage connaît un déséquilibre femmes/hommes (par opposition binaire), à l'instar des statistiques d'espérance de vie en Belgique (78,55 ans pour les hommes contre 83,13 ans pour les

femmes<sup>171</sup>). Quatre femmes et deux couples constituent la communauté. Les quatre femmes sont veuves, célibataires ou divorcées.

Rita Fenendael a choisi volontairement d'habiter dans une communauté mixte. Elle explique : « *Je souhaitais vivre dans un environnement semblable à la société dans laquelle on vit, où les choses sont mêlées. De plus, la façon dans la charte écrite ne laisse pas la place à la ghettoïisation. Nous sommes un groupe de gens ensemble mais pas un groupe de gens ensemble qui se sécurisent. Il faut intégrer la société, subvenir à ses besoins, ... Ce sont des idéaux, comme chez les béguines, avec un côté social, caritatif et une dimension spirituelle.* »

### c. Convictions

Pierre et Suzette Huvelle-Hoet, à l'origine de la création du petit béguinage de Lauzelle, souhaitaient offrir une nouvelle manière de vieillir en solidarité et dans l'esprit de l'Évangile. La communauté se présente ainsi : « *Entre 50 et 60 ans, lorsque les enfants ont quitté la maison, nous nous sommes posé la question de notre avenir : le vieillissement. Avec un groupe d'amis, nous avons envisagé de le vivre positivement, comme une phase de notre vie qui en serait le couronnement. Frappés par les dégâts occasionnés par l'isolement des personnes âgées, nous avons découvert tout ce que le dynamisme d'un groupe peut apporter dans la recherche des réalités essentielles de la vie. On ne peut découvrir celles-ci que grâce aux autres. Le petit béguinage, en tant qu'habitat-groupé-participatif, permet d'harmoniser les valeurs d'intimité et de liberté avec celles de la convivialité et de la solidarité.* »<sup>172</sup>

Pierre Huvelle dégageait la continuité entre les béguines d'hier et le petit béguinage de Lauzelle aujourd'hui : « *L'expérience dont je parle ici personnellement part d'un projet qui fonctionne depuis 6 ans et qui s'inspire d'une formule connue dans notre histoire et notre imaginaire, celle du béguinage, pratiquée surtout par des femmes dans différents contextes au cours des temps. En quelques mots, nous croyons que les*

<sup>171</sup> Statistics Belgium. *Tables de mortalité et espérance de vie* (2016). [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/deces\\_mort\\_esp\\_vie/tables/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/deces_mort_esp_vie/tables/) [page consultée le 9 août 2017].

<sup>172</sup> GIROUX, Laurent. *Le petit béguinage de Lauzelle* (s.d.). <http://geronto.chez-alice.fr/petitbeguinage.htm> [page consultée le 4 août 2017].

béguines ont inventé un art d'habiter fondé sur :

- un équilibre entre les valeurs personnelles (par exemple, la liberté) et les valeurs communes (par exemple, la solidarité) ;
- un équilibre entre le singulier et le pluriel, entre la proximité et la distance, par un agencement architectural harmonieux entre l'espace privé (qui respecte l'intimité) et l'espace public (qui favorise la convivialité).

Les conditions d'application de cette formule d'équilibre sont à établir et à préciser dans chaque expérience. Comme dans le passé, un béguinage n'est pas l'autre. Les expériences d'habitats groupés connaissent des géométries variables en fonction des motivations de ceux qui les composent. Mais il y a des facteurs communs qui paraissent incontournables. »<sup>173</sup>

Dans le *Beguins' paper* de 1997, le journal de la communauté du petit béguinage de Lauzelle on peut lire : « L'image d'un béguinage fait partie de notre imaginaire dans les pays du nord. Les béguinages d'hier, oasis dans la ville, secrètent encore aujourd'hui l'apaisement et le rêve d'une vie heureuse ; c'était une formule d'habitat au féminin qui jumelait la liberté intérieure et la solidarité. Cette image nous a guidés concrètement pour transposer en « un mieux vivre aujourd'hui » les expériences séculaires de ce mouvement béguinal remontant aux racines de notre culture personnaliste et communautaire. Si la référence aux béguinages a été choisie c'est parce qu'elle évoque la quiétude, la vie simple, la vie intérieure en même temps que l'ouverture aux autres. Elle correspond aussi aux vues des Autorités de l'Université Catholique de Louvain qui souhaitaient implanter à Louvain-la-Neuve un habitat groupé en réminiscence du Béguinage de Leuven. Le concept général est cependant bien celui de « habitat groupé participatif de personnes du troisième âge » : à chaque projet collectif de trouver son expression immatérielle dans une image et une spiritualité qui inspirent ses fondateurs. »<sup>174</sup>

173 HUVELLE, Pierre. *Le béguinage est-il un art de vivre ensemble ou un art d'habiter chez soi sans exclure les autres ?* (2 décembre 2012). [http://www.habiter-autrement.org/35\\_colloque-lln-2000/08\\_coll.htm](http://www.habiter-autrement.org/35_colloque-lln-2000/08_coll.htm) [page consultée le 4 août 2017].

174 DE BEUSSCHER, Anny. 1997. *Le petit béguinage de Lauzelle : Une autre forme d'habitat, Pour vivre autrement son troisième âge*, in *Beguins' Paper*, numéro spécial, p. 19.



Hall de la maison de Jeannette et Martial Mayence

Suzette et Pierre Huvelle-Hoet ajoutent : « Il nous a semblé qu'il fallait retrouver les sources de cette richesse [le mouvement béguinal] pour la faire couler dans notre temps. Nous voulions regarder ces vies des béguines comme des icônes, des énergies de connivence, et leurs écrits comme des guides touristiques vers un au-delà bien mystérieux. La similitude des situations nous frappait : comme au XIII<sup>e</sup> siècle, notre société avait changé brusquement, et, sous la pression économique et sociale, des catégories de personnes en difficulté pouvaient être créatrices de progrès si elles se faisaient entendre dans la société civile et religieuse. Autrefois, les béguines, femmes fragilisées par les mœurs de l'époque et menacées d'exclusion ; aujourd'hui, des personnes âgées dont la vie risque de se gâcher parce que considérées comme inutiles et sans avenir. »<sup>175</sup>

175 DUFRASNE, Dieudonné. 2007. *Libres et folles d'amour : Les béguines du moyen âge*. Bierges : Thomas Mols. pp. 27-28.

Rita Fenendael précise : « *Les personnes qui vivent dans le béguinage ont des idéaux.* » Elle met en garde également : « *Tout le monde n'est pas fait pour vivre dans la communauté. Il faut des compétences d'autonomie et de vivre ensemble pour accepter le communautaire. Il faut communiquer.* »

Le béguinage a beaucoup rayonné, surtout au début du projet, il y a 15-20 ans. Depuis sa création, il comptabilise plus de 20.000 visites.

#### d. Intergénérationnalité

Le projet s'est implanté à Louvain-la-Neuve, en plein cœur de la vie estudiantine. Christian Laporte, journaliste spécialiste de l'Eglise belge explique : « *Pierre Huvelle, convaincu que l'expérience néolouvaniste nécessitait à tout le moins une vraie prise de conscience intergénérationnelle, avait directement négocié avec les autorités académiques pour une cession de sol à prix avantageux. L'Université de Louvain s'était d'emblée impliquée car cela permettait de montrer que Louvain-la-Neuve n'était pas qu'un campus mais une vraie ville où les aînés avaient aussi un vrai droit de cité.* »<sup>176</sup>

Rita Fenendael exprime toutefois des inquiétudes : « *Avec le vieillissement des habitants, le béguinage est de moins en moins connu. Il s'est d'ailleurs toujours tenu à l'écart de la paroisse car ses habitants ont toujours voulu rester libres et ne pas être une simple œuvre d'église. Ils avaient un désir plus large. La faiblesse du béguinage réside dans le fait que tout le monde est arrivé en même temps et au même âge.* » Lorsque le projet a démarré, la majorité des habitant·e·s avait dans la soixantaine. Aujourd'hui, la moyenne d'âge se situe aux alentours de 85 ans. Il est donc plus difficile de trouver des nouvelles personnes pour habiter le béguinage sans prendre le risque qu'elles se sentent en décalage avec les premier·ère·s occupant·e·s.

<sup>176</sup> LAPORTE, Christian. *L'ingénieur père du Petit Béguinage* (13 février 2012).<http://www.lalibre.be/regions/brabant/l-ingenieur-pere-du-petit-beguinage-51b8e5bce4b0de6db9c58019> [page consultée le 4 août 2017].

La communauté du béguinage n'est donc pas intergénérationnelle, mais s'inscrit dans un environnement jeune et apporte de la mixité d'âge dans le paysage néo-louvaniste.

## 2. Ville dans la ville

### a. Ancien ou moderne

Construit entre 1995 et 1999, il est le premier béguinage au monde créé pour les personnes du troisième âge. Trois ans plus tard, le Jardin du Béguinage sera construit à Etterbeek. Depuis, de nombreux autres béguinages pour personnes âgées ont vu le jour, en France et en Belgique surtout.

### b. Mur/enceinte/clôture

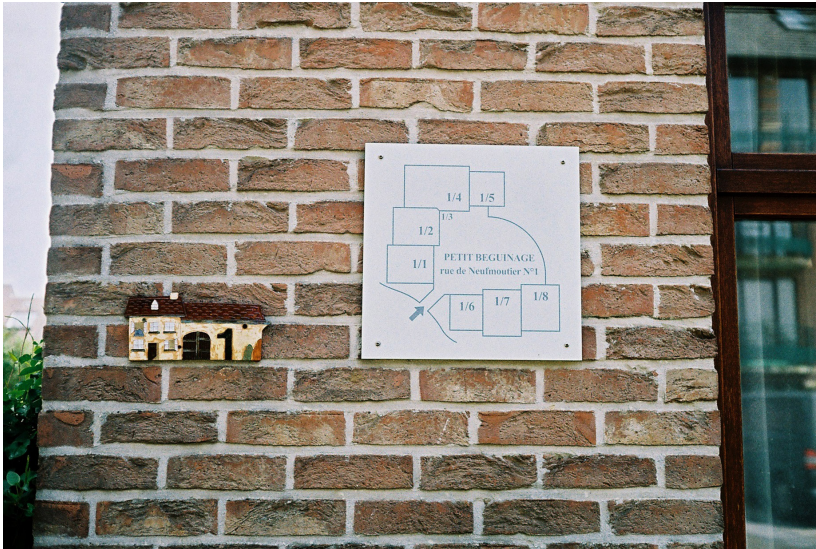
Le béguinage n'est pas ceint par une clôture et n'a pas d'entrée magistrale, comme c'est le cas à Louvain, Courtrai et Dortmund. Ici, un petit sentier mène de la rue à la cour centrale du béguinage. Il y a une connexion visuelle entre la cour et la rue. Toutefois, selon les mots de son architecte Baudouin Libbrecht, il s'agit d'une « architecture de l'enclos »<sup>177</sup> où les maisons s'organisent autour d'une cour centrale.

### c. Superficie et densité de population

Le béguinage compte 7 résidences pour 9 habitant·e·s

Le béguinage fait un total de 1.473 m<sup>2</sup> (surface au sol).  
Densité de population : 164 m<sup>2</sup>/habitant·e.

<sup>177</sup> *Ibid.*



Plan à l'entrée du béguinage

76

#### d. Localisation dans la ville

Le béguinage est situé dans le quartier de Lauzelle, quartier satellite du centre de Louvain-la-Neuve. Le quartier de Lauzelle se trouve à côté du quartier de La Barraque connu pour son habitat alternatif et pour son rejet de planification imposée par l'UCL (Université Catholique de Louvain). Un sentier piéton mène au centre de la ville. Le béguinage se situe au bout d'une rue sans issue. Les voitures y sont rares.

77 ►

Plan des accès du petit béguinage de Lauzelle  
1:1000



### e. Typologie de la ville

Superficie : 9,2 km<sup>2</sup>

Densité de population : 3.429 habitant-e-s/km<sup>2</sup>

Comme expliqué dans l'analyse du grand béguinage de Louvain, entre novembre 1967 et mars 1968, une crise linguistique provoqua la scission de l'Université Catholique de Louvain et la création de la *Katholieke Universiteit Leuven (KU Leuven)*. L'UCL devait quitter Leuven et, dès lors, créer une nouvelle cité universitaire. C'est dans le Brabant wallon, à Ottignies, que les autorités décident d'implanter le nouveau campus. L'Etat belge aide l'UCL à acheter un terrain de 900 hectares. Quelques fermes et habitations ont élu domicile dans ce site vallonné, majoritairement agricole et très marécageux bordant le bois de Lauzelle. En janvier 1969, les travaux débutent sous la houlette du professeur d'histoire et restaurateur Raymond Lemaire (qui avait conduit la rénovation du grand béguinage de Louvain quelques années auparavant), de l'architecte Jean-Pierre Blondel et de l'urbaniste Pierre Laconte. Dès l'élaboration du projet urbanistique, la ville se veut mixte d'un point de vue socio-culturel et intergénérationnelle, de dimension humaine ainsi que piétonne. Pour l'anecdote, c'est dans la *Kerckekamer* du grand béguinage de Leuven, le bureau actuel de Marc Vervenne, que les premiers plans de Louvain-la-Neuve ont vu le jour.

78 ►

Plan de Louvain-la-Neuve  
1:1000



## f. Climat politique

Le projet a été mis sur pied dans un contexte très favorable. Pour rappel, l'Université Catholique de Louvain (UCL) avait, dès 1984, réservé un terrain pour la construction d'un béguinage à destination des personnes âgées. Les porteurs du projet étaient donc fortement soutenus par les autorités universitaires.

Le petit béguinage de Lauzelle est aussi un des premiers habitats communautaires en Belgique. Le cadre légal était quasi inexistant et permettait une grande liberté dans la mise en place du projet

## g. Conception

Dès 1984, l'UCL réserve un terrain destiné à la construction d'un futur béguinage sur le site de Louvain-la-Neuve. Aucun acquéreur ne se profile pendant jusqu'en 1995. Finalement, après 10 ans de réflexion et après un long parcours juridique, Pierre et Suzette Huvelle posent la première pierre du petit béguinage de Lauzelle en 1995 sur ce même terrain.

Le terrain a été vendu au rabais à la communauté. En effet, le président de l'asbl « *Fraternité Paix et Joie* », Pierre Huvelle, était en bon contact avec l'université puisqu'il y avait enseigné. L'exigence urbanistique du terrain était la suivante : la densité d'habitat devait être maximale. Initialement, l'architecte Baudouin Libbrecht avait présenté un projet de building mais le voisinage s'y est opposé. Le deuxième projet a pu être exceptionnellement moins dense et prendre ainsi plus de mètres carrés au sol. Dès lors, chaque habitant·e disposait de sa petite maison individuelle. En plus des 6 maisons, la septième maison abrite la salle commune et un appartement à l'étage. Le projet mit quatre ans à se construire.

Rita Fenendael, qui n'était pas à la genèse du projet, rapporte les événements ainsi : « *Ici, ce n'était pas les habitants au service de l'architecte, mais plutôt l'architecte au service des habitants. Ils ont imposé*

*différentes règles* ». On a affaire ici à une architecture qui essaie de refléter un idéal de vie : l'autonomie et la solidarité.

## 3. Composition

### a. Volumétrie & typologie générale

Les revêtements en briques et les toits en ardoise des 7 petites maisons sont typiques de la cité universitaire. Chaque maison est entourée d'un jardin partiellement clos.

Chaque maison est composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage. L'habitat comporte 7 logements : 4 maisons de 105 m<sup>2</sup>, 2 maisons de 72 m<sup>2</sup> et un appartement de 90 m<sup>2</sup>. Deux maisons sont plus étroites. L'appartement au-dessus de la salle commune fait 84 m<sup>2</sup>.

Les maisons, les appartements et les garages sont privés tandis que la cour, le jardin, la salle polyvalente et l'oratoire sont en indivision. Un acte de base notarié fixe les droits et les devoirs de chacun·e et assure la poursuite de la mission sociale de la communauté.





**b. Espaces construits >< espaces non construits**

Le béguinage fait un total de 1.473 m<sup>2</sup> (surface au sol)

407 m<sup>2</sup> construits, soit 28 % de la surface totale

Logement : 323 m<sup>2</sup>

Communs (salle commune, oratoire, kitchenette, WC) : 84 m<sup>2</sup>

1.066 m<sup>2</sup> non construits, soit 72 % de la surface totale

Parking : 66 m<sup>2</sup>

Jardin : 1.000 m<sup>2</sup>

**c. Espace intérieur >< espace extérieur**

SURFACE AU SOL	SURFACE DE PLANCHER
Intérieur : 407 m <sup>2</sup> (28 % de la surface totale)	Intérieur : 654 m <sup>2</sup> (100 % de la surface totale) Logements : 570 m <sup>2</sup> Communs : 84 m <sup>2</sup>
Extérieur : 1.066 m <sup>2</sup> (72 % de la surface totale) Parking : 66 m <sup>2</sup> Jardin : 1.000 m <sup>2</sup>	Extérieur : 0 m <sup>2</sup> (0 % de la surface totale)
TOTAL : 1.473 m <sup>2</sup>	TOTAL : 654 m <sup>2</sup>

◀ 79

Petit béguinage de  
Lauzelle, rue de  
Neufmoustier, n° 1

### c. Espaces collectifs, publics >< espaces privés

SURFACE AU SOL	SURFACE DE PLANCHER
<i>Privé : 407 m<sup>2</sup></i> <i>(28 % de la surface totale)</i>	<i>Intérieur : 570 m<sup>2</sup></i> <i>(87 % de la surface totale)</i> Logements : 570 m <sup>2</sup>
<i>Collectif : 1.066 m<sup>2</sup></i> <i>(72 % de la surface totale)</i> Parking : 66 m <sup>2</sup> Jardin : 1.000 m <sup>2</sup>	<i>Collectif : 84 m<sup>2</sup></i> <i>(13 % de la surface totale)</i> Communs : 84 m <sup>2</sup>
<i>TOTAL : 5.070 m<sup>2</sup></i>	<i>TOTAL : 654 m<sup>2</sup></i>

### d. Centre >< extrémités

Le béguinage s'organise autour d'une seule et unique cour centrale.

80 ►

Plan du centre du  
petit béguinage de Lauzelle  
En rouge, les zones collectives  
1:1000

## 4. Aménagements & décorations

### a. Intérieur

En concertation avec l'architecte, les premier-ère-s résident-e-s ont décidé de l'aménagement de leur maison et de la communauté. Dans chaque résidence, on a porté une attention particulière aux équipements PRM (personne à mobilité réduite) : possibilité d'installer un monte-escalier, portes assez larges pour laisser passer les voiturettes, intégralité des pièces accessibles, sol de la douche au même niveau que le sol de la salle de bain, etc.



Les habitant-e-s qui ont emménagé après la phase de conception ont modifié certains éléments. Par exemple, Martial et Jeannette, arrivés 2 ans après l'inauguration des lieux, ont aménagé le grenier pour accueillir leurs petits-enfants et ont ouvert la cuisine sur le séjour.

La salle commune et l'oratoire sont peu décorés. Il y a un crucifix en bois dans l'oratoire. Jeannette Mayence a ajouté quelques colombes de la paix de Picasso pour décorer la salle commune.

#### b. Extérieur

Le petit béguinage de Lauzelle est très fleuri et quelques statuettes ornent le jardin. Il y a plusieurs tables de jardin pour le drink du dimanche, les parties d'échec, etc. quand il fait beau.



Jeannette et Martial Mayence dans leur salon

81

## 5. Organisation

### a. Propriété

Tout le monde est propriétaire, sauf les habitant-e-s d'une maison léguée. En effet, un ancien enseignant de l'Université Catholique de Louvain avait payé la construction d'une des 7 maisons pour ses vieux jours. Malheureusement, il n'en n'a jamais eu l'usage et en a fait don à la communauté. Ce lieu est donc loué à des prix plus bas.

La communauté distingue nettement propriété et occupation. Les propriétaires n'ont pas de droit de vote lors de l'assemblée générale des habitant-e-s.

La salle commune appartient à la *Fraternité Paix et Joie*.

### b. Gestion économique

Le béguinage est privé et complètement indépendant du CPAS. Martial Mayence insiste : « *Nous sommes indépendants comme les premiers béguinages qui ne dépendaient ni d'un pouvoir public ni de l'Eglise. Nous voulons être autonomes et ne dépendre d'aucune aide publique le plus longtemps possible.* » « *Cette autonomie est le fil rouge de la communauté.* » ajoute Rita Fenendael qui a d'ailleurs vécu avec les deux dernières béguines du petit béguinage de Gand. Elle raconte que la priorité de ces béguines était de gérer elles-mêmes leur argent et leur héritage. Pour rappel, elles se sont inspirées des mouvements pénitents. On retrouve le principe de pauvreté dans le fait de gagner elles-mêmes leurs moyens de subsistance, sans dépendre d'aucune infrastructure. Elles vivaient donc très sobrement en prenant le risque d'être marginalisées. Rita Fenendael explique : « *En tant que personnes âgées, nous souffrons aussi d'un risque de marginalisation. C'est la raison pour laquelle on prend notre vie en main avec la spécificité du troisième âge et on évite cette marginalisation.* »

### c. Espaces de travail

La salle commune accueille des séminaires et des conférences. Ce sont des personnes extérieures qui la louent pour y travailler. Un calendrier à l'entrée de la salle commune présente la liste des activités prévues pour la semaine.

### d. Espaces d'enseignement

Comme nous l'avons vu au point précédent, la salle commune sert à l'occasion de lieu de conférences, de formations et de séminaires.



Calendrier des activités de la salle commune

82



Rita Fenendael dans sa salle à manger

83

### e. Cuisine

Il y a une petite cuisine dans une pièce à côté de la salle commune. Elle est peu utilisée. Chaque maison a sa propre cuisine. Celles de Rita Fenendael et du couple Mayence sont ouvertes sur la salle à manger et le salon.

### f. Démocratie participative

L'acte de base de la communauté est assorti de deux éléments principaux : la charte et les conditions d'habitation. Rita Fenendael émet des réserves : « *Juridiquement, il aurait peut-être fallu se poser la question du droit à la propriété privée. En effet, les modifications de situation apparaissent avec la deuxième génération, lors des successions. Cette question se règle avec les enfants, mais il faut aussi se poser la question de l'évolution du cadre législatif. Il y a 22 ans, il existait deux ou trois ha-*

*bitats communautaires en Belgique. Aujourd'hui, on en dénombre des dizaines. La loi a évolué et est devenue beaucoup plus stricte pour les habitats groupés. »*

Durant les quatre ans de construction, tous ensemble, les futur·e·s habitant·e·s ont posé les fondements du fonctionnement de la communauté et rédigé la charte. La liberté est fondamentale au sein du béguinage. Rita Fenendael insiste : « *Le bien vivre ensemble est plus important que tout le reste. La législation, les obligations et les devoirs engendrent des angoisses. La charte est donc minimaliste et établit des règles de vie assez simples. Puisqu'ils l'ont créée ensemble en consensus, elle fonctionne. Mais quand on accueillera des nouvelles personnes, qui n'ont pas participé à la rédaction de la charte, cela sera peut-être plus compliqué. C'est pourquoi il faudrait peut-être en clarifier, préciser et détailler les règles. »*

Les décisions se prennent à l'unanimité en assemblée générale. La question de l'unanimité et de l'utilisation du droit de veto est toujours délicate. Il faut faire des compromis, il y a toujours de petites failles dans le processus démocratique. Dans l'histoire de la communauté, les deux pôles d'autorité ont été deux hommes, alors que la majorité des résident·e·s sont des femmes. Il est difficile de trouver une juste gouvernance.

Rita Fenendael, nouvelle dans la communauté, assure que « *l'entente est très bonne. Il y a véritablement une affection mutuelle entre les différents habitants. Ils ont appris à vivre ensemble. Les confrontations sont bonnes. Il est important d'être aimant et vrai pour éviter les situations de pouvoir caché. »* Cependant, elle aurait peut-être souhaité la présence de veilleur·euse·s, des personnes externes qui viennent s'assurer de l'harmonie réelle entre les habitant·e·s.

## 6. Dispositions communautaires

### a. Espaces décisionnels

Les assemblées générales se tiennent dans la salle commune.

### b. Espaces dédiés au rituel/cultuel/convictionnel

À côté de la salle commune et de la petite cuisine, il y a un petit oratoire où se donnait auparavant la messe. En effet, un prêtre vivait dans le béguinage et un office était célébré tous les jours dans cette petite chapelle. Martial Mayence explique « *Les habitants pouvaient faire la première lecture et l'Évangile était réservée au prêtre. »* Jeannette Mayence ajoute : « *C'était très libre. La messe n'était pas obligatoire mais c'était un chouette moment. »*

Aujourd'hui, l'oratoire n'est presque plus utilisé. Tous les jours, tour à tour, les habitant·e·s accueillent la communauté dans leur maison. Il·elle·s y font un partage d'évangile où l'on fait une lecture à tour de rôle. Rita Fenendael explique : « *On ne fait pas ça dans la salle commune car c'est plus accueillant et chaleureux de recevoir les gens chez soi. D'ailleurs, les premières communautés chrétiennes faisaient ainsi auparavant. »* Ces lectures d'évangile sont organisées tous les matins, sauf le samedi et le dimanche.

### c. Espaces dédiés à l'interaction sociale

Au début du béguinage, l'âge moyen des résident·e·s tournait autour des 60-65 ans. Il·elle·s organisaient donc beaucoup plus d'activités et se tournaient plus vers l'extérieur qu'actuellement où l'âge moyen dépasse les 80 ans. Aujourd'hui encore, les habitant·e·s du petit béguinage organisent un dîner le 1<sup>er</sup> mai et invitent les personnes âgées du home du quartier. Divers événements sont organisés, notamment un grand barbecue au mois d'août qui réunit les habitant·e·s, leurs



familles et les voisins. Jeannette Mayence ajoute : « *Aujourd'hui, nous sommes plus limités dans nos moyens.* » et Martial enchérit : « *Nous sommes engagés à l'extérieur mais nous l'étions déjà avant d'emménager dans le petit béguinage.* » La communauté joue dehors, partage, se réunit, certaines personnes étant plus participantes que d'autres.

La salle commune est moins utilisée qu'auparavant bien qu'elle ne l'ait jamais été beaucoup. En effet, à Louvain-la-Neuve, beaucoup d'événements sont organisés dans la ville. Toutefois, ont été organisés des soirées de poésie ou sur la thématique du béguinage, des séminaires conduits par des professeur-e-s de l'UCL, des rencontres avec des psychologues, des formations sur la communication non violente, etc. La salle commune appartenant à la *Fraternité Paix et Joie* est parfois louée par des personnes extérieures à la communauté. Martial et Jeannette Mayence la louent pour fêter Noël en famille. Rita Fenendael aimerait retrouver ce lieu de partage où étaient organisés des séances de méditation et des événements en communauté.

Salle commune

85



◀ 84

Oratoire du petit béguinage de Lauzelle

#### d. Lieux dédiés à l'altérité

Il n'y a pas de lieu spécifiquement lié à l'altérité. Cependant, l'altérité est une valeur essentielle de la communauté pour assurer l'autonomie de chacun·e. Jeannette Mayence explique l'importance de l'autonomie : « *Si quelqu'un est malade, on va le voir, on lui rend visite, on fait ses courses, des infirmiers ou des infirmières viennent parfois, mais nous essayons d'assurer les soins de base.* » Un autre exemple : « *A notre âge, nous sommes peu à avoir une voiture. C'est la raison pour laquelle, quand l'un d'entre nous prend la voiture pour aller faire une course, il invite d'autres personnes à l'accompagner.* » Rita Fenendael assure aussi que « *La fonction d'accueil est toujours grandement remplie par le petit béguinage de Lauzelle. On accueille les familles, les personnes moins valides, etc.* »

---

## 7. Préoccupations écologiques

Le jardin à l'est et les contours du terrain sont communs. Tout le monde en prend soin et se répartit les tâches équitablement.



Entrée du petit  
béguinage de  
Lauzelle

86



CONCLUSION



## CONCLUSION

Il est intéressant à présent de dégager les points de force, les intersections, les singularités communes des 4 néobéguinages analysés, qu'ils soient situés dans des ensembles existants ou dans de nouvelles constructions, en parallèle à un modèle de béguinage médiéval :

- sous le prisme des innovations et des caractéristiques architecturales des projets féministes présentés plus tôt dans ce mémoire ;
- à la lumière des critères du *Manual Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*<sup>177</sup> de Vienne qui évaluent l'équité entre les genres et l'aptitude à répondre aux besoins quotidiens dans les projets d'habitation.

Ensuite, sur base de chacune des 4 analyses et par l'observation des documents graphiques, nous identifierons de nouveaux éléments qui,

<sup>177</sup> Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning, p. 88-89.

à mon sens, renforcent la dimension égalitaire des néobéguinages et viendraient s'ajouter aux critères précédents définissant l'architecture féministe.

### Innovations/caractéristiques classées selon leur ordre d'apparition dans le bref panorama des projets d'architecture féministe

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
BERNÈGE Aménagements intérieurs qui économisent les gestes et diminuent les distances	X	X	X	X	X
GRAY Espaces de vie flexibles		X		X	X
RIETVELD Organisation intérieure très ouverte			X		X
RIETVELD Espaces qui communiquent et se chevauchent visuellement			X		X
LE CORBUSIER Promenade, fluidité entre les espaces			X		X
PERRIAND Cuisine ouverte et connectée visuellement			X		X
MATRIX FEMINIST DESIGN CO-OPERATIVE Participation des femmes au projet architectural	X		X		X

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
MATRIX FEMINIST DESIGN CO-OPERATIVE Projet inclusif et intersectionnel	X		X	X	X
TORRE Connexions visuelles			X		X
TORRE Espace de liaison entre les usager·ère·s CO-HOUSING Communautarisation des espaces d'interaction sociale	X	X	X	X	X
CO-HOUSING Espaces communs comme extensions des intérieurs privés			X		X
CO-HOUSING Garde partagée des enfants entre les habitant·e·s	X				
CO-HOUSING Solidarité entre les habitant·e·s	X		X		X
TUMMERS Logement économe et rentable au niveau de l'énergie	X				
BABAYAGAS Loyers bas/logement social	X	X	X	X	
<b>Nombre de critères rencontrés par béguinage</b>	<b>8/15</b>	<b>4/15</b>	<b>12/15</b>	<b>5/15</b>	<b>12/15</b>

## Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development : critères pour évaluer l'équité entre les genres et l'aptitude à répondre aux besoins quotidiens dans les projets d'habitation

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
<b>Circulation/circuits de communication interne</b>					
Taille raisonnable des communautés résidentielles (< 30 logements)			X		X
Zones d'entrée clairement organisées permettant un contact visuel ou sonore) avec les appartements environnants					X
Entrées/sorties sans barrière vers le jardin ou la cour	X	X	X	X	X
Éclairage naturel pour les couloirs et les escaliers	X	X	X	X	X
Zones de circulation améliorant la communication	X	X	X	X	X
Parking bien organisé avec un accès direct	sans objet		X		
Éclairage naturel pour le parking	sans objet	X	X	X	X

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
<b>Logements</b>					
Orientation attractive			X		X
Ventilation traversante	X	X	X	X	X
Superficie des pièces de séjour et chambres adultes > 12 m <sup>2</sup> Hauteur sous plafond > 2,5m			X		X
Utilisation flexible pour les appartements de 2 pièces	sans objet		X		
Eclairage naturel direct et ventilation des cuisines	X	X	X	X	X
Débarras ou niches de stockage en suffisance			X		X
<b>Espaces communs</b>					
Salles communes attrayantes	X	X	X	X	X
Salles de jeux attrayantes pour les enfants	sans objet				
Salles de stockage bien situées et en suffisance pour les bicyclettes et les poussettes	sans objet	X	X	X	X

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
Local pratique de stockage des déchets					
Buanderies attrayantes	sans objet				
Salles de stockage facilement accessibles et en suffisance			X		X
<b>Espaces ouverts</b>					
Espaces ouverts privés facilement utilisables	X	X	X		
Espaces ouverts collectifs facilement utilisables et en suffisance	X	X	X	X	X
Aires de jeux attrayantes pour les bambins	sans objet				
Aires de jeux attrayantes pour les enfants	sans objet				
<b>Nombre de critères rencontrés par béguinage</b>	<b>8/15</b>	<b>10/23</b>	<b>17/23</b>	<b>9/23</b>	<b>15/23</b>

L'analyse des 4 béguinages a révélé des critères complémentaires, indiqués dans la grille ci-dessous. On pourrait les retrouver dans d'autres types d'habitats communautaires et/ou participatifs (co-housing) qui s'éloignent du champ d'étude de ce mémoire. Le bref panorama des projets féministes brossé plus haut nous a montré que la liste des innovations portées par le co-housing était loin d'être exhaustive.

A Louvain, il existe des communautés éphémères dans chaque résidence et, sans en avoir poussé la porte, on peut imaginer que s'installent dans chacune un ensemble de rites et de valeurs, une organisation des tâches domestiques, spontanée ou non, des activités partagées. Le tableau tient compte de l'organisation du béguinage dans sa globalité et non de cette échelle micro.

### Nouveaux critères révélés par l'analyse des béguinages

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
Béguinage à cour, typologie du patio : - favorise les échanges, l'esprit de communauté et les connexions visuelles - facilite la circulation - économise les distances - apporte de la lumière naturelle			X		X
Revalorisation des tâches domestiques en les collectivisant ou en les agençant de manière à les connecter visuellement (laver le linge et l'étendre, cuisiner, s'occuper des enfants)	X		X		

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
Ensemble de rites et de valeurs communes	X		X	X	X
Engagement personnel de chaque occupant·e vis-à-vis de la communauté (application d'une charte)	X				X
Espaces dédiés aux débats, à la formation, aux échanges d'idées pour développer l'esprit du projet à la fois à l'intérieur de la communauté et vers l'extérieur	X	X	X	X	X
Espaces dédiés à l'altérité	X				
Revalorisation du <i>care</i> en intégrant des personnes malades ou leur famille, des personnes âgées ou moins valides, des familles	X		X	X	X
Représentation symbolique des femmes (appellation du projet, nom des bâtiments ou des rues, œuvres d'arts représentant des femmes ou signées par des femmes)	X	X	X	X	X
Activités régulièrement organisées par et dans la communauté	X	X	X	X	X

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
Démocratie participative	X	X	X	X	X
Lieux d'accueil pour la famille, les ami·e·s, les visiteur·se·s pour de courts ou longs séjours (en urgence ou organisés)	X	X	X	X	X
Proximité du centre de la ville	X	X	X	X	X
Lieu facile d'accès et desservi par les transports en communs	X	X	X	X	X
Mobilité douce, piétonnier	X	X	X	X	X
Dimensions à échelle humaine	X	X	X	X	X
Architecte(s) sensible(s) aux critères égalitaires et capable(s) de mettre en œuvre, en fonction de ces mêmes critères, les besoins, émis ou non, privés ou collectifs, des future·s habitant·e·s	sans objet		X		X
<b>Nombre de critères rencontrés par béguinage</b>	<b>14/15</b>	<b>9/16</b>	<b>14/16</b>	<b>11/16</b>	<b>14/16</b>

	Béguinage de Courtrai (avant 1789)	Béguinage de Courtrai (2017)	Béguinage de Dortmund (2017)	Grand béguinage de Louvain (2017)	Petit béguinage de Lauzelle (2017)
Innovations/caractéristiques classées selon leur ordre d'apparition dans le bref panorama des projets d'architecture féministe	8/15	4/15	12/15	5/15	12/15
Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development : critères pour évaluer l'équité entre les genres et l'aptitude à répondre aux besoins quotidiens dans les projets d'habitation	8/15	10/23	17/23	9/23	15/23
Nouveaux critères révélés par l'analyse des béguinages	14/15	9/16	14/16	11/16	14/16
<b>Nombre de critères rencontrés par béguinage</b>	<b>30/45</b>	<b>23/54</b>	<b>43/55</b>	<b>25/55</b>	<b>41/55</b>
<b>Résultats en pourcentage</b>	<b>67 %</b>	<b>43 %</b>	<b>78 %</b>	<b>45 %</b>	<b>75 %</b>

Les scores plus bas des béguinages actuels (2017) de Courtrai et de Louvain peuvent trouver leurs origines au temps des anciennes béguines :

- par les étapes successives de construction sur de longues périodes ;
- par le nombre élevé de maisonnettes individuelles et leur orientation « aléatoire » ;
- par les multiples successions et rachats qui ont, à un moment ou à un autre, dénaturé l'esprit des lieux et de ses occupantes ;
- par la recherche d'espaces réduits pour économiser les coûts

- de construction et la chaleur ;
- par leur typologie sans cour centrale unique ;
- par leur classement à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO qui empêche la circulation et le stationnement des véhicules à l'intérieur des sites, et par là-même, ne facilite pas les gestes quotidiens (courses, déplacements en famille ou des personnes à mobilité réduite).

Les deux béguinages actuels de Courtrai et Louvain ont hérité d'un bâti qui aurait pu être modifié, lors des différentes phases de rénovation et dans la continuité de leur politique sociale d'accès au logement à tous et toutes, pour mettre en œuvre une architecture plus égalitaire et plus écologique. En outre, les lieux anciennement dédiés à l'altérité ont disparu et la solidarité intrinsèque entre les béguines ainsi que l'engagement personnel de chacune vis-à-vis de la communauté (application d'une charte) ne sont plus de mise.

Notons aussi, à Courtrai, la disparition de la dimension du *care* - dans sa lecture positive actuelle - et le défaut d'intersectionnalité, d'inclusion, de rites et de valeurs communes comme on pouvait les rencontrer dans le modèle médiéval. A Louvain, on déplorera une relative carence de mixité parmi les résident-e-s puisqu'on a affaire à une population strictement en lien avec l'université. De plus, à Courtrai, les enfants ne sont pas admis comme résident-e-s et, à Louvain, il-elle-s sont peu nombreux-ses.

En contraste, les béguinages de Dortmund et de Lauzelle présentent deux atouts de taille : primo, tous deux ont été construits en une seule phase et sous l'impulsion d'un seul groupe fondateur, secundo, ils présentent chacun une typologie à cour unique.

Néanmoins, à Dortmund, on peut regretter un manque de flexibilité dans les possibilités d'agencements intérieurs des appartements, la minceur des préoccupations écologiques, peu d'engagement de la part des occupant-e-s en l'absence d'une charte communautaire. Du côté de Lauzelle, force est de constater le défaut de préoccupations

écologiques et la nécessité de moyens financiers solides pour monter ou rejoindre ce type de projet.

Il ressort de l'analyse de ces 4 complexes, ancien ou nouveaux, la mise en œuvre, en tout ou en partie, de principes fondateurs de communautés, au-delà même de la fonction d'habiter : une solidarité mutuelle, un partage de convictions, l'enseignement et la démocratie comme outils d'émancipation, une préoccupation économique d'accès au logement ainsi que la lutte contre la marginalisation et l'isolement. Il ne suffit pas d'énoncer ces valeurs comme telles : encore faut-il les matérialiser dans les murs et, pour ce faire, établir des programmes architecturaux qui en tiennent compte.

En outre, on peut aussi épingler dans tous ces projets un désir de vivre en paix à l'intérieur comme à l'extérieur : on trouve systématiquement des jardins et une architecture douce. L'architecture cloîtrée, les espaces verts et les mobilités douces créent un lieu calme, imprégné de spirituel ou du moins en retrait d'agitations futiles, procurent le sentiment de sécurité et tentent de rompre l'isolement. Là où les cours sont autant de repères pour la communauté que pour les personnes de l'extérieur qui considèrent ce lieu comme une parenthèse dans la ville. La typologie de béguinage à cour favorise les échanges, l'esprit de communauté et les connexions visuelles, facilite la circulation, économise les distances et apporte de la lumière naturelle. C'est cette même typologie, ainsi que la typologie de béguinage à plan de ville qui génèrent, en parallèle avec l'organisation de la communauté, une « ville dans la ville ».

A l'échelle de l'individu et de son habitat privé, on ne peut pas construire l'égalité. C'est pourquoi les béguinages m'ont paru intéressants : parce qu'ils sortent du cadre *stricto sensu* de l'individu, du privé et de l'architecture pour embrasser le communautaire, le collectif et l'urbanisme, créant ainsi ce *continuum* entre intérieur et extérieur, entre domestique et public, entre féminin et masculin (identifiés comme tels) que nécessite l'égalité architecturale et urbaine.

Les béguinages constituent un phénomène spécifiquement urbain. On peut mettre en lien ce trait caractéristique avec les mouvements féministes qui se sont d'emblée manifestés dans la ville et s'y manifestent encore. La seule condition à l'existence de ces mouvements, c'est de pouvoir en sortir, de pouvoir renégocier son statut. Ce « pouvoir », la ville le permet. Néanmoins, elle n'en est pas l'unique facteur et c'est la convergence de facteurs multiples qui explique que, même dans la ville, certain·e·s ne renégocient pas leur statut. Agissant seul·e·s, les architectes resteront impuissant·e·s. Il·elle·s doivent régénérer la ville par le prisme du genre et par la construction de projets innovants, conjointement aux changements des mentalités et des politiques assorties, qui passent inévitablement par l'éducation émancipatrice et par la mise en place de cadres législatifs pour atteindre ainsi l'égalité effective.

Penser un bâti égalitaire pourra modifier en profondeur les pratiques des architectes. Toutefois, construire ensemble sans fin et pour tou·te·s des petites maisonnettes bon marché, flexibles, connectées visuellement, entourées de riants jardinets, etc. ne révolutionnera pas les situations d'inégalités et n'induera ni un socle commun de valeurs partagées ni un esprit de communauté.

Au regard des analyses, et sans disposer d'une littérature sur une longue période à propos des béguinages récemment construits (il faudrait un laps de temps d'observation de deux générations d'habitant·e·s au minimum), on peut toutefois reconsidérer la nécessité absolue de la spiritualité pour asseoir la pérennité des projets. Le pan caritatif et solidaire de la spiritualité des béguines comme modèle idéologique a percolé dans la politique de logement et dans les communautés actuelles des béguinages.

Le béguinage, comme modèle égalitaire, comme ensemble de bonnes pratiques et comme expérience du vivre-ensemble, nourrit depuis de longues décennies l'imaginaire des bâtisseur·euse·s et des architectes. En tant qu'ancêtre des cités sociales, il a inspiré les cités-jardins du XX<sup>e</sup> siècle, et est, encore aujourd'hui, identifié comme

un lieu d'habitation pour les populations modestes. C'est ici que le semi-religieux se métamorphose en idéologique : l'Etat social prend le relais de l'Eglise en abandonnant les lieux d'altérité des complexes béguinaux.

Si ces communautés fonctionnent c'est, aussi parce qu'elles trouvent leur utilité dans la ville et ce, grâce à leur caractère foncièrement urbain et à leur ouverture vers l'extérieur. Les béguinages étudiés reposent sur un juste équilibre entre :

- ce que la ville apporte à la communauté : services, enseignement, emploi, culture, accueil, pouvoir de renégocier son statut, etc. ;
- ce que la communauté apporte à la ville : services, enseignement, culture, accueil, etc. ;
- ce que les habitant·e·s apportent à la communauté : solidarité, enseignement, culture, revalorisation du *care*, démocratie participative, convictions personnelles, etc.

A propos de communauté, les béguinages de Dortmund et de Lauzelle qui récoltent les meilleurs scores sont issus d'une volonté de créer un entre-soi, sans pour autant tomber dans le repli. Paradoxalement, l'entre-soi change : à Dortmund, on écarte les hommes pour assurer la non-mixité et, à Lauzelle, on cherche les hommes pour assurer la mixité. A Courtrai, on vit entre adultes, à Dortmund entre femmes, à Louvain entre membres de la communauté universitaire et à Lauzelle entre personnes âgées. L'entre-soi peut changer d'identité en fonction des phases de la vie, des convictions, du milieu socio-économique, du genre. Ces caractères peuvent coïncider ou s'agrèger selon les individus, au fil de la vie.

On pourrait dès lors avancer l'hypothèse suivante : l'extinction de la foi, les crises de la modernité, la primauté de l'individu, l'exclusion de nombreuses catégories sociales comme les personnes âgées, la précarisation des femmes et les politiques de laissés-pour-compte expliqueraient la réapparition du béguinage comme modèle d'habitat et de vie. Puisqu'on ne réussit pas à vivre tou-te-s ensemble dans le modèle social tel que proposé par l'Etat, on habite en petites com-

munautés et, dès lors, l'altérité aurait droit de cité uniquement dans l'entre-soi. Car, même si, par son appellation, l'Etat est social, la société et les relations entre les individus ne le sont pas pour autant.

La tentation serait d'admettre que les femmes au XXI<sup>e</sup> siècle peuvent vivre sans tutelle, indépendantes financièrement et autonomes dans leurs choix. Légalement. Théoriquement. On peut tout de même se poser la question : de nos jours, comment les femmes marginalisées, précarisées par des emplois peu rémunérateurs, restreintes par des charges familiales et domestiques inéquitablement réparties, immobilisées par un emploi du temps chargé qui confine à la jonglerie et téléguidées par une charge mentale dont on perçoit seulement récemment l'incidence, comment ces femmes élaborent-elles des stratégies pour trouver des protections, qu'elles soient financières, physiques ou psychiques ? Au niveau du logement, les pistes de réponses relèvent du collectif : le partage d'habitat par la vie de couple, le retour chez les parents ou des colocations encore ressenties comme provisoires par bon nombre d'entre elles.

L'accès au logement doit être le même pour tous et toutes. Cependant, on peut en relever deux grands freins : les écarts salariaux et la place faite aux femmes dans la cité en général et dans la sphère professionnelle en particulier. Ils empêchent non seulement de nombreuses femmes de construire leur maison en fonction de leurs besoins, mais aussi, et plus alarmant encore, compromettent l'accès des femmes à la propriété.

D'ailleurs, en Belgique, jusqu'en 1972, le code napoléonien modifiait la capacité civile des femmes mariées en les considérant comme mineures : elles ne pouvaient pas acheter un bien sans l'autorisation de leur mari. On peut donc dire que les femmes, à l'échelle de l'histoire, sont de toutes nouvelles propriétaires. En cela, les béguines représentent un cas extrêmement particulier qui a éveillé ma curiosité.

Les béguinages m'ont permis de poser un cadre et d'élargir les perspectives d'étude au-delà des projets à caractère féministe. Ils m'ont



permis de vérifier qu'un habitat féministe/égalitaire pouvait l'être sans en avoir le nom et qu'un projet pouvait être déclaré féministe *a posteriori* sans en avoir eu l'intention explicite. L'analyse des béguinages et les scores de critères égalitaires obtenus par chacun indiquent clairement, à mon sens, qu'ils sont féministes. Il se dégage sensiblement chez chacun d'eux une volonté d'égalité dans l'habitat et dans la manière d'habiter, dans la continuité de l'esprit des béguines.

Les représentations collectives (attitudes, opinions, croyances, valeurs, idéologies) sont puissantes, toujours présentes en filigrane. Elles peuvent constituer de véritables entraves à l'égalité, mais, par ailleurs, elles participent aussi aux processus et aux phénomènes d'identification, d'intégration et d'inclusion. Même dans les projets les plus contemporains qui semblent répondre à des questions alternatives, nous – bâtisseur·euse·s ou habitant·e·s - ne pouvons nous empêcher de nous référer machinalement et inconsciemment à de multiples représentations. Les quatre projets analysés reposent sur la symbolique des béguinages anciens. Et au fond, ce qui est inspirant dans les béguinages, autant que leurs formes serait leur appellation. En effet, c'est le seul habitat communautaire séculier et laïc qui porte un nom « générique » et qui soit autant inscrit dans l'histoire. Peut-être l'appellation « béguinage » sert-elle de motif pour nous appuyer à la fois sur un symbole et sur un socle historique qui a fait ses preuves. En effet, tout comme l'étaient les différents béguinages à l'époque, à savoir souples et chacun singulier dans leurs règles de vie, les béguinages contemporains sont tantôt mixtes ou non-mixtes, tantôt dédiés au troisième âge ou intergénérationnels, tantôt spirituels ou non confessionnels... Mais tous ambitionnent l'égalité.

## BIBLIOGRAPHIE

## Bibliographie générale

## a. Dictionnaires et encyclopédies

- LEBOUC, Georges. 2006. *Dictionnaire de belgicisms*. Bruxelles : Racine. 622 p.
- QUIEVREUX, Louis. 1973. *Dictionnaire du Dialecte Bruxellois*. Bruxelles : Libro-Sciences, 1973. 238 p.
- RENNES, Juliette (dir.). 2016. *Encyclopédie critique du genre*, Paris : La Découverte. 752 p.

## b. Ouvrages

- SCHOONBRODT, René. 2007. *Vouloir et dire la ville. Quarante années de participation citoyenne à Bruxelles*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne. 544 p.
- BUTLER, Judith. 2006. *Trouble dans le genre*. Paris : La Découverte. 294 p.
- Conseil des Communes et Régions d'Europe. 2006. *La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*. Innsbruck : CCRE. 31 p.
- DE BEAUVOIR, Simone. 1949. *Le Deuxième Sexe : tomes I et II*. Paris : Gallimard, 1949, 400 p.
- DE CERTEAU, Michel. 1990. *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*. Collection Folio-Essais (n° 146). France : Gallimard. 350 p.
- DELPHY, Christine. 1997. *L'ennemi principal. Economie politique du patriarcat (tome 1)*. Paris : Editions Syllepse. 262 p.
- \_\_\_\_\_. 2001. *L'ennemi principal. Penser le genre (tome 2)*. Paris : Éditions Syllepse. 390 p.
- GROSJEAN, Bénédicte. 2010. *Urbanisation sans urbanisme : une histoire de la «ville diffuse»*. Architecture. Belgique : Mardaga. 349 p.
- HADDAD, Raphaël. 2016. *Manuel d'écriture inclusive*. France : Mots-Clés. 20 p.

- HARAWAY, Donna. 2007. *Manifeste cyborg et autres essais : Sciences - Fictions - Féminisme*. Paris : Exils. 333 p.
- JACOBS, Jane. 2012. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Collection Eupalinos. France : Parenthèses. 2012. 411 p.
- LEFEBVRE, Henri. 1968. *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos. 164 p.
- LEFÈVRE, Pierre. 2014. *L'habitat participatif : 40 ans d'habitat participatif en France*. France : Apogée. 240 p.
- WITTIG, Monique. 2013. *La pensée straight*. Paris : Editions Amsterdam. 135 p.

### c. Articles

- CRENSHAW, Kimberle. 1989. *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*, in *University of Chicago Legal Forum* [En ligne], Vol. 1989 : Iss. 1, Article 8. URL : <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>

### d. Sites Internet

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Etymologie Bégard* (2012). <http://www.cnrtl.fr/etymologie/béguine> [page consultée le 20 juillet 2017].
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. *Lexicographie* (2012). <http://www.cnrtl.fr/definition/> [page consultée le 15 avril 2017].
- ENGLERT, Marion, Laurence NÖEL. *Femmes précaires et pauvres à Bruxelles : Quand inégalités sociales et inégalités de genre se renforcent* (novembre 2015) <http://inegalites.be/Femmes-precaires-et-pauvres-a> [page consultée le 17 avril 2017].
- GIRÈS, Joël. *Les femmes encore et toujours aux fourneaux* (février 2015). <http://inegalites.be/Les-femmes-encore-et-toujours-aux> [page consultée le 17 avril 2017].
- GHESQUIÈRE, François. *À travail égal, les salaires masculins et féminins sont encore inégaux !* (novembre 2015). <http://inegalites.be/A-travail-egal-les-salaires> [page consultée le 17 avril 2017].

- Habitat III. *Nouveau programme pour les villes* (2016). <http://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-French.pdf> [page consultée le 28 juillet 2017].
- HUSSON, Anne-Charlotte. *Arguments anti-féministes (4) « On devrait se débarrasser du terme 'féminisme' »* (2 septembre 2013). <https://cafaitgenre.org/2013/09/02/arguments-anti-feministes-4-on-devrait-se-debarrasser-du-terme-feminisme/> [page consultée le 15 avril 2017].
- HUSSON, Anne-Charlotte. *Genre ?* (s.d.). <https://cafaitgenre.org/genre/> [page consultée le 15 avril 2017].
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. *Application* (s.d.). [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming/application](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/application) [page consultée le 28 juillet 2017].
- \_\_\_\_\_. *Gender budgeting* (s.d.). [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming/application/gender\\_budgeting](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/application/gender_budgeting) [page consultée le 28 juillet 2017].
- Ordre des Architectes (France). *La profession en chiffres* (s.d.). <http://www.architectes.org/la-profession-en-chiffres-0> [page consultée le 20 juillet 2017].
- Ordre des Architectes (Belgique). *Quelques chiffres ...* (2015). <http://www.ordredesarchitectes.be/fr-be/ordre-des-architectes/presentation/statistiques> [page consultée le 20 juillet 2017].
- Partenariat français pour la ville et les territoires, *La Conférence Habitat III*, (s.d.). <http://www.pfvt.fr/fr/un-habitat-2016/la-conference-habitat-iii> [page consultée le 15 avril 2017].
- Service Public Régional de Bruxelles. *18 AOUT 2016. - Circulaire concernant l'élaboration des budgets communaux pour l'exercice 2017* (12 septembre 2016). [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article\\_body.pl?language=fr&caller=summary&pub\\_date=16-09-12&numac=2016031590](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=16-09-12&numac=2016031590) [page consultée le 28 juillet 2017].

## Bibliographie spécialisée

### a. Ouvrages

- BERNÈGE, Paulette. 1928. *Si les femmes faisaient les maisons*. Paris : Mon chez moi. 60 p.
- BERNOS, Marcel. 2003. *Femmes et gens d'Eglise dans la France classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Histoire religieuse de la France. Paris : Cerf. 404 p.
- BERTRAND, Paul. 2010. *La fondation des Ordres mendiants : une révolution ?*, in Madeleine, Jean-Michel, MATZ (dir.). *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*. Histoire, Rennes : Presses Universitaires de Rennes. pp. 195-204.
- BORDEN, Iain, Barbara PENNER (Barbara), Jane RENDELL. 2002. *Gender Space Architecture : An Interdisciplinary Introduction*. Architect. London & New-York : Routledge. 432 p.
- CHIEFFO RAGUIN, Virginia, Sarah STANBURY. 2005. *Women's Space : Patronage, Place and Gender in the Medieval Church*. Albany : State University of New York Press. 261 p.
- COLEMAN, Debra, Elizabeth DANZE, Carol HENDERSON. 1996. *Architecture and Feminism*. Yale Publications on Architecture. New-York : Princeton Architecture Press. 255 p.
- COLLIN, Françoise. 1996. *Les Cahiers du Grif 2 : Ames fortes, Esprits Libres*. Hors-Série n°2. Paris : Descartes et Cie. 1996. 206 p.
- COUTRAS, Jacqueline. 1996. *Crise urbaine et espaces sexués*. Références. Paris : Armand Colin. 156 p.
- \_\_\_\_\_. 2003. *Les Peurs urbaines et l'autre sexe*. Logiques sociales. Paris : L'Harmattan. 242 p.
- DE CANT, Geneviève, Régine DE HEMPTINE, Pascal MAJÉRUS, Christiane VEROUGSTRAETE. 2003. *Un monde de femmes in dépendantes du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours : Les Béguinages flamands*, Riverside : The Hervé van Coelen Foundation. 158 p.
- DENÈFLE, Sylvette (dir.). 2004. *Femmes et villes*. Collection Perspectives « Villes et Territoires » n°8. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais. 540 p.
- \_\_\_\_\_. 2008. *Utopies féministes et expérimentations urbaines*. Géographie sociale. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 216 p.
- DI MÉO, Guy. 2011. *Les murs invisibles : femme, genre et géographie sociale*. Recherches, Paris : Armand Collin. 343 p.
- DUFRASNE, Dieudonné. 2007. *Libres et folles d'amour : Les béguines du moyen âge*. Bierges : Thomas Mols. 231 p.
- FRIEDMAN, Alice T. 2006. *Women and the Making of the Modern House: A Social and Architectural History*, New Haven : Yale University Press. 240 p.
- GARRAU, Marie, Alice, LE GOFF. 2010. *Care, justice, dépendance : Introduction aux théories du Care*. Philosophies. Paris : Puf. 170 p.
- HELVETIUS, Anne-Marie. 1993. *Les Béguines, des femmes dans la ville au XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, in GUBIN Eliane, Jean-Pierre NANDRIN (dir.). *La ville et les femmes en Belgique*. Histoire et Sociologie. Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, Histoire et Sociologie. pp. 17-40.
- LAMEERE, J. B. 1823. *Description de la ville de Louvain ancienne et moderne*. Louvain : Van Linthout et Vandenzande. 68 p.
- LITTLE, Lester K. 1978. *Religious Poverty and the Profit Economy in Medieval Europe*. Ithaca : Cornell University Press. 263 p.
- MASSEY, Doreen. 1994. *Space, Place and Gender*. Cambridge : Polity Press. 280 p.
- MASUREL, Hervé. 2012. *Guide méthodologique des marches exploratoires : Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier*. Cahiers pratiques (hors-série). Saint-Denis : Les Editions du CIV. 18 p.
- MATHIEU, Nicole-Claude. 1991. *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Côté-femmes. 293 p.
- \_\_\_\_\_. 2007. *Une maison sans fille est une maison morte : la personne et le genre en sociétés matrilineaires et-ou uxori-locales*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme. 503 p.

PANCIERA, Silvana. 2009. *Les Béguines*. Que penser de, Belgique : Fidélité. 127 p.

RAIBAUD, Yves. 2015. *La ville faite par et pour les hommes : Dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*. Égale à égal. France : Belin. 78 p.

#### b. Articles (scientifiques)

ANDREWS, Margaret, Lidewij TUMMERS. 2007. *Journey into unfamiliar space, utopia in practice : interview with Lidewij Tummers*, in *Journal of Romance Studies*, Volume 7, Issue 1. Liverpool University Press. pp. 59-70.

ANTOINE, Prune. Janvier 2009. *Berlin : Copropriété pour femmes seules*, in *Axelle*, n°115. pp. 10-12.

BOYS, Jos. 1984. *Is there a feminist Analysis of Architecture ?*, in *Built Environment*. Volume 10, n°1. pp. 25-34.

BRESSON, Sabrina, Lidewij TUMMERS. 2014. *L'habitat participatif en Europe : Vers des politiques alternatives de développement urbain ?*, in *Métropoles* [En ligne], n°15, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 25 avril 2017. URL : <http://metro-poles.revues.org.ezproxy.ulb.ac.be/4960>

COUSTRAS, Jacqueline. 2002-3. *Violences urbaines et restauration de l'identité spatiale masculine*, in *Espace, populations, sociétés. Questions de genre*. pp. 295-307.

D'ANDRÉA Nicolas, Florence ZÉRILLO. Septembre 2015. *La prise en compte du vieillissement dans les écoquartiers : l'exemple de la participation autour de la résidence intergénérationnelle de SaintCyprien (Poitiers)*, in *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 6, n°2, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 25 avril 2017. URL : <http://developpement-durable.revues.org.ezproxy.ulb.ac.be/10942>

DEGAVRE, Florence. *Le Care, une ressource pour repenser les métiers liés à la défense de la justice et de l'égalité*, in *Care et compétences transculturelles*, actes du colloque du 28 octobre 2011, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2011, p. 11-12. URL : [http://unia.be/files/Z\\_](http://unia.be/files/Z_)

ARCHIEF/fr.pdf

DENÈFLE, Sylvette. 2015. *L'habitat participatif comme exemplum des évolutions socio-politiques récentes*, in *Socioanthropologie*, n°32. pp. 155-167.

DESSOUROUX, Christian, Alice ROMAINVILLE. 2011. *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie*, in *EchoGéo* [En ligne], n°15, mis en ligne le 11 avril 2011, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/12279>

DEVAUX, Camille. 2015. *Concevoir et gérer l'habitat en commun*, in *Socioanthropologie*, n°32. pp. 71-86.

DE VROEDE, Maurice. 1996. *Religieuses et béguines enseignantes dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège au XVIIe-XIIIe siècles*. Studia Paedagogica. Louvain : Leuven University Press. 241 p.

DIDELON, Valéry, Denise SCOTT BROWN. Automne 2012. *Ce que les femmes font à l'architecture - Sexisme et star system en architecture (1975)*, in *Criticat*, n°10. pp. 64-77.

DUMONT, Marie-Jeanne. Automne 2012. *Si les femmes faisaient les maisons : la croisade de Paulette Bernège*, in *Criticat*, n°10. pp. 55-63.

FONTAINE, Sébastien (dir.). Avril 2016. *Habitat des Seniors : vers des formules adaptées aux besoins de chacun*, in *Les Échos du Logement*. n°2.

GARNETT, Jane. 2015. *Architectural associations : memory, modernity and the construction of community in East London*, in *Diasporas Reimagined : Spaces, Practices and Belonging*. Oxford : Oxford Diasporas Programme. pp. 122-130.

GILBERT, Anne, Damaris ROSE. 1987. *Espaces et femmes : pour une géographie renouvelée*, in *Cahiers de géographie du Québec*, n° 3183. pp.137-141.

GUY, Fleur. 2013. *G. Di Méo, Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, in *Géocarrefour*, Vol. 88/2. p.160.

IORIO, Annalisa. 2015. *Le cohousing : un nouveau mode d'habiter ?* in *Socioanthropologie*, n°32. pp. 87-101.

JAECKEL, Monika, Marieke, VAN GELDERMALSEN. 28 avril 2005. *Gender*

- sensitive urban planning*, communication pour le colloque *Urbanism & Gender. A necessary vision for all*. Barcelone. Publié sous le titre *Gender equality and urban development: building better communities for all*, in *Global Urban Development* [En ligne], issue 1, vol. 2, mis en ligne en mars 2006, consulté le 25 juillet 2017. URL : <http://www.globalurban.org/GUDMag06Vol2Iss1/Jaeckel%20&%20van%20Geldermansen.htm>
- KLAPISCH-ZUBER, Christiane, Florence ROCHEFORT (dir.). 2007. *Clôtures*, in *Clio : Histoire, Femmes et Sociétés*, n°26. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 164 p.
- LABIT, Anne. 2015. *Habiter autrement pour vieillir autrement : motivations et engagements des femmes retraitées européennes*, in *Socioanthropologie*, n°32. pp.5569.
- LE MAIRE DE ROMSÉE, Judith, Irène LUND. Juin 2004. *Le psychodrame, les langues de chats et l'amaryllis... Interview de Lucien Kroll*, in *La Cambre et La Lettre Volée*. 2005. *Les cahiers de la Cambre Architecture : De la participation urbaine. La place Flagey*, nouvelle série n°3. Bruxelles. p. 142.
- LOPPINET, Xavier. Janvier-Mars 2013. *Dossier : Les béguines*, in *Lumière & Vie*, n°267, pp. 35-45.
- MINACA, Monique. 1997. *La Charte européenne des femmes dans la cité. Pour un droit de cité des femmes*, in *Recherches féministes*, n°102. pp. 155-179.
- PUNGU, Gratia. Février - Mars 2009. *Femmes et logement : l'angle mort de la politique du logement ?*, in *La Chronique de la Ligue des droits de l'Homme asbl*, n°131. Bruxelles. p. 11.
- QUINN, Bernadette. 2010. *Care-Givers, Leisure and the Meaning of Home: a Case study of Low Income Women in Dublin*, in *Gender, Place and Culture*. Volume 17, n°6. pp.759-774.
- REZEANU, Cătălina-Ionela. Hiver 2015. *The relationship between domestic space and gender identity: Some signs of emergence of alternative domestic femininity and masculinity*, in *Journal of Comparative Research in Anthropology and Sociology*, Volume 6, n°2. Roumanie. pp. 9-29.
- RÖSLER, P. Augustin. 1899. *La question féministe examinée au point de vue de la nature, de l'histoire et de la révélation*. Paris : Librairie académique Didier Perrin et Cie. 406 p.
- SIMONS, Walter. 1989. *The Beguine Movement in the Southern Low Countries : A Reassessment* in *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* (n°59). s.l. : Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. pp. 83-105.
- \_\_\_\_\_. 2003. *Cities of Ladies : Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200-1565*. The Middle Ages Series. Philadelphia : University of Pennsylvania Press. 352 p.
- SMOLAR, Anne. Octobre 2011 *Espace et femmes, espaces de femmes ?*, in *Scum Grrrls*, n° 18. pp. 30-53.
- TRONTO, Joan. 2009. *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : La Découverte, 2009, 239 p.
- TUMMERS, Lidewij. Octobre 2012. *Gender Mainstreaming : l'urbanisme peut-il contribuer à l'égalité ?*, in *Les Hors-série de Politiques*, n° HS20. pp. 65-71.
- UNESCO. 2014. *Egalité des genres, patrimoine et créativité*. France : UNESCO. 163 p.
- Urban Development Vienna. 2013. *Manual for Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*, in *Werkstattbericht*, n°130 A. Vienne : MA 18 - Urban Development and Planning. 104 p.
- ZIELINSKI , Agata. 2010/12. *L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin*. In *Etudes : revue de culture contemporaine*, Tome 413. pp. 631-641.

### c. Sites Internet

- Archi urbain. *ARCHI URBAIN (06/32) : Christian Lasserre / Rue de Laeken* (16 juin 2012). <http://www.archiurbain.be/?p=2071> [page consultée le 11 décembre 2016].
- Begijnhof Kortrijk, *Historiek* (s.d.). <https://www.kortrijk.be/begijnhof/node/2046112> [page consultée le 10 août 2017].
- BIRMAN, Michael. *Architectural Analysis : E1027, Eileen Gray* (20 juillet 2016). <https://www.behance.net/gallery/40860213/Architectural-Analysis-E1027-Eileen-Gray> [page consultée le 17 avril 2017].

- 2017].
- BOUCHER, Paul. *Béguinage et maison Babayaga : l'habitat participatif pour seniors* (6 mars 2016). <https://www.consoglobe.com/beguinaige-maison-babayaga-participatif-cg> [page consultée le 20 juillet 2017].
- BPS22, *Cartographie subjective* (s.d.). <http://www.bps22.be/fr/news/geographie-subjective> [page consultée le 20 juillet 2017].
- C. C. *Les Allemandes réhabilitent les communautés de femmes* (23 août 2006). [http://www.lefigaro.fr/international/2006/08/23/01003-20060823ARFIG90033-les\\_allemandes\\_rehabilitent\\_les\\_communautes\\_de\\_femmes.php](http://www.lefigaro.fr/international/2006/08/23/01003-20060823ARFIG90033-les_allemandes_rehabilitent_les_communautes_de_femmes.php) [page consultée le 20 juillet 2017].
- Claire L. *Movement of People and the Sun through E 1027* (9 décembre 2012). <http://arch100-e1027.blogspot.be/2012/12/movement-of-people-and-sun-through-e.html> [page consultée le 17 avril 2017].
- CUSTODI, Giulia. *Un « genre » d'architecture* (s.d.). [https://dpearea.files.wordpress.com/2014/12/posterdpea\\_giulia-custodi2-1.pdf](https://dpearea.files.wordpress.com/2014/12/posterdpea_giulia-custodi2-1.pdf) [page consultée le 20 juillet 2017].
- Encyclopédie Larousse. *Louvain* (s.d.) <http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Louvain/130494> [page consultée le 2 août 2017].
- ESSER, Monique, Pierre, HUVELLE. *Le Béguinage de Lauzelle* (1<sup>er</sup> avril 2012). [http://agora.qc.ca/documents/intergeneration--le\\_beguinaige\\_de\\_lauzelle\\_par\\_paul\\_huvelle](http://agora.qc.ca/documents/intergeneration--le_beguinaige_de_lauzelle_par_paul_huvelle) [page consultée le 4 août 2017].
- Faculty Club. *Infirmerie* (s.d.). <http://www.facultyclub.be/fr/facility/infirmerie/> [page consultée le 2 août 2017].
- \_\_\_\_\_. *H. Geesttafel* (s.d.). <http://www.facultyclub.be/fr/facility/h-geesttafel/> [page consultée le 2 août 2017].
- Fraunwohn Projekte. *Dokumentation – projekte nach typ : Beginenhof Dortmund* (s.d.). [http://www.frauenwohnprojekte.de/index.php?id=beginen&no\\_cache=1&tx\\_p2fwp\\_pi1\[showUid\]=25](http://www.frauenwohnprojekte.de/index.php?id=beginen&no_cache=1&tx_p2fwp_pi1[showUid]=25) [page consultée le 20 juillet 2017].
- GAILLARD, Edith. *Berlin : le squat comme outil d'émancipation féministe* (28 mai 2012). <https://www.metropolitiques.eu/Berlin-le-squat-comme-outil-d.html> [page consultée le 20 juillet 2017].
- GIROUX, Laurent. *Le petit béguinage de Lauzelle (s.d.)*. <http://geronto.chez-alice.fr/petitbeguinage.htm> [page consultée le 4 août 2017].
- HARAU, Juliette. *La Maison des Babayagas, l'« anti-maison de retraite » à Montreuil* (29 février 2016). [http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/22/la-maison-des-babayagas-l-anti-maison-de-retraite-a-montreuil\\_4869520\\_3224.html#q2Ze0DmRO21ds4dJ.99](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/22/la-maison-des-babayagas-l-anti-maison-de-retraite-a-montreuil_4869520_3224.html#q2Ze0DmRO21ds4dJ.99) [page consultée le 20 juillet 2017].
- HUVELLE, Pierre. *Le béguinage est-il un art de vivre ensemble ou un art d'habiter chez soi sans exclure les autres ?* (2 décembre 2012). [http://www.habiter-autrement.org/35\\_colloque-lln-2000/08\\_coll.htm](http://www.habiter-autrement.org/35_colloque-lln-2000/08_coll.htm) [page consultée le 4 août 2017].
- Inventaris Onroerend Erfgoed. *Groot Begijnhof* (s.d.). <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/125415> [page consultée le 2 août 2017].
- JARRAUD, François. *Le « care » un levier pour changer la donne en éducation ?* (9 février 2016). <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/02/09022016Article635905980957736070.aspx> [page consultée le 24 juillet 2017].
- La Fourmi. *Le design est-il sexiste ?* (5 janvier 2017). <https://www.la-fourmi-archi.com/single-post/2017/01/04/Le-design-est-il-sexiste-> [page consultée le 17 avril 2017].
- LAPORTE, Christian. *L'ingénieur père du Petit Béguinage* (13 février 2012). <http://www.lalibre.be/regions/brabant/l-ingenieur-pere-du-petit-beguinaige-51b8e5bce4b0de6db9c58019> [page consultée le 4 août 2017].
- LARROCHELLE, Jean-Jacques. *Denise Scott Brown, le Pritzker, vingt ans après* (avril 2013). [http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/04/12/denise-scott-brown-le-pritzker-vingt-ans-apres\\_3158630\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/04/12/denise-scott-brown-le-pritzker-vingt-ans-apres_3158630_3246.html) [page consultée le 17 avril 2017].
- LINDEN, Marcel. *Les béguinages, formule payante* (13 avril 2006). <http://www.lalibre.be/actu/international/les-beguinaiges-formule-payante-51b88e4ae4b0de6db9add02c> [page

- consultée le 20 juillet 2017].
- McLEO, Mary. *Perriand : Reflections of feminism and modern architecture*, Harvard Design Magazine (2004). <https://thecharnelhouse.org/2013/12/05/the-modernism-of-charlotte-perriand/> [page consultée le 15 avril 2017].
- McWEBB, Christine. *Simons, Walter. Cities of Ladies. Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200-1565* (s.d.). <http://ir.uiowa.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1266&context=mff> [page consultée le 20 juillet 2017].
- MICHEL-CHICH, Danielle. *La Maison des Babayagas, un projet pour vieilles qui décoiffe...* (27 novembre 2012). <https://blogs.mediapart.fr/danielle-michel-chich/blog/271112/la-maison-des-babayagas-un-projet-pour-vieilles-qui-decoiffe> [page consultée le 20 juillet 2017].
- MUSSO, Anna. *La ville participe-t-elle des inégalités entre les sexes?* (5 juin 2015). <http://www.humanite.fr/la-ville-participe-t-elle-des-inegalites-entre-les-sexes-576079> [page consultée le 2 mai 2017].
- Next room, *Frauenwohnprojekt [ro\*sa] Donaustadt* (s.d.) <https://www.nextroom.at/building.php?id=33374> [page consultée le 20 juillet 2017].
- NIKOLAI, Frederik. *Archibelge - La loi de Taeye* (avril 2016). <https://vimeo.com/140422303> [page consultée le 3 avril 2017].
- PATART, Christian. *Habiter un logement populaire* (s.d.). <http://didacthis.be/Edm%20-%20Logement%20populaire%20en%20milieu%20urbain.pdf> [page consultée le 2 août 2017].
- Pauline Terminièrre Tiré de Rouge. *Le genre, sexe social* (17 novembre 2008). <https://www.genrespluriels.be/Le-genre-sexe-social> [page consultée le 20 juillet 2017].
- [ro\*sa], *FRAUENWOHNPROJEKTE in wien* (s.d.). <http://www.frauenwohnprojekt.info/pages/frauenwohnprojekte.php> [page consultée le 20 juillet 2017].
- [ro\*sa], *[ro\*sa] imElften* (s.d.) <http://simmering.frauenwohnprojekt.info/> [page consultée le 20 juillet 2017].
- Sophia asbl. *Etudes de genre ? Etudes féministes, études de genre... De quoi parle-t-on ?* (s.d.). <http://sophia.be/index.php/fr/pages/view/1325> [page consultée le 20 juillet 2017].
- STEVAN, Caroline. *Le design, une affaire d'hommes* (10 octobre 2016). <https://www.letemps.ch/societe/2016/10/10/design-une-affaire-dhommes> [page consultée le 17 avril 2017].
- Spatial Agency. *Matrix Feminist Design Co-operative* (s.d.). <http://www.spatialagency.net/database/matrix.feminist.design.co-operative/> [page consultée le 15 avril 2017].
- Stadt Wien, Magistratsdirektion – Geschäftsbereich Bauten und Technik, *Frauen-Werk-Stadt I – Alltagsgerechtes Planen und Bauen* (s.d.). <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/pdf/werk1.pdf> [page consultée le 20 juillet 2017].
- \_\_\_\_\_, *Frauen-Werk-Stadt II – Wohnen im Alter* (s.d.). <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/pdf/werk2.pdf> [page consultée le 20 juillet 2017].
- STONER, Abby. *Sisters Between : Gender and the Medieval Beguines* (1993). <http://www2.kenyon.edu/projects/margin/beguine1.htm> [page consultée le 20 juillet 2017].
- The Architectural League NY. *Feminism and Architecture* (2014). <http://archleague.org/2014/07/feminism-and-architecture-video/> [page consultée le 2 mai 2017].
- TORRE, Susana. *Making room for women* (s.d.). <http://www.susana-torre.net/architecture-and-design/making-room-for-women/fire-station-five/> [page consultée le 17 avril 2017].
- Tussen Ruimte. *Tussen Ruimte* (s.d.). <http://tussen-ruimte.nl/> [page consultée le 15 avril 2017].
- \_\_\_\_\_, *Solo House* (2004). <http://www.tussen-ruimte.nl/page.php?id=A-0002> [page consultée le 20 juillet 2017].
- UNESCO, *Béguinages flamands* (s.d.). <http://whc.unesco.org/fr/list/855> [page consultée le 2 août 2017].
- Universitair Woonerf Groot Begijnhof, *Studenten* (2017). <http://www.kuleuven.be/studentenvoorzieningen/kot-leuven/residenties-cerab/grootbegijnhof/studenten> [page consultée le 2 août 2017].
- VERSIEUX, Nathalie. *L'Allemagne a le mal des mères* (12 novembre 2012). [http://www.liberation.fr/planete/2012/11/12/l-alle-magne-a-le-mal-de-meres\\_859923](http://www.liberation.fr/planete/2012/11/12/l-alle-magne-a-le-mal-de-meres_859923) [page consultée le 20 juillet 2017].



## Les sources inédites

- BONVALET, Catherine, Pascale DIETRICH-RAGON, Anne LAMBERT. 2014. *Cycle de Journées d'étude de l'INED Femmes et habitat : une question de genre ?*. [En ligne] 4 p. URL : [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/22244/je.femmes.et.habitat\\_prog\\_2015.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/22244/je.femmes.et.habitat_prog_2015.fr.pdf)
- BOULANGER, Mélanie. 2010. *Sur la corde raide : Femmes & pauvreté, Femmes & monoparentalité, Etat des lieux*. Bruxelles : Service études des FPS. 37 p.
- City & Shelter, FOPA, Groupe Cadre de Vie, Praxis, Seirov/Nirov. 1995. *La Charte européenne des femmes dans la cité : Recherche/Action réalisée en 1994-1995 avec un soutien de l'Union Européenne* [En ligne]. 57 p. URL : [https://www.habiter-autrement.org/22\\_sex/contributions-22/charte-femmes-dans-la-cite-fr.pdf](https://www.habiter-autrement.org/22_sex/contributions-22/charte-femmes-dans-la-cite-fr.pdf)
- Communauté de la Poudrière. Mai 2008. *Bulletin de Liaison : vivre ensemble – cueillir l'avenir*. Bruxelles.
- DEGUERRY, Murielle, Marion ENGLERT, David HERCOT, e.a. 2014. *Femmes, précarités et pauvreté en Région bruxelloise : Rapport bruxellois sur l'état de La pauvreté 2014*. Bruxelles : Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale Commission communautaire commune. 84 p.
- DE VOS, Dietert, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. 2015. *L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique Rapport 2015*. Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes 2015. 89 p.
- DRAPEAUD Léone. 2016. *Songes de sorcières : Féminismes - Utopies - Spatialités. Mémoire de fin d'études* en Architecture, Université Libre de Bruxelles La Cambre-Horta. 237 p.
- Ename, CPAS de Courtrai. s.d. *Courtrai, Glorieuses Saintes Dames : le Béguinage de Courtrai*. Courtrai.
- GAILLARD, Edith. 2013. *Habiter autrement : des squats féministes en France et en Allemagne. Une remise en question de l'ordre social*. Thèse de doctorat en Sociologie, Ecole doctorale Sciences de l'Homme et de la Société, Université François - Rabelais de Tours. 624 p.
- Garance asbl. 2017. *Rapport intermédiaire des marches exploratoires à Namur*. s.l. 18 p.
- IORIO, Annalisa. 2011. *Habitat et participation. Une approche anthropologique de projets d'habitat alternatif dans les contextes italien et français*, communication à la deuxième journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales. 17 p.
- LE MAIRE DE ROMSÉE, Judith. 2009. *La grammaire participative. Théories et pratiques architecturales et urbanistiques 1904-1968. Thèse de doctorat en Architecture*, Ecole Doctorale d'Histoire de l'Art Architecture, Université Paris I Panthéon-Sorbonne. 388 p.
- LEROY, Xavier. 2007. *Promouvoir l'accès à un habitat décent en Région bruxelloise*. Bruxelles : Centre AVEC. 35 p.
- Le Service égalité intégration inclusion (SEII), Direction démocratie citoyens territoires (DDCT), Mairie de Paris. 2016. *Guide référentiel Genre et espace public : Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire*. s.l. 78 p.
- PHILIPPEN, L. J. M. 1994. *Béguines et béguinages. Dossier accompagnant l'exposition Béguines et béguinages en Brabant et dans la Province d'Anvers aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles du 27 octobre au 13 décembre 1994*. Services éducatifs. Dossiers, première série, n°12. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat et dans les provinces.
- RABINOVICH BEHREND, Adriana. 1996. *Participation et architecture : mythes et réalités quelques cas d'habitats groupés en Suisse*. Thèse de doctorat en Sciences Techniques, Département d'Architecture, École Polytechnique Fédérale de Lausanne. 270 p.
- TUMELAIRE, Virginie. 2015. *Genre et espaces publics : Donner de*

*l'espace à l'égalité de genre*. Bruxelles : Amazone asbl. 111 p.  
 Université Libre de Bruxelles. 2016. *Rapport 2015-2016 sur l'état de  
 l'égalité de genre à l'ULB*. [En ligne] 177 p. URL : [http://www.  
 ulb.ac.be/ulb/presentation/docs/rapportgenre20152016.pdf](http://www.ulb.ac.be/ulb/presentation/docs/rapportgenre20152016.pdf)

## Les sources visuelles et orales

- HAMER, Bent, BERGMARK, Jörgen (Producteurs), & HAMMER, Bent (Réalisateur). 2003. *Salmer fra Kjøkkenet*. [Film]
- Entretien avec Silvana PANCIERA, sociologue PhD, auteure du livre *Les béguines* (Fidélité, 2009), du DVD *All om all. A la découverte du mouvement béguinal en Europe*, webmaster du site [www.beguines.info](http://www.beguines.info) et collaboratrice du Centre Européen de Rencontre et de Ressourcement, réalisé le 16 mai 2017.
- Entretien avec Rita FENENDAEL, philologue, spécialiste des béguinages et habitante du Petit Béguinage de Lauzelle, réalisé le 25 juillet 2017.
- Entretien avec Ulrike JANZ, habitante du béguinage de Dortmund, réalisé le 6 mai 2017.
- Entretien avec Marc VERVENNE, théologien, président et habitant du grand béguinage de Louvain, réalisé le 18 mai 2017.
- Entretien avec Jeannette et Martial MAYENCE, habitant·e·s du Petit Béguinage de Lauzelle, réalisé le 25 juillet 2017.
- Entretien avec René SCHOONBROODT, fondateur de l'ARAU, réalisé le 27 avril 2017.
- Entretien avec Virginie TUMELAIRE, collaboratrice du Centre de Documentation de l'asbl Amazone, réalisé le 12 juillet 2017.

## ICONOGRAPHIE

Pour les illustrations reproduites dans cet ouvrage, nous faisons notre possible pour obtenir l'autorisation. En cas d'oubli, que les personnes concernées par le copyright veuillent bien contacter l'Université des Femmes.

1. Villa E-1027, Eileen Gray, Roquebrune-Cap-Martin, 1926-1929 : <https://www.behance.net/gallery/40860213/Architectural-Analysis-E1027-Eileen-Gray>
2. Maison Schröder, Gerrit Rietveld, Utrecht, 1924 : <http://jmalachid.wixsite.com/jdeimlerarch/firstyear?lightbox=image1qux>
3. Villa Stein de Monzie, Le Corbusier, Vaucresson, 1927-1928 : <http://josephshefski.com/stein.html>
4. Jagonari Women's Educational Resource Centre, Matrix Feminist Design, Londres, 1984 : <http://www.juliemyers.org.uk/song.vessels/workshops.html>
5. Jagonari Women's Educational Resource Centre, Matrix Feminist Design, Londres, 1984 (plan) : [https://archnet.org/sites/865/media\\_contents/22271](https://archnet.org/sites/865/media_contents/22271)
6. Fire Station 5, Susana Torre, Columbus, 1984-1987 : <http://www.susanatorre.net/architecture-and-design/making-room-for-women/fire-station-five/>
7. Fire Station 5, Susana Torre, Columbus, 1984-1987 (plan) : <http://archiveofaffinities.tumblr.com/post/146406590015/susana-torre-fire-station-5-first-floor-plan>
8. SOLO House, Tussen Ruimte, 2004 : <http://www.tussen-ruimte.nl/page.php?id=A-0002>
9. La maison des Babayagas, Jade et Sami Tabet, Montreuil, 2009-2012 : <http://sophieloubaton.photoshelter.com/image/I0000ufQASQ8xh3Y>
10. Frauen-Werk-Stadt I, Franziska Ullmann, Vienne, 1992-1997 : <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/wohnbau.html>
11. Frauen-Werk-Stadt I, Franziska Ullmann, Vienne, 1992-1997 (plan) : <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/>

- pdf/b008358.pdf
12. Frauen-Werk-Stadt II, Christine Zwingl, Vienne, 2000-2004 : <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/wohnbau.html>
  13. Frauen-Werk-Stadt II, Christine Zwingl, Vienne, 2000-2004 (plan) : <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf>
  14. [ro\*sa] Kalypso, Sabine Pollak, Vienne, 1992-1997 : <http://www.kabelwerk.at/info/objekte>
  15. Vue aérienne du familistère de Guise, Jean-Baptiste André, Godin, Guise, 1858-1883 : <http://www.studiolentigo.net/?p=3897>
  16. Plan du familistère de Guise, Jean-Baptiste André, Godin, Guise, 1858-1883 : <http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.be/2015/01/godin-architecture-unitaire.html>
  17. Le réfectoire chez les béguines, Gand, non daté : <https://beeldbank.stad.gent/index.php/image/watch/485568606e-c-e-4-b-0-2-9-4-c-d-6-a-f-1-b-9-1-8-6-4-d-c-3-f-3-b-f-9-d-7-0-f-f-c-4-e-a-b-8-2-2-2-3-2-f-7-2-8-3-6-8-1-6-a-h-m-6-h-q-b-p-2-6-y-g-a-a-2-w-6-1-6-6-e-j-n-0-n-p-z-3-6-t-0-u-i>
  18. Scission des Pays-Bas méridionaux et septentrionaux, 1648 : <http://gitea.org/diagrams/netherlands-state-map.html>
  19. Bégards, non daté : <http://cabrio.bibliotheek.brugge.be/browse/webgaleries/FAVA.KL1.357/index.html>
  20. Le grand béguinage de Bruxelles au XVII<sup>e</sup> siècle : <http://bruxellesanecdotique.skynetblogs.be/archive/2013/07/22/eglise-du-beguinage-7876117.html>
  21. Hubertine Auclert : <https://collectiffemmespantheon.wordpress.com/2013/07/27/au-pantheon-hubertine-auclert/>
  22. Sainte Begge représentée avec ses attributs, un livre et une église, par Joseph Geldoph von Ryckel. : [http://www.pitts.emory.edu/dia/image\\_details.cfm?ID=107482](http://www.pitts.emory.edu/dia/image_details.cfm?ID=107482)
  23. Margery Kempe : <http://artsone-open.arts.ubc.ca/the-book-of-margery-kempe/>
  24. Grand béguinage de Gand - Un ouvroir, lieu où les béguines s'assemblent pour travailler, non daté : [276](https://belgique-insolite-et-occulte.blogspot.be/2015/12/la-belgique-dantan-</a></li>
</ol>
</div>
<div data-bbox=)

- vues-de-gand-entre.html
25. Le musée interactif du béguinage de Courtrai « Les béguines créent une ville dans la ville », 2016 : <http://www.toerismekortrijk.be/zien-doen/ontdekken/musea/begijnhofmuseum>
  26. Représentation iconographie du béguinage de Courtrai sur le plan de Sanderus, 1641-1644 : <http://www.enamecenter.org/EEC2013/shadowboxpaginas-NL/begijnhof-F.html>
  27. Marcella Pattyn et Laura Deconinck dans le jardin du béguinage, non daté : <https://beeldbank.kortrijk.be/index.php/image/watch/5b0558f320ca4991939590b8f6b3dd19e44506f2239244dc87e1ca61841555a3dyitwoemflxqjz7jyjwws-jpasw2yd8zq>
  28. Photo de classe du béguinage de Courtrai, non daté : <https://www.kortrijk.be/begijnhof/fotoalbum/fotogalerij>
  29. Portail d'entrée du béguinage de Courtrai : Apolline Vranken, 2017
  30. Plan des accès du béguinage de Courtrai 1 :1000
  31. Plan de Courtrai 1 :10000 : <https://geo.onroenderfgoed.be/>
  32. La maison de la Grande Maîtresse à droite : Apolline Vranken, 2017
  33. Une des ruelles du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  34. La cour Sainte-Anne : Apolline Vranken, 2017
  35. Plan des centres du béguinage de Courtrai 1 :1000
  36. Détails de la chapelle Saint-Mathieu : Apolline Vranken, 2017
  37. A gauche, la statue de Marcella Pattyn devant la salle Sainte-Anne : Apolline Vranken, 2017
  38. A droite, la statue de la comtesse Jeanne de Constantinople dans la cour Sainte-Anne : Apolline Vranken, 2017
  39. « Une dentellière assidue au travail », Gand, non daté : <http://catherineboone.blogspot.be/2017/01/het-groot-begijnhof-van-sint-amandsberg-verbonden-met-stilte-en-eenvoud.html>
  40. Les béguines de Gand travaillent la dentelle dans un ouvroir, non daté : <https://beeldbank.stad.gent/index.php/image/watch/ab42a6e3e92145dea7910b6c213f6d27f166df->

- 74d8244000a0d71fc2a487f2922l3vqyvokvjg6kij70bk6xsd7e-lie58j
41. Trois béguines dans le béguinage de Breda, 1930 : <http://www.collective-action.info/Ja-ik-wil/Een-stad-voor-vrouwen> (couverture)
  42. Les béguines sèchent et blanchissent le linge dans la cour du béguinage de Gand, non daté : <http://catherineboone.blogspot.be/2017/01/het-groot-begijnhof-van-sint-amandsberg-verbonden-met-stilte-en-eenvoud.html>
  43. Les différentes tenues des béguines selon leur statut et leurs activités : [http://blogimages.bloggen.be/sint\\_amandsberg\\_inbeeld/30-acd2ee1ed5a176008777da245127805b.JPG](http://blogimages.bloggen.be/sint_amandsberg_inbeeld/30-acd2ee1ed5a176008777da245127805b.JPG)
  44. La chapelle Notre-Dame de Neige : Apolline Vranken, 2017
  45. Nucléaire ? Non merci ! : Apolline Vranken, 2017
  46. Le portail d'entrée du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  47. Plan des accès du béguinage de Dortmund 1:1000
  48. Plan de de Dortmund 1:10000 : <https://www.geoportal.nrw/>
  49. Plan du rez-de-chaussée 1:250 : Beginen Dortmund e.V.
  50. La cour et la coursive du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  51. Plan du centre du béguinage de Dortmund 1:1000
  52. Salle commune du béguinage de Dortmund : Apolline Vranken, 2017
  53. Séjour de l'appartement d'Ulrike Janz : Apolline Vranken, 2017
  54. Chambre de l'appartement d'Ulrike Janz : Apolline Vranken
  55. Coursive : Apolline Vranken, 2017
  56. Vue depuis l'appartement d'Ulrike Janz sur le jardin qui entoure le béguinage : Apolline Vranken, 2017
  57. Cuisine de l'appartement d'Ulrike Janz : Apolline Vranken, 2017
  58. Vue sur la cour du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  59. Vue sur le jardin à l'arrière du terrain : Apolline Vranken, 2017
  60. Balcon de l'appartement d'Ulrike Janz : Apolline Vranken, 2017
  61. Potager : Apolline Vranken, 2017
  62. Carte du grand béguinage de Louvain, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : <http://www.flandrica.be/flandrica/items/show/535>
  63. Plan des accès du grand béguinage de Louvain 1:1000
  64. Entrée depuis la Volmolenlaan : Apolline Vranken, 2017
  65. Parking et mur d'enceinte du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  66. Mur d'enceinte du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  67. Plan de Louvain 1:10000 : <https://geo.onroerenderfgoed.be/>
  68. Esquisse de la restauration du grand béguinage de Louvain par Raymond Lemaire, 1962 : <https://www.erudit.org/fr/revues/uhr/2012-v41-n1-uhr0415/1013763ar/>
  69. Maison Sint-Martinus, Middenstraat n°67, 1:200 : Groot Begijnhof van Leuven
  70. Devant le couvent de Chièvres : Apolline Vranken, 2017
  71. Plan des centres du béguinage de Louvain 1:1000
  72. Ruelle du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  73. Relief en pierre représentant une scène biblique sur la façade de la Heilig Geesttafel : Apolline Vranken, 2017
  74. La Dyle dans le grand béguinage de Louvain : Apolline Vranken, 2017
  75. Hall de la maison de Jeannette et Martial Mayence :
  76. Plan à l'entrée du béguinage : Apolline Vranken, 2017
  77. Plan des accès du petit béguinage de Lauzelle 1:1000
  78. Plan de Louvain-la-Neuve 1:10000 : <http://geoportail.walloonie.be/walonmap>
  79. Petit béguinage de Lauzelle, rue de Neufmoustier : Apolline Vranken, 2017
  80. Plan des centres du petit béguinage de Lauzelle 1:1000
  81. Jeannette et Martial Mayence dans leur salon : Apolline Vranken, 2017
  82. Calendrier des activités de la salle commune : Apolline Vranken, 2017
  83. Rita Fenendael dans sa salle à manger : Apolline Vranken, 2017
  84. Oratoire du petit béguinage de Lauzelle : Apolline Vranken, 2017
  85. Salle commune : Apolline Vranken, 2017
  86. Entrée du petit béguinage : Apolline Vranken, 2017

Achévé d'imprimer en octobre 2018  
Impression Albe De Coker nv  
BE - 2660 Antwerpen

Edité par l'Université des Femmes  
Rue du Méridien, 10  
1210 Bruxelles



